Rapport d'Activités

Exercice 2010

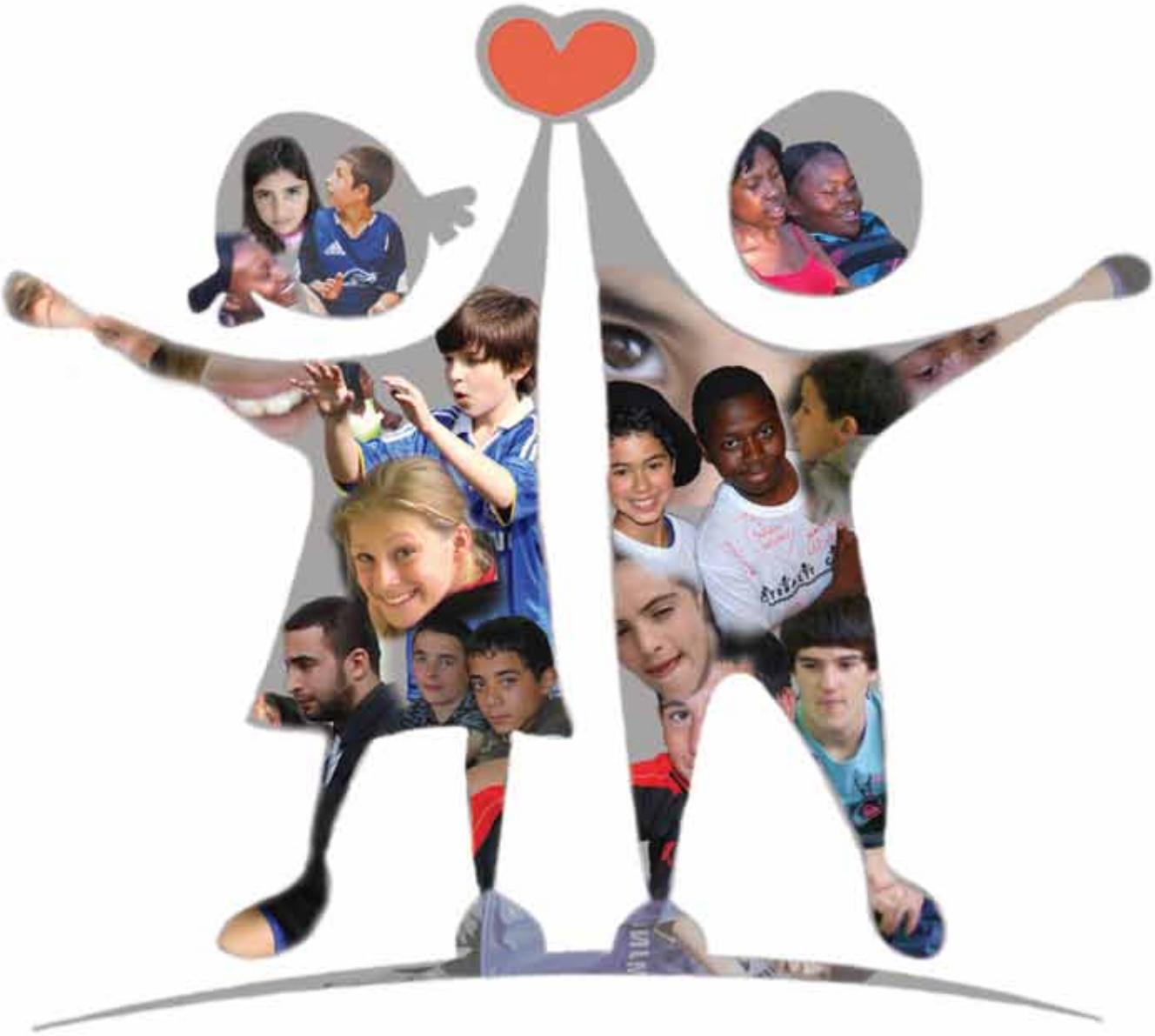

75 ASSOCIATIONS

pour dire non à l'indifférence

LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

AVANT - PROPOS

« Si vraiment les êtres humains étaient capables du respect total du plus petit parmi eux ; si on arrivait à reconnaître autant de valeur dans ce que fait un tout petit que dans ce que fait un adulte qui est déjà construit avec logique, je crois que ce serait une révolution considérable ».

Françoise DOLTO

Cette année 2010 a marqué l'entrée dans une nouvelle décennie et fut un temps fort pour la Voix De l'Enfant au service des enfants touchés par la violence, la misère et parfois même la folie des hommes. Elle a poursuivi ses actions sur le terrain, en France et dans le monde, et consolidé son engagement pour la défense et la promotion des Droits de l'Homme et en particulier des Droits de l'Enfant. Avec et au travers ses 76 associations membres, qui interviennent dans 103 pays, la Voix De l'Enfant a non seulement renforcé son réseau pour une meilleure connaissance des situations d'enfants en danger, mais elle a développé de nouveaux moyens afin de consolider sa capacité d'apporter des réponses adaptées aux besoins de ces enfants et jeunes vulnérables et blessés par la vie.

Près de 30 ans après sa création à la frontière du Cambodge, la Voix De l'Enfant a gardé sa capacité d'indignation et de réaction. Tout au long de l'année, elle a pris la parole lorsque les enfants et les adolescents ont fait l'objet d'injustice ou de propos discriminatoires. Dans « l'intérêt de l'enfant, elle a rappelé qu'il incombait à l'Etat de protéger sa jeunesse qui ne peut être seule responsable des maux de la société d'aujourd'hui. Les enfants sont, au contraire et trop souvent, les premières victimes, directes ou indirectes, des crises économiques, des conflits armés, de la pauvreté, de traite des êtres humains et de toutes les formes d'exploitation, ainsi que des catastrophes naturelles, inondations, tremblements de terre, comme le 12 janvier, à Haïti.

Vous découvrirez, en parcourant ce Rapport d'Activités, qui a été rédigé en équipe, la richesse des programmes menés par la Voix De l'Enfant, et ceux qu'elle a soutenu avec les associations membres qui adhèrent à ses principes fondamentaux. Principes qui jusqu'alors se vivaient au quotidien, mais qui cette année, ont été couchés sur papier, comme si la Voix De l'Enfant voulait graver dans le marbre ce qui fait l'essentiel de son engagement, de ses prises de position, de son combat : l' ENFANT.

Martine BROUSSE
Directrice

SOMMAIRE

Activités Fédératives p.4 à 19

Activités internes

- Rencontre annuelle
- Commission Nationale
- Programme de prévention sur l'utilisation d'Internet
- Nouveaux membres
- Fonds d'aide aux programmes nationaux / internationaux / état civil / programmes d'urgence

Activités externes

- Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
- Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger
- Travaux, Rapports et Projets de loi
- Table Ronde sur le trafic des mineurs dans le sport
- Commission Nationale de Classification des oeuvres cinématographiques
- Conférences , Rencontres et Réunions de travail
- Réunions ministérielles
- Médiateur de la République

Evénements fédérateurs

- Première édition de la Fraternity Cup
- Conférence Nationale du 20 novembre 2010

Actions France p.20 à 28

- Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
  - Ouvertures
  - Projets
- Suivi des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
  - Martigues, Aix-En-Provence, Nantes et Chalon sur Saône
  - Mende – Marvejols
  - 1 an après l'ouverture de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal
- Séminaire National des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
- Affaires judiciaires en cours et constitutions de Partie Civile
- Accompagnement des enfants/adolescents et des familles
- Formations

Actions Européennes p.29 à 33

- Programme Léonardo 2009 - 2011
- Centre Européen de Formation et d'Expertise sur les Maltraitances Infantiles - CEFEMI

Actions Internationales p.34 à 38

- 6 ans après le séisme en Asie du Sud-Est, quel bilan ?
- Mission en Afrique du Sud
- Mission dans la Bande de Gaza
- Programme « Droits de l'Homme pour construire la Paix en Cisjordanie et à Gaza » : bilan 2008 / 2010
- Interventions d'urgence : Tremblement de terre à Haïti

Communication p.39 à 41

- Rendez-vous et manifestations
- Documentaire « Enfants battus : la Justice aurait dû les sauver »

Partenaires p.42 à 55

- Partenaires Institutionnels
- Partenaires Privés
- Partenaires Médias
- Partenaires Evènementiels
- Partenaires Associatifs
- Nouveaux partenaires 2010

Les Médias p.56 à 58

Projets p.59 à 65

Fédératif

- Fraternity Cup 2011

France

- Création d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
- Charte commune des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
- Nouveau matériel d'enregistrement des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
- Formations des professionnels des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Europe

- Conférence Finale du programme Léonardo

International

- Extension des projets état civil
- Projet Etat civil à Haïti
- Mission à Haïti
- Mission en Afrique du Sud
- Mission au Burkina Faso
- Projet au Rwanda

Communication

- Manifeste de la Voix De l'Enfant : 30 ans d'engagement et d'actions
- Colloque sur la gouvernance entreprise – association

Annexes p.67 à 101

Mot de conclusion

Activités fédératives

ACTIVITES INTERNES

• Rencontre annuelle

A partir des réflexions engagées, suite au tremblement de terre à Haïti et à ses conséquences pour les enfants, le thème de réflexion : « En situation d'urgence, quelle protection de l'enfant ? », a été retenu pour la Rencontre annuelle des associations membres, qui s'est tenue les 9 et 10 avril 2010.

Hervé THEAUDIERE a ouvert les débats en faisant référence au Préambule de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, « rappelant que, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé que l' enfant a droit à une aide et à une assistance spéciales ».

Il a souligné la nécessité d'une définition de l'urgence et la question fondamentale qui doit se poser aux intervenants dans l'intérêt de l'enfant :

- En situation d'urgence, à quel moment l' enfant est-il considéré en danger ? En distinguant les situations à l'international et en France,
-Quelles mesures de protection doivent être prises dans l'intérêt de l' enfant ?

Face à une situation extrême telle que celle d'Haïti, s'il est essentiel d'agir, il faut aussi réfléchir auparavant aux diverses possibilités :

Quel accueil - provisoire ou définitif - dans le pays ou dans un autre - dans une famille ou dans une institution ? Quelle place laisser à la famille biologique élargie, et dans l'hypothèse d'une adoption, quelles garanties apporter ?

Les participants ont été appelés à réfléchir à partir des textes internes ou de droit international, et plus particulièrement la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, mais aussi des règles de déontologie, des principes éthiques qui sous-tendent toute action humanitaire, en répertoriant les « bonnes pratiques ».

Saloum N'DIAYE, stagiaire à la Voix De l'Enfant a fait part de son expérience et déploré le défaut de coordination des ONG sur le terrain, l'absence de prise en compte des relais locaux africains (famille élargie, communautés de village ou autres...) qui pourraient souvent permettre de maintenir l' enfant dans son milieu et son environnement culturel, sans avoir recours, dans l'urgence et la précipitation, aux déplacements d' enfants ou aux adoptions intempestives.

Le docteur Pierre DUERTE, co-fondateur de l'association Parcours d'Exil, a dressé la symptomatologie des troubles consécutifs aux traumatismes de l' enfant en situation de péril grave, suite à des catastrophes naturelles, ou suite à un état de guerre ou même dans sa famille, mettant sa vie ou celle de ses proches en danger. Confronté ou exposé à ces situations, l' enfant développera des troubles du comportement qu'il faut savoir comprendre. La gravité de séquelles dépendra de l'amour, la protection, la tendresse et la compréhension ou plus simplement de l' empathie qu'un tiers lui aura donné ou non.

A partir de ces données et de leurs propres expériences, les participants se sont réunis en groupe de travail afin de préparer une Charte ou un Guide des bonnes pratiques.

Après avoir réfléchi sur les notions d'urgence et de protection, quatre axes d'interventions ont été définis pour la mise en œuvre d'une intervention en urgence au service de l'enfant :

- la santé
- la survie matérielle
- la vie sociale (famille communauté culture)
- le traumatisme

A l'issue de la présentation des conclusions de chaque groupe de travail, il a été proposé de créer un comité d'urgence et de réfléchir plus avant à un projet de Charte de bonnes pratiques pour les enfants en cas d'urgence. La Charte a été élaborée sur les fondements des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant et la résolution suivante a été adoptée :

« Dans le but de protéger les enfants, la Voix De l'Enfant, si les circonstances le justifient, propose de mettre en place, à partir des associations présentes sur le terrain, un collectif susceptible d'agir à très court terme, afin d'assurer la survie des enfants, puis dans un deuxième temps, en tant que Comité d'Urgence, d'intervenir auprès des instances nationales ou internationales concernées, pour obtenir des décisions indispensables »

Le projet de campagne d'information et d'appel aux dons proposé par l'Agence Terre de Sienne a ensuite été présenté aux participants et pour clôturer ces deux journées de rencontre, Jean BENDER, musicien et compositeur, a fait écouter la chanson qu'il a écrite et mise en musique pour la Voix De l'Enfant.

• Commission Nationale

Trois Commissions Juridiques ont été réunies en 2010, auxquelles 4 à 7 avocats, ainsi que Françoise FOUQUET-DORR, ancien magistrat et Secrétaire Générale de la Voix De l'Enfant, ont participé.

Lors de chaque réunion, de nouvelles demandes de constitution de partie civile ont été examinées et pour la plupart ont fait l' objet d'un avis favorable avant d' être présentées au conseil d' administration. Ces réunions furent l' occasion d' échanges sur l'avancée des procédures dans lesquelles la Voix De l' Enfant est partie civile. Elles ont aussi permis de préparer les procès à venir et d' arrêter les positions de la Voix De l' Enfant face aux dysfonctionnements relevés au cours des instructions. Par ailleurs, la Commission Juridique a préparé les recommandations qui sont portées par la Voix De l'Enfant dans les dossiers dont elle est saisie pour conseil. Enfin, elle a été amenée à s' interroger sur des questions éthiques au regard de l'intérêt de l' enfant notamment sur les questions d'accueil en famille, de l' accouchement sous X et de l' adoption.

Au cours de la **réunion du 12 février**, les membres ont échangé sur 2 projets de textes déposés au Parlement.
- Suite à la proposition de loi du 21 décembre 2009 relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations, il a été proposé d' envoyer un courrier à Mme MARTINEZ rédactrice de cette proposition afin de faire entendre la position de la Voix De l' Enfant sur cette question.
- Concernant la proposition de loi du 8 juillet 2009 visant à modifier la procédure de huis clos devant la cour d' assises des mineurs, même si la suppression du huis clos peut être utile dans certains procès, les membres restent vigilants sur la brèche qui pourrait être ouverte et développée par une telle réforme. La procédure applicable aux mineurs doit rester spécifique, adaptée à leur âge ; or ces dernières années, le législateur tente de gommer de plus en plus la différence de traitement entre mineurs et majeurs, à la défaveur des premiers.

Au cours de la **réunion du 6 juillet**, les participants se sont interrogés sur la notion de négligence. En effet, suite à une affaire concernant un enfant de 15 mois qui serait décédé dans l' eau de son bain à Trélazé près d' Angers, alors que ses parents auraient été occupés dans une autre pièce, les membres de la commission se sont interrogés sur la notion de négligence et demandés si cette dernière ne devrait pas être traitée, dans certaines situations, comme de la maltraitance.
Après un rapide compte-rendu des propositions émanant des Etats Généraux de l' enfance fragilisée, les membres de la Commission Juridique ont décidé de poursuivre leurs réflexions sur les propositions émises par la Voix De l' Enfant notamment le principe de précaution, le contenu et le traitement des informations préoccupantes et les réponses à apporter aux dysfonctionnements relevés dans les affaires.
Les membres de la commission ont souhaité que soit instauré un principe de précaution qui donnerait priorité à l'intérêt de l'enfant quelle que soit la situation concernée.

Enfin, lors de la **réunion du 27 septembre**, les membres de la Commission Juridique, poursuivant leurs réflexions , ont fait des propositions afin d'améliorer la « traçabilité » des familles accompagnées par des services sociaux, mais qui ne donnent pas leur nouvelle adresse en cas de déménagement.

La Commission a proposé que la Voix De l' Enfant demande que soient développées et simplifiées les évaluations pluridisciplinaires des situations d' enfant en danger, afin d' aboutir à davantage de cohérence dans les prises en charge. Sur cette question, la Voix De l' Enfant a d'ailleurs été auditionnée à l' Assemblée Nationale, dans le cadre de l' étude de la proposition de loi dite « Martinez ».
La Commission a également fait une proposition pour que soit attribué aux associations, telle que la Voix De l' Enfant, l' élargissement des possibilités d' exercer les droits reconnus à la partie civile.

Réunion des avocats

Le 12 février, les avocats intervenant pour la Voix De l' Enfant, ou pour des associations membres ont rejoint les membres de la Commission Juridique, afin de poursuivre et d' enrichir les travaux en apportant leur expérience quotidienne dans le traitement des affaires.

Les avocats et juristes ont notamment échangé sur les effets de la récente adoption de la loi instituant «l'infraction d' inceste sur mineur» ainsi que sur les affaires qu'ils ont à connaître sur des enfants victimes.

Le 12 mars, la Commission Pluridisciplinaire sur l'Enfance Maltraitée et le Groupe de Travail sur la Prévention se sont associés aux travaux de la Commission Nationale : une quinzaine de personnes, représentant des associations membres, y ont participé.

• La matinée a été consacrée à la prévention. Thomas ROHMER, Président de Calysto, membre partenaire de la Voix De l'Enfant, a présenté le programme national que Calysto développe dans les établissements scolaires sur l'utilisation des nouveaux outils numériques : internet, téléphone portable, réseaux sociaux. Il a donné un certain nombre de clés pour une utilisation responsable, qui s'adresse tant aux enfants qu'aux parents et aux enseignants.

• L' après-midi, lors de la deuxième partie de la rencontre, les associations ont échangé sur les thématiques traitées dans les groupes de travail, lors des Etats Généraux de l'enfance fragilisée :

- Traitement de l' information préoccupante
- Travail social
- Prévention et soutien à la parentalité
- Situations de précarité
- Jeux dangereux - Jeux violents

Plusieurs propositions relatives à la protection des enfants victimes ont été formulées par les participants, dont certaines ont contribué aux recommandations que la Voix De l'Enfant a remises pour le rapport final des Etats Généraux de l'Enfance.

• Programme de prévention sur l'utilisation d'Internet

La Voix De l'Enfant soutient le Tour de France des établissements scolaires réalisé par les équipes de Calysto, membre partenaire. Durant l'année scolaire 2009-2010, 10 000 établissements ont sollicité cette intervention. 380 000 enfants du CE1 à la terminale ont été sensibilisés à une utilisation des nouvelles technologies : Internet, le téléphone portable, les réseaux sociaux.
Les parents et les enseignants sont également informés, afin de pouvoir répondre aux questions et besoins de leurs enfants.

De plus, le 4ème baromètre "Enfants et Internet" a été publié en décembre 2010. Ce baromètre prend ses sources à partir de l' enquête réalisée auprès d'un échantillon de 35 000 enfants âgés de 11 à 17 ans, rencontrés lors du Tour de France des Etablissements Scolaires.

Avec Calysto, la Voix De l' Enfant a proposé aux responsables de Facebook de réunir un Comité de professionnels qui présenteront des propositions pour améliorer la protection des enfants qui utilisent ces nouveaux réseaux sociaux.
Quelques chiffres : 75% des 15-17 ans et des 13-15 ans possèdent un profil sur Facebook. La publication de photos ou de vidéos sur Facebook reste l' activité favorite avec 60% de 15-17 ans qui pratiquent régulièrement cette activité. 87% des 11-13 ans ne protègent aucune de leurs données personnelles sur Facebook. Ils sont presque 3 sur 10 de cette même tranche d'âge à y accepter systématiquement «les nouveaux amis» qui se présentent, alors que Facebook est interdit au moins de 13 ans.

• Nouveaux membres

Fondation Anouk :

Association genevoise ayant pour but de rendre les conditions de séjour et d' accueil dans les unités pédiatriques plus agréables en assurant leur décoration aux bénéfices des jeunes patients.

Entr'Aide :

Association du 19ème arrondissement de Paris proposant des activités d' accompagnement scolaire et d' accès à la culture et aux loisirs pour les enfants ainsi que des ateliers d 'insertion professionnelle et de soutien à la parentalité pour les adolescents et les jeunes adultes.

Papi, Mamie… et Moi ?

Association de Villeneuve sur Yonne (89) travaillant à la valorisation des liens intergénérationnels pour permettre aux enfants de renouer des liens avec leurs grands-parents lors de situation de ruptures familiales : divorces, séparations, violences conjugales. L' objectif est de « responsabiliser les adultes dans l' intérêt de l' enfant ».

Valued Citizens Initiative :

Association Sud-Africaine, oeuvrant dans les provinces du Gauteng, du Free State, de Limpopo et du KwaZulu-Natal pour mener des programmes d' éducation à la citoyenneté, au leadership et à la non-violence. Valued Citizens Initiative propose notamment des programmes de réhabilitation à destination des jeunes délinquants.

• Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux / Internationaux / Etat-civil / d'Urgence

Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux

SOLIDIMEY : Accompagnement scolaire et sorties Culturelles Ludiques, Paris, 18ème.
Embauche d'une coordinatrice qui aura notamment pour mission de professionnaliser l'association et d' assurer la stabilité de l' accompagnement à la scolarité tout en assurant une permanence pour les programmes ludo-culturels durant les vacances scolaires. Le co-financement permettra aussi la prise en charge du diplôme du BAFA pour cinq animateurs de Solidimey.

TETE EN L'AIR : Amélioration du devenir scolaire des enfants opérés en Neurochirurgie, à l'Hôpital Necker – Enfants Malades, à Paris.

Elaboration d'un projet d' étude sur deux années, visant à répertorier et à valoriser les bonnes pratiques et les approches pédagogiques pour faciliter l' accès aux savoirs et à l' autonomie des enfants opérés en neurochirurgie. Chaque année 1200 jeunes sont opérés dans le service pédiatrique de neurochirurgie de Necker – Enfants Malades et 700 sont suivis par l'association.

PAROLE & JUSTICE : Actions de sensibilisation et de prévention contre les violences sexuelles auprès d' enfants et d' adolescents à la Roche-Sur-Yon (85).
Création d'une Commission Jeunesse qui réfléchit avec les jeunes à la mise en place d' actions de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles. Elaboration d'une brochure sur le viol.
Formation du personnel scolaire pour l'accompagnement des jeunes. Depuis janvier 2010, 195 jeunes ont pu être informés et sensibilisés.

ENFANTS DU MONDE : Accueil Social, Marseille.
Cet Accueil permet aux enfants et aux familles en grande précarité de trouver un lieu d' écoute personnalisée qui permet de maintenir leur dignité et d' éviter l' exclusion. Ce lieu représente aussi pour l'association un moyen d'assurer un suivi social des familles et d' être un relais avec les divers organismes et institutions locales. En 2009, l' Accueil a apporté son soutien à 666 familles.

ENFANTS DU MONDE DROITS DE L'HOMME : Atelier de musique pour l'insertion socioculturelle des jeunes d' origine étrangère en difficulté, Kremlin Bicêtre (94).
Cet atelier ambitionne de développer les capacités d' expression et d' écoute des adolescents, et de favoriser la cohésion de groupe en permettant à chacun de trouver sa place. Les bénéficiaires de ce programme sont les Mineurs Isolés Etrangers accueillis dans le Centre d'Hébergement.

MAISON DE SAGESSE : Programme d'accompagnement à la Scolarité dans le 13ème arrondissement de Paris.
Depuis 2006, le programme d'accompagnement à la scolarité mené par la Maison De Sagesse en partenariat avec la CAF de Paris propose aux enfants démunis du quartier Chevaleret un soutien dans leur travail scolaire de façon individualisée ainsi que des sorties ludiques et culturelles.
60 jeunes des classes du primaire et du secondaire bénéficient du soutien de l'association.

RENCONTRES JEUNES ET HANDICAPS : Une meilleure formation pour une plus grande efficacité dans l'écoute des adolescents, Saint-Mandé (94).
L'association intervient dans des établissements scolaires pour échanger avec les jeunes sur la thématique du handicap. Le Programme soutenu permettra de mieux former en interne les intervenants bénévoles qui se rendent dans ces établissements et en externe les intervenants salariés. Depuis 15 ans 100 000 écoliers ont été sensibilisés.

DESSINE MOI UN MOUTON : Les séjours thérapeutiques, Paris, 10ème.
Organisés depuis 1995, ces séjours sont le point de départ d'un travail effectué tout au long de l'année avec les enfants et les parents, notamment autour de l' observance des traitements, les conduites à risques (sexualité..) la libération de la parole autour de la maladie, des secrets et non-dits au sein de la famille. En 2010 trois séjours ont été organisés.

AISPAS : Suivis psychologiques d' enfants et d' adolescents victimes d'agressions sexuelles, à Saint-Étienne, Roanne et Montbrison, dans le département de la Loire.
Ce programme vise à permettre aux victimes d'agressions sexuelles d'être accueilli rapidement dans un lieu d' accueil, d' écoute et de prise en charge psychologique, adaptée et spécifique. Des co-thérapies (à 2 psychologues) sont proposées aux victimes pour faciliter l'expression et libérer leur parole. Deux secrétaires écoutantes, à temps partiel, et 7 psychologues assurent cet accueil et cette prise en charge. En 2009, 82 enfants et adolescents (4 à 17 ans) ont bénéficié de suivis psychologiques d'AISPAS.

GRPAS : « Une semaine sans télé, cap ou pas cap ? », Rennes, en Ille et Vilaine.
Le GRPAS mène des activités avec des enfants dans des quartiers dits populaires afin de favoriser le lien social entre les familles les institutions. Le Programme présenté permettra à une vingtaine d'enfants du quartier Maurepas de prendre le temps de faire le point sur leur consommation individuelle et/ou familiale de la télévision, tout en profitant de cette dynamique pour créer des espaces d' animation collective et festive.

Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux

BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE : Programme petite enfance dans les bidonvilles de Katmandou – Népal
Le projet vise à améliorer les conditions de développement de la petite enfance dans les bidonvilles de Katmandu, par la mise en place d'un centre préscolaire adapté aux enfants de 3 à 5 ans et par l'accompagnement des parents dans l'éducation de leurs enfants.

SOS ENFANTS : Accès à l'eau et à l'hygiène pour une école primaire – Burkina Faso
Le projet a pour but de réaliser un forage et de construire un bloc sanitaire de 6 latrines, pour que les 400 enfants de l'école primaire du village de Guié aient accès à l'eau potable.

BAZAR SANS FRONTIERES : Projet de colonie de vacances en centre plein air – Madagascar
Le projet est d'accompagner 750 enfants défavorisés issus du bas quartier Andohatapenaka de Tananarive, en colonies de vacances dans la région d'Anjozorobe, à 80 kms de la capitale.

BAYTI : Soutien aux mineurs en situation difficile – Maroc
L' objectif du projet est de mener des activités de réhabilitation sociale pour des enfants « en situation de rue », qui visent l approche, la mise en confiance et l' orientation des enfants dans la rue, en vue d'une réinsertion familiale potentielle et/ou socioprofessionnelle.

UN ENFANT PAR LA MAIN : Programme nutrition pour les enfants de Bach Thong – Vietnam
L' association a pour objectif d'améliorer l' état de santé et de nutrition de 220 enfants de moins de 5 ans et de 50 femmes enceintes, sur 6 communes du district de Bach Thong au Vietnam.

DEFENSE ENFANTS MAURITANIE : Ecole nomade – Mauritanie
Le projet vise à continuer l'action en faveur de la scolarisation de 50 enfants de bergers nomades, âgés de 6 à 7 ans, à travers un enseignement adapté à leurs conditions de vie. La région ciblée est celle de Bousdéra, à 180 kms de Nouakchott.

SOLIDARITE ENFANCE ROUMANIE : Réinsertion sociale et professionnelle de jeunes issus de la rue – Roumanie
Le projet vise à aider les enfants des rues de la ville de Satu Mare, lors de leur accueil dans l' Appartement Social, à acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale à travers l'autonomie, la responsabilisation et le développement de l'estime de soi.

ENFANTS & DEVELOPPEMENT : Travail de rue et Centres d'accueil d'urgence pour des enfants des rues de Katmandou – Népal
Le projet a pour objectif d'apporter un soutien à 260 enfants en situation de rue et de les aider à quitter définitivement la rue, en permettant leur réintégration familiale, sociale, scolaire ou professionnelle grâce à un Centre d'Accueil d'Urgence et d'Ecoute.

VOIX DE L'ENFANT NABEUL : Soutien aux jeunes mères célibataires – Tunisie
L' association propose à de jeunes mères célibataires «déshonorées» et rejetées par la société, un lieu d' écoute, de formation professionnelle, d'aide psychologique, juridique et matérielle et, de leur permettre de devenir plus responsables d' elles-mêmes et de leur enfant.

KROUSAR THMEY : Soutien à la maison familiale Kampong Cham 1 – Cambodge
Le projet vise à réintégrer socialement de manière progressive 14 enfants des rues, abandonnés ou victimes du trafic d' êtres humains, par le biais d'une structure familiale et sociale où les enfants sont confiés aux parents de la maison familiale.

UN ENFANT PAR LA MAIN : Clubs enfants et espaces de jeu et d'apprentissage – Vietnam
Afin de réaliser de manière concrète une approche sécuritaire et pédagogique favorable à 287 enfants issus de 7 villages, l'association met en place 7 Clubs Enfants, espaces où sont proposées des activités sportives et culturelles, des activités de prévention, de sensibilisation et d'information sur la protection des enfants.

ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS : Parrainage collectif – Madagascar
Le projet vise à parrainer 22 écoles et le village d' Anjomakely, en assurant la distribution de nourriture, de semences, de savon, de lait pour bébés, et le financement des cantines des écoles et, l'achat de médicaments et de vêtements. Des placements d'orphelins en famille sont par ailleurs réalisés.

PARCOURS D'EXIL : Programme de lutte contre le stress post-génocide – Rwanda
Ce projet vise à permettre un transfert de compétences entre le Centre de santé de Parcours d'Exil, spécialisé dans la prise en charge médico-thérapeutique des victimes de tortures et des mineurs isolés, et l'association rwandaise Uyisenga N'Manzi qui accueille 3200 orphelins du génocide rwandais, et de réaliser sur place des prises en soins médico-thérapeutiques.

ENFANTS DU MONDE : Nutrition, achat de Moringa et de riz pour 300 enfants – Madagascar
L' objectif du programme est de lutter contre la malnutrition infantile par l'apport d'Extraits Foliaires de Luzerne (EFL) et de poudre de Moringa, dans les quartiers pauvres de la ville de Tuléar, pour 300 enfants des centres sociaux ou dans les prisons. Une éducation à l'hygiène est par ailleurs assurée.

ASSOCIATION MAROCAINE IFOULKI : Vélos pour la scolarisation des élèves – Maroc
Le projet vise à réduire l'abandon scolaire dans la région de Ifoulki, en fournissant 67 vélos, à des enfants à partir de 12 ans et dont les villages sont éloignés à plus de 3 kms de l'école, afin qu'ils puissent aller à l' école.

Programmes Etat civil

PLANETE ENFANTS : Des papiers pour lutter contre l' exploitation des enfants – Népal
L' objectif du programme est de créer des mécanismes communautaires pour la prévention et la protection des enfants et des femmes contre la violence et la traite. Pour cela, Planète Enfants agit spécifiquement sur le taux d' enregistrement des naissances en sensibilisant les communautés, en menant un plaidoyer auprès des autorités et en établissant des certificats de naissance pour les enfants.

VOLONTARIAT : Enregistrement des naissances – Inde
L' objectif est de régulariser la situation de 20 à 25 enfants chaque année qui ne sont pas enregistrés à l' état civil, dans la région de Pondichéry, et de sensibiliser particulièrement les populations nomades et celles issues des tribus, qui n' ont pas l'habitude de cette pratique ni les moyens de payer les frais administratifs et les transports pour se rendre en ville.

MORADIA : Enregistrement des naissances - Brésil
Le projet a pour objectifs d' établir l' état civil des enfants des rues de Sao Paulo qui n'ont pas de documents d'identité, enfants que l'association accueille en cure de désintoxication et resocialise par le biais de trois centres d' accueil.

Programmes d'urgence

SOS ENFANTS : le programme soutenu a consisté à équiper trois classes préscolaires du Groupe St Alphonse après leur reconstruction post séisme. Par ailleurs, du matériel informatique et 15 000 pastilles permettant de purifier 1,5 million de litres d'eau ont été acheminés vers le bidonville de Cité Soleil, à Port au Prince.

MAISON DE SAGESSE : les actions d'urgence de l' association, en partenariat direct avec la Voix De l'Enfant, ont consisté en la mise à l'abri et au regroupement familial en France d'une fillette isolée suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, et en la mise en œuvre d'un programme nutritif, pour 150 enfants déplacés et isolés, dans la région de Saut d'Eau et Mirebalais.

LA CHAINE DE L'ESPOIR : l' association a mis en œuvre un programme d'aide aux écoles, accueillant des enfants victimes du séisme dans la commune des Abricots, qui consiste à distribuer des kits scolaires d'urgence pour permettre le retour à l' école des enfants, déplacés suite au séisme, et soutenir 11 écoles qui accueillent les enfants déplacés et les écoliers démunis qui les fréquentent, afin de pérenniser la scolarisation des enfants et favoriser un enseignement de qualité.

ACTIVITES EXTERNES

• Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

La Voix De l'Enfant a participé aux réunions mensuelles de la sous-commission C sur les Questions Nationales ainsi qu'à plusieurs réunions de la sous commission A sur les Questions de société, éthique.

En 2010, la Voix De l'Enfant a également participé et suivi les travaux de plusieurs groupes de travail concernant :

- le projet de loi organique relatif au Défenseur des droits,
- le port du voile intégral,
- la réforme de la procédure pénale.

L'ensemble de ces travaux a abouti à l'adoption d'Avis de la CNCDH lors des Assemblées plénières. Lors de la plénière du 10 juin, le Ministre de l'Immigration, Monsieur Eric BESSON, a présenté son projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et la nationalité sur lequel la CNCDH a présenté un Avis critique.

• Le 20 mai, la CNCDH a accueilli Thomas HAMMARBERG, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Cette rencontre fut l'occasion pour la Voix De l'Enfant d'intervenir sur la question des mineurs délinquants et mineurs isolés étrangers et d'interroger le Commissaire au Droits de l'Homme sur la position européenne en matière d'accueil et de protection des mineurs isolés étrangers.

• En août, suite aux déclarations du Président de la République, à Grenoble, la directrice de la Voix De l'Enfant, en tant que Vice Présidente de la CNCDH, a participé à la rédaction d'un communiqué de presse rappelant les engagements internationaux et européens de la France et en particulier ceux relatifs aux mineurs.

• En novembre dernier, après saisine de la CNCDH par le Gouvernement, un Groupe de Travail, auquel la Voix De l'Enfant a activement participé, s'est constitué pour préparer une note présentant des préconisations pour l'élaboration d'un protocole facultatif à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, prévoyant une procédure de communications individuelles et collectives.

A cette même époque, la Voix De l'Enfant a participé à une rencontre avec des représentants du Comité Européen pour la prévention de la torture : les thèmes des mineurs non accompagnés et l'hospitalisation sous contrainte ont été abordés.

La Voix De l'Enfant, qui avait participé au groupe de travail sur la traite et l'exploitation des êtres humains en France et au groupe de rédaction, a été présente à la conférence de presse organisée à la CNCDH afin de présenter aux médias l'étude publiée à ce sujet par la CNCDH à la documentation française. A cette occasion, la Voix De l'Enfant a insisté sur la nécessité de la mise en œuvre d'une véritable politique de protection des mineurs victimes de traite, qui précise également la poursuite pénale des adultes profitant du trafic.

• Le 21 octobre, à l'occasion de la 4ème Journée Européenne de lutte contre la traite des êtres humains, et dans le cadre de l'Année Européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le « Collectif Ensemble contre la traite » a organisé à la Maison du Barreau, un colloque intitulé « Identifier, protéger et prendre en charge les personnes victimes de la traite des êtres humains : comment améliorer la coopération entre les différents acteurs ? » Martine BROUSSE, Vice-présidente de la CNCDH a présenté le rapport rédigé par la Commission. Elle a insisté sur les difficultés d'identification des personnes victimes de la traite, leur protection et leur accompagnement ainsi que sur les dispositifs nationaux et européens de lutte contre la traite.

• Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger

Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public «Enfance en Danger»

La Voix De l'Enfant, administrateur du GIP Enfance en Danger qui regroupe deux services, le Service National Téléphonique de l'Enfance en Danger (119) et l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED), a régulièrement assisté aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale. Lors de la séance du 7 janvier, Mme Patricia ADAM, Députée de Brest a été élue Présidente du Groupe d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger, et Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS nommée Directrice Générale. La Voix De l'Enfant a interpellé la nouvelle Présidente et la Directrice afin que le Conseil d'Administration du GIPED consacre davantage de temps aux réflexions de fonds et être ainsi en mesure d'apporter des réponses attendues par les professionnels. Au cours de l'année, la Voix De l'Enfant a participé à deux rencontres organisées par le GIPED.

• **Le 17 juin**, a eu lieu la Journée de Rencontre « 119/Correspondants Départementaux ».

Cette Rencontre s'est déroulée autour du thème de « l'analyse des pratiques collaboratives, trois ans après la loi du 5 mars 2007 ». Les représentants des Conseils Généraux ont présenté leur mode de fonctionnement face à des problématiques comme « la notion d'urgence et le traitement des informations recueillies au 119 et par la celle départementale » ou « la nouvelle approche du danger et l'impact sur la hausse des transmissions au 119 ». Tous ont constaté que le nombre de transmissions s' était accru et que ces dernières étaient plus précoces du fait de l'élargissement de la compétence du Conseil Général, par la loi du 5 mars 2007.

La rencontre a été clôturée avec la remise officielle du 5ème Rapport annuel de l'ONED par Madame Patricia ADAM à Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.

• **Le 11 octobre**, journée de travail franco-québécoise.
La Voix De l'Enfant a été présente à la journée organisée par l'ONED sur le thème était « Quels référentiels pour le pilotage des politiques en protection de l'enfance ? ». Cette rencontre franco-québécoise fut l'occasion d'échanges sur les pratiques et l'approche des mesures de protections de l'enfance.

• Travaux, Rapports et Projets de loi

Loi sur l'Inceste

Le 26 janvier, l'Assemblée Nationale a adopté, en deuxième lecture, la proposition de loi tendant à inscrire l'inceste commis sur les mineurs dans le code pénal. Cette infraction, qui était déjà réprimée implicitement, l'est désormais explicitement. La Voix De l'Enfant qui souhaitait engager un débat sur la question du consentement des mineurs victimes et de la notion de contrainte, estime que l'adoption de cette loi risque de créer beaucoup de désillusions chez les victimes mais plus encore, d'inégalités pour les mineurs victimes de violences sexuelles.

Rapport sur les Mineurs isolés étrangers

Le 15 février, la Voix De l'Enfant a été auditionnée par Madame Isabelle DEBRE, Sénatrice, qui avait pour mission de présenter des propositions concrètes relatives à l'accueil et à la prise en charge des mineurs isolés étrangers arrivant sur le territoire.
Elle a particulièrement insisté sur l'importance de donner, dans les meilleurs délais, un statut à ces mineurs dont il est important de rappeler qu'ils ne sont pas expulsables car mineurs. Elle a renouvelé la proposition qu'elle avait soutenue il y a des années, dans le cadre des travaux de la CNCDH, qui demandait l'ouverture d'un Centre spécifique d'Accueil, d'Observation et d'Orientation pour ces mineurs en grande souffrance. La Voix De l'Enfant a également souligné les difficultés que rencontrent ces jeunes notamment à leur majorité, et la nécessité de mieux les accompagner notamment grâce à l'octroi d'un titre de séjour systématique en cas de poursuites d'études.

Le rapport « les Mineurs isolés étrangers en France » a été remis à Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Garde des sceaux, en mai 2010.

Proposition de loi sur la transmission des informations entre conseils généraux

Le 30 novembre, la Voix De l'Enfant a été auditionnée par Madame Henriette MARTINEZ, Députée des Hautes-Alpes, dans le cadre de la proposition de loi relative au suivi par la transmission des informations des enfants en danger. Elle a notamment proposé que des délais de réponse soient instaurés, afin d'avoir plus d'efficacité dans cette transmission.

• Table Ronde sur le trafic des mineurs dans le sport

Workshop : la protection des jeunes sportifs

Le 3 mai, à l'Auditorium du Retiro, au siège du groupe Richemont, en collaboration avec l'association membre Laureus Sport for Good et son partenaire le Think tank Sport et Citoyenneté, la Voix De l'Enfant a organisé un Workshop sur la protection des jeunes sportifs, notamment dans le milieu du football.

Cette réunion informelle, organisée à l'occasion de la Coupe du Monde, était une première étape dans un processus à long terme. Elle a eu pour objectif d'aborder cette problématique sous l'angle de la Protection de l'Enfant et de réunir toutes les parties prenantes : autorités publiques françaises et institutions européennes, mouvements sportifs français et africains et acteurs de la société civile. L' éventail des personnalités présentes a conféré à ce panel un caractère inédit et a renforcé sa légitimité.

Lors de cette rencontre, un consensus s'est formé sur la nécessité d'éradiquer le problème de l'exploitation des jeunes mineurs et de sensibiliser tous les acteurs et l'opinion publique à cette question.

Deux objectifs majeurs ont été identifiés pour le groupe de travail :
• Etablir un état des lieux à partir de la réalité du terrain et de données chiffrées ;
• Adresser aux autorités de régulation membres du groupe de travail des propositions tout en ayant à l'esprit les différentes problématiques liées à la gouvernance sportive.

• Commission Nationale de Classification

La protection de l'enfance et de la jeunesse est l'objet de la mission de la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques. Les membres, nommés par les Ministères et Institutions compétents, visionnent intégralement l'ensemble des œuvres cinématographiques avant leur sortie en salles. Après des débats parfois animés, ils émettent un avis sur chacune d'entre elles, y compris les courts métrages et les bandes annonces. « L'avis recommandant une mesure d'autorisation tout public ou d'interdiction à une catégorie d'âge moins de 12 ans, de moins de 16 et de moins de 18 ans. Elle peut proposer que chacune de ces mesures soit accompagnée d'un avertissement destiné à l'information du spectateur sur le contenu de l'œuvre ou certaines de ses particularités » ? En début d'année, le mandat des membres de la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques a été renouvelé. La Directrice de la Voix De l'Enfant, Martine Brousse, suppléante depuis deux mandats, a été nommée membre titulaire pour trois ans. Comme les années précédentes, la Commission a visionné un certain nombre de films qui ont nécessité des visas d'interdictions. Il est intéressant de noter, pour l'exercice 2010, une arrivée en nombre des courts métrages, facilitée par les nouvelles technologies et dont les jeunes auteurs semblent venir chercher un label, auprès de la Commission. Par ailleurs, il faut souligner une certaine diminution dans les degrés des interdictions : cette diminution interpelle plusieurs membres, dont la Voix De l'Enfant, qui s'inquiètent du risque de banalisation de la violence, de l'utilisation des stupéfiants et de l' incitation à transgresser les lois.

• Conférences, Rencontres et Réunions de travail

Journée Nationale des Victimes

Le 22 février, la Voix De l'Enfant a participé à la journée organisée par l'INAVEM dans la salle des Pas Perdus de la Cour d'Appel du Tribunal de Grande Instance de Paris où de nombreuses personnalités et des professionnels responsables de la prise en charge des victimes ont pu s'exprimer, en autres, avec un pinceau, sur une immense fresque.

La quinzaine de l'Enfant Africain

Le 5 juin, Martine BROUSSE, Directrice de la Voix De l'Enfant, est intervenue lors de la Conférence inaugurale de la Quinzaine de l'Enfant Africain, à l'Assemblée Nationale, sur le thème : « Enfants d'Afrique, enfants du monde : Universalité des droits et spécificité des territoires ». Elle a notamment insisté sur la notion d'intérêt de l'enfant et du temps de l'enfance.

Mineurs isolés étrangers

En début d'année, Carole BOUQUET a été sollicitée par le Prix Goncourt 2008 et Monsieur ATIQ RAHIMI, pour intervenir sur la situation des Mineurs isolés afghans errant dans les rues parisiennes. La Voix De l'Enfant a rapidement organisé deux réunions le 28 janvier et le 24 février avec des professionnels de terrain spécialisés : Enfants du Monde- Droits de l'Homme, Parcours d'Exil, membres de la Voix De l'Enfant ; Arc 75, France Terre d'Asile, et la DDASS. Ces deux réunions ont permis de réunir les principaux interlocuteurs et de favoriser un travail en équipe et pluridisciplinaire sur la situation particulière de ces jeunes. Après s'être assurée de la prise en charge et des améliorations en cours de leur accueil de jour notamment, la Voix De l'Enfant reste attentive à cette question et suit l'évolution de la situation.

Le 2 juin, la Voix De l'Enfant a participé au petit déjeuner-débat organisé par France Terre d'Asile (FTDA) en présence de la Sénatrice Isabelle DEBRE, suite à son rapport « les mineurs isolés étrangers en France ». Est également intervenue Mme Myriam EL KHOMRI, adjointe au Maire de Paris chargée de la protection de l'enfance, très impliquée sur cette question. La Voix De l'Enfant s'est félicitée d'un certain nombre de propositions présentées par la Sénatrice tout en proposant d'aller plus loin notamment concernant le titre de séjour des mineurs pris en charge par l'ASE, devenus jeunes majeurs et en émettant des doutes sur la poursuite de l'utilisation des tests osseux qui seraient même renforcés par la création de Centres de référence régionaux.

Visites d'établissement d'accueil des mineurs en difficulté

Le 24 septembre dernier, Monsieur DUCHEMIN, Président de l'Association de Thietreville qui gère trois structures d'Accueil d'enfants depuis plusieurs décennies près du Havre, a invité la Voix De l'Enfant à se rendre sur place pour mieux connaître le fonctionnement de ce type d'établissements.

La Voix de l'Enfant a échangé avec les équipes éducatives et dirigeantes du Centre Educatif Renforcé (CER), d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), d'un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) et d'un Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) qui assure le suivi des jeunes dans les familles.

En début d'après-midi, le pédopsychiatre de l'ITEP, qui pratique à l'Hôpital de Dieppe, où la Voix De l'Enfant et l'association En Parler ont créé une UAMJ, a présenté aux acteurs sociaux, les effets des troubles du comportement dont peuvent souffrir des enfants et adolescents.

L' approche et les méthodes éducatives de l'association offrent aux jeunes en difficulté, en échec scolaire, la possibilité de trouver à la suite d'une formation, une activité professionnelle. Un des objectifs des équipes éducatives est de redonner confiance aux jeunes qui souvent ne connaissent que l'échec, en faisant renaître chez eux « l'estime de soi » et en travaillant aussi sur le respect des autres et des règles.

• Réunions ministèrielles

Etats Généraux de l'Enfance fragilisée : du 16 février au 16 juin 2010.

Suite à l'annonce du Président de la République lors de la réunion du 20 novembre 2009, à laquelle il avait convié, pour le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 10 associations de protection de l'enfance, dont la Voix De l'Enfant, les Etats Généraux de l'Enfance ont eu lieu du 16 février au 16 juin 2010, sous l'impulsion de Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.

Pendant les quelques mois de travail des quatre ateliers, la Voix De l'Enfant a été invitée à participer à un seul atelier, malgré ses demandes réitérées et motivées du fait de la diversité des actions menées par ses associations membres. La Voix De l'Enfant a été inscrite par le Ministère dans l'atelier qui avait pour thème « Améliorer la transmission d'informations relatives aux enfants en danger ou en risque de danger entre les acteurs de la protection de l'enfance».

La Voix De l'Enfant a participé aux cinq réunions du groupe de travail. Dès la première réunion, elle a communiqué un certain nombre de propositions. Malgré ses diverses interventions, la Voix De l'Enfant considère que les discussions, très cloisonnées, n'ont pas permis d'aborder, dans le fond, les problématiques relatives aux informations préoccupantes, ni d'apporter de réelles réponses à ses interrogations.

Au cours de ces réunions, les participants (élus, membres des Conseils Généraux, institutions et associations de protection de l'enfance) ont tout d'abord présenté et précisé leurs attentes et leurs pistes de réflexions. La Voix De l'Enfant a insisté sur la nécessité de définir certaines notions comme « une information préoccupante », afin d'harmoniser les pratiques au niveau national, pour une plus grande efficacité du traitement des situations des enfants en danger et des enfants victimes.

C'est à la fin des travaux qu'une définition de « l'information préoccupante» a notamment été laborieusement élaborée. Cette dernière a été qualifiée de « longue et complexe», pour reprendre les propos du Directeur de la Cohésion Sociale et Président du Groupe de travail, lors de la clôture des Etats Généraux le 16 juin dernier.

Lors de cette clôture, Madame Nadine MORANO a présenté les principales « mesures » qui devaient être prochainement prises, notamment concernant la protection des enfants en danger.
Parmi elles, celles pour les professionnels qui seront « encouragés à parler le même langage et favoriser la circulation de l'information » et, « les règles communes et strictes en matière d' échange d'informations afin de repérer le maximum d' enfants en danger » seront promues.
Par ailleurs, un « livret des Etats Généraux de l'enfance fragilisée » restituant l' ensemble des mesures retenues par le Secrétariat d'Etat, a été remis à l' ensemble des participants. Ce livret propose notamment pour le soutien à la parentalité l' élaboration d'un livret parental, la systématisation de l'entretien prénatal précoce, la création d'un portail Internet de soutien aux parents et un numéro de téléphone unique pour les parents.

La Voix De l'Enfant constate qu'aucune des propositions qu'elle avait préconisées n'a été retenue, ce qu'elle regrette car elles émanaient des professionnels de terrain confrontés chaque jour à des situations de mauvais traitements ou agressions sexuelles. La Voix De l'Enfant regrette également qu'aucune proposition n' ait fait l' objet d'une réflexion plus soutenue entre autres, concernant le principe de précaution, le travail à « heures et jours ouvrables, 9h / 17h » facteurs des dysfonctionnements dans les affaires de morts d'enfants.
La Voix De l'Enfant estime que, pour garantir une égalité de traitement, il est essentiel d'harmoniser les pratiques. Il est important de souligner que certains représentants des Conseils Généraux n'y sont pas favorables sous prétexte du principe de libre administration des Collectivités Territoriales.
Les principales propositions émises par la Voix De l'Enfant étaient entre autres :

- l' élaboration et la mise en œuvre d'un référentiel décrivant les critères utiles et nécessaires à l'envoi d'informations préoccupantes au Conseil général ou d'un signalement à l'autorité judiciaire,
- la mise en place d'un principe de précaution en faveur des mineurs en danger qui le nécessitent,
- la réactivité, selon des degrés de vigilance et de suivi des différentes situations,
- la mise en place d'une « traçabilité des familles », sous le contrôle de l'autorité judiciaire, avec l'aide des CPAM et des CAF,
- un travail en réseau et en pluridisciplinarité,
- la clarification et la redéfinition du rôle des travailleurs sociaux,
- l' objectif est de présenter des propositions concrètes pour la prise en charge des mineurs, en particulier, des mineurs en danger.

La Voix De l'Enfant, qui était dubitative quant aux résultats qui pouvaient être escomptés en si peu de temps, reste, plus que jamais, convaincue qu'il faut une réelle réforme du système social de protection de l'enfance en danger. Les drames du petit Lorenzo, de Marina, de Samir, d'Enzo et de tant d'autres, auraient sans doute été évités si le système social fonctionnait différemment et plaçait l'intérêt de l'enfant au cœur de ses priorités.

• Médiateur de la République

Le Médiateur de la République, Jean-Paul DELEVOYE, a lancé, le 10 février 2010, la plateforme LeMédiateurEtVous.fr, nouveau réseau social permettant débats et échanges, sur les droits des citoyens entre des internautes, des experts et le Médiateur de la République : « Véritable espace de travail collaboratif, cette plateforme favorise l'initiative citoyenne en promouvant un comité de réflexion et d'idées composé de citoyens et d'experts qui alimenteront les propositions de réforme, que le Médiateur de la République portera devant le décideur politique ».

EVENEMENTS FEDERATEURS

• Première édition de la Fraternity Cup

A l' occasion du vingtième anniversaire de la ratification, par la France, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et à l'aube de la Coupe du Monde de Football qui s'est jouée pour la première fois sur le continent africain, la Voix De l'Enfant avec Laureus France, Diambars et Mani Football Forever, se sont associés pour créer un événement footballistique et interculturel : la FRATERNITY CUP. Seize délégations mixtes - étrangères et françaises - d' enfants âgés de 10 à 14 ans et leurs éducateurs, se sont retrouvées à Paris du 18 au 28 avril 2010, pour participer à un tournoi de football, à des ateliers d' échanges interculturels et réaliser une fresque géante et une exposition photographique.

Malgré les imprévus liés à l' éruption du volcan islandais, à savoir la fermeture des aéroports européens, la mobilisation du Comité d'Organisation et des associations participantes a permis de réduire les conséquences négatives sur l'arrivée et la participation du plus grand nombre de délégations étrangères (seuls l'Afrique du Sud, le Ghana et le Brésil n'ont pu embarquer du fait de la perturbation des vols).

Le bilan est très positif. Les objectifs poursuivis ont été atteints. Regrouper autant d'enfants d'horizons et de cultures différentes sur une courte durée n'était pas chose facile et pourtant, cela a permis à l'ensemble des délégations présentes d'échanger sur des thématiques relatives à la discrimination, l'égalité, la citoyenneté et la mixité sociale. Le tournoi de football a facilité les rencontres et les partages, et a constitué une autre forme d'interaction culturelle et sociale entre les différentes délégations.

Par ailleurs, le vécu quotidien a été l'expression d'échanges directs et spontanés aussi enrichissants que les différents ateliers mis en place par les organisateurs. Ces enfants ont trouvé, à travers cet évènement, un cadre approprié et une attention particulière à l'expression de leur vécu respectif. Dans son ensemble, l'organisation et la participation ont été très satisfaisantes pour l'ensemble des délégations (résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des délégations). Le souhait de participer à une deuxième édition émis par tous les participants en est une parfaite illustration.

• Conférence Nationale du 20 novembre 2010

Conférence Nationale : 20 ans après la ratification par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, quel bilan ?

Le 20 novembre 2010, dans la foulée du Séminaire National des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes, du 19 novembre, la Voix De l'Enfant a organisé et animé, à Paris, salle Victor HUGO , à l'Assemblée Nationale, une Conférence ouverte aux professionnels et au grand public.

Cette journée, a été rythmée par les interventions d'acteurs de terrain et de personnalités agissant pour la promotion des droits de l'enfant en France et dans le monde. Ainsi, Madame Elisabeth GUIGOU a ouvert cette journée, puis Monsieur François ZIMERAY, Ambassadeur de France pour les Droits de l'Homme, a présenté les actions et le soutien de la France pour la défense des droits de l'enfant dans le monde. Enfin, le Docteur Najat M'JID, Rapporteur Spécial de l'Organisation des Nations Unies sur le trafic d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène les enfants, a conclu cette journée.

Plusieurs thèmes ont été abordés : la prise en charge de l'enfant victime de violences sexuelles ou autres maltraitances, la situation des mineurs isolés étrangers, la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants, les programmes d'établissement de l'état civil pour tous les enfants.

Actions France

• Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Depuis 1998, la Voix De l'Enfant travaille pour améliorer les conditions du recueil de la parole de l'enfant victime de violences sexuelles et autres maltraitances. Pour ce faire, elle met à disposition des professionnels, dans les juridictions qui le demandent, et après un travail en pluridisciplinarité, un matériel performant et adapté pour l'enregistrement des auditions des mineurs victimes.
Les UAMJ, unités de lieu, de temps et d'action, facilitent la recherche et la manifestation de la vérité ainsi que la prise en charge de l'enfant victime et de sa famille. 40 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires sont à ce jour ouvertes. En 2010, 7 nouvelles UAMJ ont été créées et plus de 10 projets sont en cours. L'ensemble des frais pour l'achat et l'installation du matériel d'enregistrement audio-visuel est assuré grâce à l'engagement depuis 10 années de SFR.

Ouvertures

Nantes
Le lieu d'accueil dédié aux auditions filmées au Centre Hospitalier Universitaire de Nantes a ouvert le 1er mars. Le 6 mai, la Voix De l'Enfant a ainsi participé au premier Comité de pilotage et de suivi de l'Unité d'Accueil des Enfants en Danger (UAED). Cette réunion a permis de faire un point sur le fonctionnement de l'Unité d'Accueil, afin de mettre en place les meilleures pratiques.

L'UAED a été inaugurée le 12 octobre. Madame Anne Groleau, assistante sociale coordinatrice de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Saint-Nazaire, a représenté la Voix De l'Enfant à l'inauguration au cours de laquelle différents acteurs ayant œuvré à l'ouverture de l'UAED se sont exprimés : le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Nantes, M. Xavier Ronsin ; la vice-Présidente du Conseil Général de Loire-Atlantique, Mme Michelle Meunier ; la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé, Mme Marie-Sophie Desaulle et le Chef de service de Pédiatrie du CHU de Nantes, le Docteur Georges Picherot, initiateur de l'UAMJ de Saint-Nazaire puis de Nantes.

La Rochelle
Le 30 septembre, la Voix De l'Enfant a participé à l'ouverture et à l'inauguration de l'Unité Médico-Judiciaire et Sociale de La Rochelle. Messieurs Guy ETIENNE, Procureur de la République de La Rochelle et Alain MICHEL, Directeur du Centre Hospitalier, ont salué l'ouverture de cette 2ème UMJS de Charente-Maritime ainsi que la coopération de tous les professionnels concernés et le soutien des associations la Voix De l'Enfant et l'Association d'Enquête et de Médiation.
Le Conseil Général, la Préfecture (FIPD) et la Communauté d'Agglomérations sont également des partenaires importants notamment pour leur apport financier qui permet la pérennisation du poste de psychologue référent ayant en charge les deux UMJS du département. Des médecins et des infirmières du service de pédiatrie de Rochefort ont participé à l'inauguration et ont confirmé leur volonté d'instaurer un travail pluridisciplinaire, entre les deux UMJS, sous l'autorité du Procureur Monsieur Etienne. Après les discours officiels, la Voix De l'Enfant a cosigné la Convention relative à la création de cette UMJS qui a été suivi d'un moment convivial en présence de nombreuses personnes et journalistes.

Abbeville
Le 2 février, quelques mois après son ouverture, la Voix De l'Enfant a participé à l'inauguration de l'Accueil Mineur Victimes (AMIV) du Centre Hospitalier d'Abbeville, en présence du Député, le Professeur Jardé, du Procureur, du Maire d'Abbeville, de Madame le Sous-préfet ainsi que les représentants du Conseil Général et de la Fondation pour l'Enfance. Martine Brousse a saisi l'occasion pour rappeler que les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, aujourd'hui reconnues par tous les professionnels de la protection de l'enfance, sont financées par les associations sur des fonds privés. Elle a sollicité les Autorités locales et les Pouvoirs Publics pour que ces derniers prennent en charge la création de ces Unités d'Accueil, unités de lieu, de temps et d'action, pour le recueil de la parole de l'enfant victime qui est avant tout un enfant en souffrance avant d'être un être plaignant.

Saint-Quentin
Après une réunion de travail en mai, avec la Direction de l'Hôpital, l'équipe médicale et la Fondation pour l'Enfance, la Voix De l'Enfant a participé à l'ouverture et l'inauguration de la 6ème AMIV de Picardie, le 17 décembre, en présence du Ministre de la Santé et des relations Sociales, député maire de la ville ; Monsieur Xavier Bertrand, du Préfet, du Procureur Général, de la Présidente de la Fondation pour l'Enfance, Madame Giscard d'Estain et de Madame Corinne Perben, Vice Présidente ainsi que des médecins du centre Hospitalier de Roubaix intéressés par la création d'une UAMJ dans leur juridiction. La Voix De l'Enfant a, à cette occasion, demandé au Ministre que la Journée Nationale contre la maltraitance des enfants soit réinstaurée, et a sollicité le soutien de ce dernier pour une reconnaissance et la pérennisation des UAMJ, ainsi que l'instauration d'une formation obligatoire pour tous les professionnels en charge de l'enfance maltraitée.

Dunkerque
En juin, la Voix De l'Enfant et l'association l'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée, ont participé à une réunion de travail au Centre Hospitalier de Dunkerque, pour la création de la Salle d'Audition pour les enfants victimes. L'Accueil Pédiatrique Médico-Judiciaire (APMJ) a ouvert en novembre et a été inauguré en même temps que l'Espace adolescent et l'Hôpital de jour pédiatrique du Centre Hospitalier, en présence de Monsieur MULLER, Procureur de la République et du Docteur BLANCKAERT, Chef du service de pédiatrie.

Lisieux
Après plusieurs années de rencontres et de discussion, l'UAMJ de Lisieux est opérationnelle depuis le 5 octobre. Après une réunion finale de préparation en juillet avec tous les protagonistes, la Voix De l'Enfant a participé à l'installation et à l'inauguration de l'UAMJ de Lisieux le 29 septembre. La Voix De l'Enfant est co-signataire de la convention relative à la prise en charge au sein de l'UAMJ du CHG Robert Bisson de Lisieux des mineurs victimes de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles. A cette occasion, plusieurs journalistes ont couvert l'évènement, en présence notamment du Docteur Marcel Guillot, initiateur du projet à Lisieux, de Monsieur Bruno Dieudonné, Procureur de la République de Lisieux et du Colonel Ott, commandant du groupement de la gendarmerie.

Le Mans
La Voix De l'Enfant a été sollicitée par le Centre Hospitalier du Mans. Elle a ainsi rencontré en juillet la Directrice Adjointe, afin de finaliser l'installation du matériel d'enregistrement audiovisuel pour la Salle d'Audition. Celle-ci a été préparée par le Parquet et le Conseil général, dans le cadre du projet, plus global, de plateforme hospitalière de coordination qui permettra un accueil médico-social spécifique des mineurs en danger ou victimes. L' Unité d' Accueil a été ouverte à la fin novembre, dans une grande discrétion, sans doute du fait de l'affaire de la petite Marina, en cours d'instruction.

Le Puy-en-Velay
Près d'un an après l'ouverture, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire du Puy-en-Velay, a été inaugurée le 10 mai. Le Procureur a précisé que l'intérêt de cette Unité d'Accueil est « de permettre, dans une unité de temps, de lieu et d'action, d'améliorer les dossiers, de ne plus donner l'impression d'une justice improvisée. » La Voix De l'Enfant remercie l'ensemble des acteurs de terrain qui ont contribué à la création de cette Unité d' Accueil et particulièrement la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Madame Odile PINERO, qui en a été l'initiatrice.

Pointe-à-Pitre
C'est le 7 décembre qu'a été inaugurée la première Unité d'Accueil Médico-Judiciaire d'outre-mer. C'est après plus de deux ans que le Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre / Les Abymes en Guadeloupe a inauguré la Salle d'Audition, aujourd'hui en fonctionnement grâce à la volonté du Procureur de la République, Monsieur Leprètre, le représentant de la Voix De l'Enfant, Bernard Carbon, le Directeur de l'Hôpital, l'Association d'Aide aux victimes et de nombreux professionnels souhaitant travailler en pluridisciplinarité, pour recueillir dans les meilleures conditions, la parole de l'enfant, victime de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles.

Après une visite du Commissariat de Police de Pointe à Pitre, les responsables de la Brigade de Protection des Mineurs ont sollicité la Voix De l'Enfant pour aménager la Salle d'Attente de la BPM.

Projets

Dans le cadre de nouvelles créations d'UAMJ, la Voix De l'Enfant a participé à un certain nombre de réunions en 2010.

Joigny
La Voix De l'Enfant s'est déplacée à deux reprises dans l'Yonne. En avril, elle a visité les locaux qui sont mis à disposition par le Centre Hospitalier de Joigny et a rencontré, en juin, le directeur du service Enfance famille du Conseil général. L' association yonnaise « Papi, mamie… et moi ? », membre de la Voix De l'Enfant, est le relais local. L'UAMJ devrait voir le jour au premier semestre 2011.

Evreux
Le 22 novembre, la Voix De l'Enfant a participé à une réunion de travail, au Centre Hospitalier d'Evreux, avec les professionnels concernés, autour du Procureur de la République. L'Unité d'Accueil devrait voir le jour dans le nouveau complexe hospitalier d'Evreux au semestre 2011.

Toulouse
En octobre, la Voix De l'Enfant a rencontré un pédiatre de Toulouse, très impliqué dans la prévention des maltraitances dont pourraient être victimes les enfants. Il sollicite le soutien de la Voix De l'Enfant pour la création d'une UAMJ à Toulouse.

Laon
Dans le cadre de la création d'une UAMJ dans chaque juridiction de Picardie, la Voix de l'Enfant a visité, en janvier, avec l'ensemble des professionnels et partenaires concernés, les locaux qui seront dédiés à l'AMIV, au nouveau Centre Hospitalier de Laon, dans l'Aisne.
Laon serait la 7ème AMIV de la région de Picardie.

Nouméa
En août dernier, une représentante du Conseil des femmes de la Province Sud de Nouvelle Calédonie est venue à la Voix De l'Enfant afin de faire part des contacts et avancées pour l'ouverture d'une UAMJ à Nouméa. Elle a rencontré plusieurs professionnels qui sont intéressés par le projet.

Villefranche sur Saône
La Voix De l'Enfant et la Fondation pour l'Enfance ont été sollicitées par le Procureur de la République de Villefranche sur Saône, pour la création d'une UAMJ à Villefranche sur Saône.
Les professionnels ont préparé un projet de salle d'audition qui devrait voir le jour au cours du premier semestre 2011.

Angoulême
Le Procureur de la République d'Angoulême a sollicité la Voix De l'Enfant pour apporter son expertise et partager son expérience pour la création d'une Salle d'Audition à l'hôpital pour les enfants victimes. En décembre, avec l'association membre AEM, la Voix De l'Enfant a participé à la première réunion de création d'UAMJ à Angoulême, à la préfecture des Charentes. Le projet devrait aboutir en 2011.

Versailles
L'équipe médicale du Service de médecine légale a relancé le projet d'ouverture d'une UAMJ à Versailles. Les locaux sont parfaitement adaptés pour accueillir l'Unité d'Accueil et les professionnels s'organisent pour être opérationnels dans les meilleurs délais. Une réunion de travail est prévue avec le Procureur de la République début 2011.

• Suivi des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Inaugurations
Le 2 février, quelques mois après son ouverture, la Voix De l' Enfant a participé à l'inauguration de l' Accueil Mineur Victimes (AMIV) du Centre Hospitalier d'Abbeville, en présence entre autres, du Député, le Professeur Jardé, du Procureur, du Maire d'Abbeville, de Madame le Sous-Préfet ainsi que des représentants du Conseil Général et de la Fondation pour l' Enfance. Martine Brousse a saisi l' occasion pour rappeler que les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, aujourd'hui reconnues par tous les professionnels de la protection de l'enfance, sont financées par les associations sur des fonds privés.
Elle a sollicité les Autorités locales et les Pouvoirs Publics pour que ces derniers prennent en charge la création de ces Unités d'Accueil, unités de lieu, de temps et d'action, pour le recueil de la parole de l'enfant victime qui est avant tout un enfant en souffrance avant d'être un être plaignant.
Près d'un an après l'ouverture, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire du Puy-en-Velay, a été inaugurée le 10 mai. Le Procureur a précisé que l'intérêt de cette Unité d'Accueil est « de permettre, dans une unité de temps, de lieu et d'action, d'améliorer les dossiers, de ne plus donner l'impression d'une justice improvisée. » La Voix De l'Enfant remercie l'ensemble des acteurs de terrain qui ont contribué, à la création de cette Unité d'Accueil et particulièrement la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Madame Odile PINERO, qui en a été l'initiatrice.

Martigues, Aix-En-Provence, Nantes et Chalon sur Saône
Soucieuse de la pérennisation de l'activité des UAMJ, la Voix De l'Enfant participe aux Comités de pilotage ou de suivi des UAMJ. Les financements y sont discutés, notamment, celui du poste de la personne coordinatrice ou référente de l'UAMJ. Les soutiens et la participation des Conseils Généraux, chefs de file de la protection de l'enfance, du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), des Agences Régionales de Santé, des municipalités sont essentiels. Ainsi, en février, en mai et en juin, la Voix De l'Enfant s'est déplacée et a participé aux Comités de Pilotage des UAMJ de Martigues, Aix-En-Provence, Nantes et Chalon sur Saône.

Mende – Marvejols
La Voix De l'Enfant avait installé en 2009 un matériel de visioconférence entre la gendarmerie de Mende et l'UAMJ de Marvejols. En 2010, le système a été utilisé pour 4 situations, évitant ainsi aux enfants victimes d'être directement confrontés à la personne mise en cause.
Ces mineurs avaient été au préalable auditionnés à l'UAMJ de Marvejols.

1 an après l'ouverture de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal
Cette Salle d'audition est aujourd'hui utilisée pour toute confrontation dont ferait l'objet un mineur. Un rapport détaillé doit être adressé en 2011 établissant un premier bilan de l'utilisation de cette Salle d'Audition protégée.

• Séminaire National des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances

Accueillis à l'auditorium de SFR, à Paris la Défense, le 19 novembre, plus de 100 professionnels, magistrats, enquêteurs, psychologues, assistants sociaux, médecins, infirmiers et associations de 30 Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances (UAMJ), se sont réunis afin d'échanger sur le thème « Plus de 10 ans après l'ouverture des premières UAMJ, évaluation, bilan et perspectives, quelles pratiques professionnelles aujourd'hui ? »

Monsieur Frank ESSER, Président de SFR et le Docteur Bernard CORDIER, Président de la Voix De l'Enfant, ont ouvert le séminaire devant de nombreux intervenants, des professionnels des UAMJ, ainsi que, Madame Corinne PERBEN, Vice-présidente de la Fondation pour l'Enfance et Madame Odile PINERO, Directrice de la CPAM de Haute-Loire. La journée a été animée par le Docteur CORDIER, Président et Martine BROUSSE, Directrice de la Voix De l'Enfant.

Trois années après le premier séminaire, les professionnels, qui ont échangé et partagé leurs expériences et leurs bonnes pratiques, ont fait part de leur satisfaction d'avoir à leur disposition un lieu aménagé pour recueillir la parole de l'enfant victime. A partir de leur expérience, ils ont émis le souhait que de telles rencontres se tiennent plus régulièrement afin de renforcer les échanges sur les pratiques qui varient d'une UAMJ à l'autre et qui, en même temps, se recoupent dans bien des domaines.
En effet il a été constaté que les pratiques qui peuvent être différentes selon les juridictions s'inscrivent dans une même démarche, sur des valeurs communes et ont les mêmes objectifs, avec en priorité, la protection de l'enfant victime et la manifestation de la vérité. C'est dans ce sens que l'ensemble des professionnels ont sollicité une charte commune à toutes les UAMJ et que la journée a été clôturée par l'étude d'un projet d'élaboration de charte commune. Ce projet a pour but de mettre en exergue les valeurs qui portent les pratiques au sein des UAMJ. Le projet de Charte sera finalisé en 2011.

• Affaires judiciaires en cours et constitutions de Partie Civile

Nouvelles constitutions de parties civiles

Au cours de l'année, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans 6 nouvelles affaires.

Au tribunal de grande instance d'Angers
La Voix de l'Enfant est partie civile dans deux nouvelles affaires d'enfants victimes : un bébé décédé et un mineur victime de violences sexuelles.

Dans la première situation, il s'agit d'un enfant de 15 mois qui serait décédé dans l'eau de son bain à Trélazé près d'Angers, alors que ses parents auraient été occupés dans une autre pièce. La veille, ce même enfant aurait été retrouvé par des voisins, sur un parking près de l'habitation des parents. La famille serait suivie par les services sociaux et les autres enfants seraient placés en famille d'accueil.

Dans la deuxième situation, il s'agit de la mise en cause d'un jeune homme dans plusieurs affaires d'agressions sexuelles sur mineurs, notamment lors d'activités professionnelles aux Etats Unis dans un établissement scolaire.

Au tribunal de grande instance de Bordeaux
La Voix De l'Enfant est partie civile dans une affaire de proxénétisme et de clientélisme de prostitution de mineurs roms, âgés de 12 à 16 ans qui seraient originaires de Bulgarie. Les parents puis les « clients » ont été mis en cause.

Au tribunal de grande instance de Paris
Dans le cadre de ses actions de lutte contre la prostitution, dont sont victimes des mineurs et dans ce souci permanent que les lois existantes soient appliquées, comme pour l'affaire Ambiel, le Conseil d'Administration a décidé que la Voix De l'Enfant se constituerait partie civile dans l'affaire de la jeune mineure Zahia qui aurait été victime de prostitution, tout en privilégiant non pas l'aspect médiatique de l'affaire mais le recours à la prostitution de mineures et l'éventualité d'un réseau.

Le Conseil d'Administration avec l'avis favorable de la Commission Juridique a souhaité que la Voix De l'Enfant accompagne dans ses démarches judiciaires une jeune mineure ivoirienne victime de traite et d'exploitation par des membres de sa famille. Toutefois, malgré le signalement de la Voix De l'Enfant au Procureur de la République, l'affaire a été classée ; la jeune craignant des représailles n'a pas encore souhaité porter plainte. A ce stade, la Voix De l'Enfant est dans l'impasse car après avoir informé la Justice et les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui accompagnent la jeune, la Voix De l'Enfant n'a pas la compétence pour agir directement en justice.

Au tribunal de grande instance de Grenoble
Afin de mettre en évidence les dysfonctionnements des services sociaux et/ou des services judiciaires qui sembleraient ne pas avoir pu prévenir des négligences et/ou maltraitances, qui ont entraîné la mort d'un enfant, et afin de présenter des propositions concrètes, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans l'affaire d'un bébé âgé de 10 mois, décédé de déshydratation dans son lit, alors que sa mère était droguée et connue par tout son entourage comme telle. Le grand frère serait, quant à lui, déjà placé par les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Affaires jugées

Quatre affaires dans lesquelles la Voix De l'Enfant était partie civile ont été audiencées en 2010

Au tribunal de grande instance de la Rochelle
Le 10 juin, la Voix De l'Enfant était partie civile dans une affaire où une jeune mineure Internaute avait fugué pour retrouver un homme rencontré sur Internet et avec qui elle avait passé plusieurs jours. L'absence de consentement de la jeune n'a pas été reconnu et donc retenu dans cette affaire car elle n' a pas parlé de violences et ce malgré que l'homme soit un récidiviste. Il a été condamné à 3 ans de prison.

Au tribunal de grande instance de Rodez
La Voix De l'Enfant a été présente et représentée lors du procès des parents du jeune Dylan, découvert à l'âge de 7 ans, enfermé, depuis des années, dans une pièce que ses parents appelaient « pissotière ». Le père a été condamné à quatre ans de prison, dont un an avec sursis et la mère à trois ans de prison, dont 18 mois avec sursis pour les diverses privations. Un jeune voisin a également été condamné pour non-assistance à personne en danger, alors qu'il accueillait l'enfant chez lui pour le faire jouer et qu'il était persuadé que les services sociaux étaient avisés. Suite à la condamnation de cette personne, la Voix De l 'Enfant s'interroge sur la notion de responsabilité, notamment en ce qui concerne les services sociaux, qui eux sont informés et n'interviennent pas toujours dans les meilleurs délais permettant de protéger un enfant.

Au tribunal de grande instance de Quimper
La Voix De l'Enfant a été sollicitée, en septembre, par des jeunes majeurs mis en cause dans le décès d'un autre jeune, alors que mineurs, ils étaient tous placés dans les années 2003, sur décision d'un Juge des Enfants, par le Conseil Général dans une association organisant des séjours de rupture de plusieurs mois, en Zambie. Les jeunes vivaient dans des conditions déplorables, sans encadrement, et étaient poussés à la violence. La Voix De l'Enfant a été partie civile devant la Cour d'Assises des mineurs de Quimper afin que la responsabilité des professionnels en charge de ces jeunes soit reconnue. Les deux jeunes ont été reconnus victimes et coupables et condamnés à 1 et 2 ans d'emprisonnement avec sursis. L'animateur du camp a été condamné pour actes de tortures et de barbarie à 9 ans d'emprisonnement ; l'association et son président organisant ces séjours ont également été condamnés. Ils ont interjeté appel de la décision.

Suite à l'appel interjeté par « l'éducateur » condamné, la Voix De l'Enfant maintient sa constitution de partie civile devant la Cour d'appel.

Au tribunal de grande instance de Paris
A la suite d'une audience qui s'est déroulée du 2 au 9 novembre 2010, la Cour d'Assises de Paris a reconnu Jean-Jacques Hayé, 61 ans, coupable de viols et d'agressions sexuelles sur des enfants népalais entre 1985 et 2001 ; il a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle. Cinq garçons, aujourd'hui âgés de plus de 25 ans, ont fait le déplacement du Népal pour venir témoigner des faits dont ils ont été victimes dans le centre d'accueil pour enfants des rues que dirigeait Monsieur Hayé à Katmandou.

Cette condamnation intervient en application de la législation française qui permet à la justice de poursuivre ses ressortissants pour des crimes et délits sexuels commis à l'étranger.

La Voix De l'Enfant et deux associations membres - Planète Enfants, Enfants & Développement - ont demandé 1 euro symbolique au titre des dommages et intérêts.
Elles expriment leur satisfaction à l'issue de ce jugement qui ouvre la voie de la réparation des victimes et elles soulignent l'intérêt du caractère extraterritorial de la législation française. Monsieur Hayé n'a pas fait appel de sa condamnation.

• Accompagnement des enfants/adolescents et des familles

La Voix De l'Enfant a accompagné et soutenu une maman haïtienne dont la fille âgée de 14 ans était restée en Haïti. Lors du terrible tremblement de terre qu'Haïti a connu en janvier 2010, l'oncle et la tante chez qui vivait cette jeune fille sont décédés. Elle s'est retrouvée seule dans la rue. La Voix De l'Enfant, sollicitée par une assistante sociale francilienne, a été un relais entre différents opérateurs sur le terrain et a apporté un soutien financier. La jeune a ainsi pu être prise en charge par l'équipe de Maison de Sagesse à Seau d'Eau. La Voix De l'Enfant a aidé la jeune fille afin qu'elle bénéficie rapidement d'un regroupement familial. Une fois arrivée en France elle a obtenu une prise en charge psychologique par l'association membre, Parcours d'Exil.

La Voix De l'Enfant a également soutenu et accompagné, dans leurs différentes démarches, une mineur victime de traite des êtres humains et un jeune devenu majeur.

Tout au long de l'année, des avocats intervenant pour la Voix De l'enfant dans des procédures civiles ou pénales, ont assuré, chaque mercredi après-midi de 14h30 à 18h, la permanence juridique téléphonique de la Voix De l'Enfant. Ces permanences ont permis de traiter et d'étudier une centaine de situations. Certaines situations ont été prises en charge par la Voix De l'enfant et sont suivies par un avocat.

De plus, la Voix De l'Enfant a reçu plus de 120 courriels et courriers de parents, grands-parents demandant conseils et orientations pour la situation d'enfants en danger ou victimes.

• Formation

Formation avec l'Amicale du Nid

A la demande du responsable de la formation de l'Amicale du Nid, association de prévention de la prostitution et d'accompagnement des personnes, la Voix De l'Enfant a été invitée à intervenir, le 1er février au CIDFF d'Ecqueville près de Rouen, dans le cadre d'un module de formation s'adressant à des travailleurs sociaux, psychologues et policiers intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance. Cette formation a été l'occasion de partager des pratiques, de mettre en commun des questionnements et d'aborder des points tels que la sexualité et le consentement. La Voix De l'Enfant a exposé ses prises de positions sur les nouvelles dispositions législatives comme la loi sur l'inceste qui crée, notamment, des inégalités de traitement des mineurs victimes.
Elle est également intervenue en juillet, à la demande de l'Amicale du Nid, dans les Hauts de Seine auprès de jeunes médiateurs qui interviennent dans les établissements scolaires de quartiers dits sensibles.

Organisation de deux journées de sensibilisation des animateurs

En juin, la Voix De l'Enfant a invité les associations membres accueillant des enfants dans le cadre d'activités ludiques ou d'accompagnement scolaire, à une formation pour leurs bénévoles.
L'association membre GRPAS, organisant des sessions de formation de BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, a préparé une journée et demie de formation, notamment autour des besoins de l'enfant, de l'attitude et du rôle de l'animateur. La Voix De l'Enfant est aussi intervenue sur les réactions de l'animateur en cas de suspicion de maltraitance.
Une dizaine de jeunes a participé à cette sensibilisation qui sera renouvelée afin d' approfondir un certain nombre de points après un retour du terrain.

Ecole Nationale de la Magistrature

Le 23 septembre, Martine Brousse est à nouveau intervenue dans le cadre de la formation continue des magistrats sur le thème du recueil de la parole de l'enfant et l'utilité des UAMJ pour un recueil optimum et un travail en pluridisciplinarité.

Master 2 Coopération et Solidarité Internationale – Université d'Evry

L'équipe de la Voix De l'Enfant, comme depuis plusieurs années, est intervenue sur le thème des Droits de l'Enfant, de la protection de l'enfant et des actions et projets en faveur de l'enfance auprès des étudiants de master 2 CSI.

Formation 13-14 décembre au Centre Hospitalier de Lorient

En application des recommandations du Programme européen 2007-2009 Train Together coordonné par la Voix De l'Enfant, cette dernière a organisé et animé une formation de deux jours auprès de policiers, de gendarmes des différentes unités territoriales de la région de Lorient et de la personne référente de l'UAMJ.

Une magistrate, un gendarme, la responsable de l'ASE 56, une assistante sociale sont notamment intervenus afin de présenter et d'échanger sur les pratiques en matière d'audition, de recueil de la parole et d'accueil d'enfants victimes. Cette formation fut l'occasion de développer leurs connaissances en la matière.

Ces deux journées ont permis de rappeler la législation encadrant l'audition, un certain nombre de principes et valeurs pour auditionner un enfant victime et de mieux faire connaître le réseau local de protection de l'enfance. Elles ont été un temps fort et riche en partage de pratiques et d'expériences.

Actions Européennes

• PROGRAMME LEONARDO 2009-2011 « La Formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue »

Dans le cadre du « PROGRAMME EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE » de la Commission Européenne, la Voix De l'Enfant coordonne le programme Leonardo da Vinci, pour la période 2009-2011, sur « la formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue ».

Ce programme, coordonné par la Voix De l'Enfant, réunit des associations issues de quatre pays : l'Association Catalane pour l'Enfance Maltraitée (Barcelone, Espagne), Save The Children (Rome, Italie), Stea (Satu Mare, Roumanie) et la Voix De l'Enfant, en collaboration avec les associations Arc 75 (Paris) et Hors La Rue (Montreuil).
Il vise au partage et à l'harmonisation des bonnes pratiques en matière de prise en charge et de formation professionnelle au sein des quatre pays partenaires en vue d'améliorer les réponses apportées aux problèmes des enfants des rues et dans la rue en Europe.

Dans cet objectif, les associations partenaires ont chacune constitué un groupe de travail dénommé : « Comité de Pilotage National ». Des états des lieux y sont réalisés pour chaque pays afin de retranscrire les pratiques nationales de prise en charge des enfants dans la rue et de recenser les formations existantes pour les professionnels en charge de ce type de public. Les Comités de Pilotage Nationaux préparent aussi la réception des partenaires européens, au cours de « Rencontres Transnationales ». Durant une semaine, ces rencontres permettent aux professionnels de se familiariser avec l'environnement des professionnels intervenant auprès des enfants des rues et dans la rue ainsi qu'avec leurs pratiques et leurs méthodes de travail. Des Rencontres Bilatérales permettent également d'approfondir les relations entre les associations.

Les synthèses des travaux réalisés au sein des Comités de Pilotages seront réunies dans une Publication Finale dans laquelle les partenaires formuleront des recommandations visant à améliorer le système de formation professionnelle et de prise en charge des enfants dans la rue. Cette publication sera disponible le 8 juillet 2011, jour de la Conférence Finale qui clôturera ce Programme Leonardo.

Le Comité de Pilotage National :

Les Comités de Pilotage Nationaux sont présents dans les quatre pays et coordonnés par les associations partenaires du Programme. Chaque Comité rassemble des professionnels travaillant auprès des jeunes des rues ou dans la rue.
La Voix De l'Enfant en charge du Comité de Pilotage Français travaille avec les professionnels des associations ARC 75 et Hors La Rue. ARC 75 est une association parisienne de Prévention Spécialisée. Ses éducateurs vont à la rencontre des jeunes en difficulté dans leur milieu de vie pour mettre en œuvre des actions éducatives. Sur les douze zones géographiques où elle est présente, l'association assure le suivi de 2500 jeunes âgés de 10 à 21 ans. Hors La Rue est une association basée à Montreuil dont le but est d'accompagner les Mineurs Etrangers en Danger vers le droit commun et d'œuvrer à une meilleure prise en charge de ces derniers par les acteurs institutionnels, politiques et associatifs.

Le Comité de Pilotage Français se réunit mensuellement en vue de réaliser un état des lieux sur la prise en charge des enfants des rues et dans la rue et sur les programmes de formation destinés aux professionnels qui travaillent avec ce public. A travers les débats et échanges qui sont menés sur les meilleures pratiques et les dysfonctionnements, le Comité doit formuler des recommandations en vue d'améliorer la prise en charge et de la formation sur le territoire national.

Première Rencontre Transnationale, Paris.

Du lundi 24 au vendredi 28 mai 2010, la Voix De l'Enfant a animé la première Rencontre Transnationale entre les associations partenaires du programme LEONARDO. Neuf membres des associations d'Espagne, d'Italie et de Roumanie étaient présents à cette Rencontre dont l'objectif était la découverte de l'environnement des professionnels travaillant auprès des jeunes en situation de rue en France.
Les réunions de coordination ont abouti à l'élaboration de deux questionnaires communs (le premier sur la prise en charge des enfants dans la rue, le second sur la formation professionnelle) en vue de réaliser un véritable travail comparatif entre les quatre pays. Les visites et les rencontres de la semaine ont été axées sur les deux thématiques prédominantes du programme : la prise en charge et la formation.

La prise en charge a été abordée sous quatre angles : le travail en rue, la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers, la prise en charge judiciaire et la prise en charge administrative.

- Pour le premier point, les participants ont fait la découverte d'une particularité française de la protection de l'enfance : la Prévention Spécialisée. Jean-Luc DESCOURTIS, directeur de l'Association ARC 75, en a retracé l'historique et la philosophie, puis les participants ont intégré des équipes de l'association parisienne pour observer et partager leurs pratiques du travail en rue.
- Le cas particulier des Mineurs Isolés Etrangers a fait l'objet d'une journée de partage d'informations et de pratiques de prise en charge au sein du Centre de Jour de l'association Hors la Rue. Les membres du programme ont aussi eu l'occasion de s'entretenir avec le Docteur Pierre DUTERTRE, directeur de l'association Parcours d'Exil, structure proposant des soins aux jeunes en situation d'errance et/ou d'exil.
- Les mesures nationales concernant la Prise en Charge Judiciaire ont été présentées lors d'une rencontre au Tribunal pour enfants de Paris, avec la Juge Geneviève LEFEBVRE et lors d'une intervention sur les lois françaises de protection de l'enfant en danger donnée par Mesdames Gwenaëlle MADEC (Avocate) et Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN (Juriste en charge des Programmes France pour la Voix De l'Enfant).
- La prise en charge administrative et la place centrale des Conseils Généraux en matière de protection de l'enfance ont été exposées par Cédric DAWNY, Chef de cabinet de l'adjointe au Maire de Paris, chargée de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée.

La Formation a été abordée par Philippe AVERLANT, Responsable du Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) d'Aubervilliers. Cette rencontre a permis aux participants de se familiariser avec les cursus suivis en formation initiale, notamment les parcours d'Educateurs Spécialisés et de Moniteurs-Educateurs, ainsi que des possibilités de Formation Professionnelle, comme les Validations d'Acquis d'Expérience (VAE).

Rencontre bilatérale Franco-Roumaine

Du 14 au 20 septembre 2010, une délégation de la Voix De l'Enfant s'est rendue à Satu Mare, ville du Nord-Ouest de la Roumanie pour rencontrer l'association partenaire Stea.
La délégation était composée du Chargé des Programmes Européens et d'un représentant de l'association membre Solidarité Enfance Roumanie. L'objectif de ce déplacement était de préparer les prochaines échéances du programme Leonardo et de concevoir une coopération à plus long terme entre les trois associations.
Au cours du séjour, la délégation a pu se familiariser avec le fonctionnement de l'association roumaine : les maraudes, les activités du Centre de Jour et les missions de réinsertion menées dans l'Appartement Social. La présence quotidienne au Centre de Jour a permis de mieux comprendre les méthodologies de travail de l'équipe éducative de Stea et de partager des moments de convivialités avec les jeunes bénéficiaires des programmes de réinsertion. Toute cette semaine a aussi été rythmée par des rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs de Stea.

Deuxième Rencontre Transnationale Barcelone

L'Association Catalane pour l'Enfance Maltraitée (ACIM) a accueilli ses partenaires italiens, français et roumains à Barcelone du 12 au 15 octobre 2010. Ce séjour a été instructif pour les participants des associations partenaires qui ont pu découvrir l'environnement professionnel de leurs homologues en charge des enfants et des jeunes en situation de rue en Espagne.

Les participants français formaient une délégation de six personnes. La Voix De l'Enfant encadrait quatre professionnels des Associations ARC 75 et Hors La Rue.
Les visites ont eu lieu dans deux des principales villes de la Région autonome : Barcelone et Badalona. Dans cette dernière, les participants ont pu s'entretenir avec le responsable du Consortium, noué entre la ville et la région, et avec les intervenants du centre informatique et de l'espace d'accueil réservé aux jeunes femmes en difficulté.

Les visites se sont poursuivies à Badalona par des rencontres avec les éducateurs de rue du quartier défavorisé de la « Salut », permettant ainsi un échange de vues sur leurs méthodologies d'action et leurs pratiques éducatives.
La journée en banlieue proche de Barcelone s'est conclue par une visite d'un Centre Ouvert accueillant des enfants migrants, le Centre Sant Jaume.
A Barcelone, les délégations ont découvert le nouvel emplacement de la Cité de la Justice de Catalogne et se sont entretenues avec la Vice Procureur Générale des Mineurs. Cette dernière a précisé la prise en charge judiciaire des mineurs au niveau du Royaume et de la Région Autonome de Catalogne.
À la Mairie de Barcelone, les participants ont été accueillis par la responsable du département des Services Sociaux et de la Citoyenneté. Cette spécialiste des enfants des rues et des mineurs isolés a présenté la prise en charge de la ville de Barcelone à leur égard. Des visites de terrains dans le quartier du Raval ont permis de rencontrer les responsables du Centre de Jour, Casals Del Infants, et des éducateurs de rue de ce quartier.

Le dernier jour de la Rencontre Transnationale a porté sur le cœur même du programme Leonardo : « la formation des professionnels qui travaillent avec les jeunes des rues et dans la rue ». C'est à l'Auditorium du Collège des Éducatrices et Educateurs Sociaux de Catalogne (CEESC) que se sont déroulés les entretiens entre participants du Programme Leonardo et formateurs catalans.

• Centre Européen de Formation et d'Expertise sur les Maltraitances Infantiles

Suite au programme européen Train Together, la Voix De l'Enfant et son partenaire belge SOS Enfants se sont retrouvés pour concrétiser une des propositions qui avait été présentée dans les conclusions du programme européen et qui consistait à créer un Centre Européen de Formation.

Au cours de l'année, les deux équipes ont élaboré ce projet et les programmes de formations. Elles ont finalisé les statuts de ce Centre de Formation dénommé : Centre Européen de Formation et d'Expertise sur les Maltraitances Infantiles - CEFEMI - Inter régional et pluridisciplinaire.

Le CEFEMI aura pour objet de :

- Garantir les programmes de formation de troncs communs pluridisciplinaires,
- Garantir la cohérence des formations et de leur évaluation,
- Créer une source de référence et mettre en place un inventaire des formations existantes,
- Rechercher les partenaires de terrain qualifiés pour diffuser l'information au niveau de la région,
- Mettre en réseau,
- Avoir un rôle d'expertise avec un accueil de qualité, des fonctions d'orientation et de conseils,
- Permettre à des «séniors », qui ont une expérience de terrain à partager, de répondre à des jeunes professionnels ayant besoin de conseils,
- Rechercher des correspondants dans les pays partenaires qui auraient un rôle de relai de l'information et d'organisation de formation de formateurs.

Plusieurs pays sont pressentis pour participer aux formations qui seront dispensées, notamment, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, la Pologne, le Portugal et la Roumanie.

L'organisation du CEFEMI sera définie dès lors que le groupe de travail aura arrêté le statut juridique de ce Centre Européen.

Actions Internationales

• 6 ans après le séisme en Asie du Sud-Est, quel bilan ?

Du 4 au 24 novembre 2010, le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant s'est rendu en mission en Inde et au Sri Lanka, avec pour objectifs principaux de dresser un bilan des actions soutenues dans le cadre des programmes post tsunami en Asie du Sud-Est et d'identifier de nouveaux projets à soutenir.

La mission s'est déroulée dans l'état du Tamil Nadu, au Sud-Est de l'Inde, dont les côtes ont été frappées par le raz-de-marée du 26 décembre 2004. Les programmes soutenus couvrent une zone côtière d'environ 400 kilomètres de long, qui s'étend du nord de Chennaï jusqu'à Nagappatinam. Au Sri Lanka, les programmes sont localisés à l'Est, au Sud et à l'Ouest de l'île.

Grâce au partenariat initié avec le groupe E. Leclerc au lendemain de la catastrophe, ayant permis de collecter plus de 2 400 000 €, ce sont 7 associations qui ont été soutenues en Inde, 4 au Sri Lanka et 1 en Thaïlande. Au total, 19 programmes ont bénéficié des cofinancements accordés par le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / E. Leclerc.

Dans le respect du mode d'intervention de la Voix De l'Enfant, les différents ont tous été délégués à des associations locales, membres ou partenaires, chargées d'assurer leur mise en œuvre sur le terrain. Quant à elle l' équipe de la Voix De l'Enfant a assuré la coordination et le suivi de ces projets, ainsi que la mise en réseau des associations aux sièges et sur le terrain.

Dans la sélection des projets, le Comité de Pilotage a privilégié ceux qui s'inscrivaient dans la durée, qui permettaient un suivi concret, qui offraient le plus de garanties et qui étaient en lien direct avec les partenaires locaux. Il a également été décidé de limiter leur étalement géographique, afin de faciliter les missions de suivi sur place, indispensables à la compréhension des réalités locales et à la maîtrise des projets en cours. A plusieurs reprises, des responsables du groupe E. Leclerc ont pu se rendre sur le terrain pour rencontrer les acteurs locaux.

Tous les secteurs d'activités ont été couverts avec succès, notamment : éducation et scolarisation, construction et rénovation, eau et assainissement, micro-crédits et activités génératrices de revenus, santé et accès aux soins, état civil … Par ailleurs, un film documentaire a été tourné lors de la dernière mission en Inde et au Sri Lanka, qui présentera quelques unes des réalisations de terrain et mettra en exergue le rôle joué par le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / E. Leclerc depuis 2005.

• Mission en Afrique du Sud

Du 3 au 11 décembre 2010, le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant s'est rendu en Afrique du Sud, afin d' y évaluer le programme mené par l'association membre Valued Citizens Initiative.

Cofinancé par la Voix De l'Enfant avec le soutien de son nouveau partenaire Renault France, le programme INSPIRE, mené pour la deuxième année, consiste à renforcer le leadership de jeunes adolescentes de 15 ans d'âge moyen.
Au-delà et en conséquence de cet objectif principal, de nombreux objectifs secondaires sont visés :
- créer un environnement favorable au sein du milieu scolaire pour développer la confiance en soi et la prise de responsabilités ;
- former les éducateurs, parents et jeunes leaders pour qu'ils soient de véritables modèles pour les plus jeunes, afin qu'ils développent des compétences et acquièrent des connaissances pour apprendre à mener leur vie en confiance et avec éthique ;
- enseigner les valeurs constitutionnelles qui ont pour objectif de créer une société non raciale, non sexiste et démocratique ;

- améliorer la capacité productive et la qualité de l'enseignement de Valued Citizens Initiative et des institutions responsables de la prise en charge des personnes vulnérables et des enfants ;
- contribuer à l'émergence de communautés plus sûres en réduisant significativement la criminalité et en améliorant la cohésion sociale.

Pour la deuxième édition du programme en 2010, 100 filles et 20 professeurs de 10 collèges publics ont été choisis dans la province du Gauteng, ainsi que dans la province du Kwazulu Natal. Ces collèges sont connus pour être parmi les plus difficiles par le Département de l'Education de chaque Province, avec lesquels Valued Citizens Initiative collabore étroitement.

A Sediba Kwele, à environ 2 heures de Johannesburg, l'immersion au coeur du deuxième camp de renforcement du leadership des jeunes élèves, en compagnie de leurs professeurs et des formateurs de l'association, a notamment permis de révéler les progrès remarquables qu'ont réalisés les jeunes filles en l'espace de six mois, depuis le premier camp. En effet dans l'intervalle, les adolescentes et leurs professeurs ont pu mettre en pratique l'enseignement reçu lors du premier camp, en créant des clubs Valued Citizens au sein de leurs établissements scolaires. L' objectif étant de mettre en œuvre des actions citoyennes initiées par les jeunes filles, et d'inviter d'autres élèves à parler du programme et de la formation reçue.

D'une durée de sept jours, cette mission a permis de mesurer combien le travail réalisé par l'équipe de Valued Citizens Initiative est remarquable et pérenne. Une deuxième évaluation aura lieu in situ fin 2011.

• Mission dans la Bande de Gaza

Du 24 au 30 octobre 2010, une délégation de la Voix De l'Enfant s'est rendue dans la Bande de Gaza par l'Egypte. Elle était composée de l'Ambassadeur de France et Président d'Honneur monsieur Stéphane Hessel et de son épouse madame Christiane Hessel, de monsieur Régis Debray, de la Directrice et du Coordinateur des Programmes Internationaux. La délégation a été accompagnée par des membres de l'équipe de l'association membre EJE - les Enfants, le Jeu et l'Education.

Cette mission a permis de dresser un bilan positif, avec les responsables locaux, du programme éducatif des quatre centres (Jabaliya, Al Bureij, Al Maghazi et Rafah) animés par les équipes de EJE et soutenus par la Voix De l'Enfant au cours des deux dernières années. Aujourd'hui se pose cruellement la question de la pérennisation de ces programmes qui ont permis jusqu'alors aux enfants encore traumatisés par les événements de janvier 2009, de retrouver un certain équilibre de vie et le goût d'apprendre. Plusieurs pistes sont actuellement à l' étude afin de répondre à cette question.

De façon plus générale, cette mission a permis à la délégation de rencontrer des responsables en charge de la protection de l'enfant (UNRWA, OCHA, …), les équipes du Consulat Général de France de Jérusalem et du Centre Culturel Français de Gaza, des associations des Droits de l'Homme, mais aussi des familles qui essaient, malgré les conditions d'enfermement du fait du blocus, de survivre dignement.

Au cours de la mission, la délégation a été invitée à célébrer la Fête de la Science dans les Territoires Palestiniens qui s'est tenue au Centre Culturel Français de Gaza, événement soutenu par la Voix De l'Enfant, l'UNESCO et la Welfare Association. A cette occasion, un chercheur palestinien de la NASA, revenu à Gaza à la suite de la mort de son fils tué lors de l'opération «Plomb durci», avait apporté deux puissants télescopes qu'il avait installés dans le jardin du Centre. Les invités, parents et enfants ont pu alors s'évader quelques moments en observant Jupiter et ses quatre satellites. Avant de quitter la Bande de Gaza, le centre Culturel Français avait organisé une Conférence sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant avec la participation de Martine Brousse, directrice de la Voix de l'enfant, l'Ambassadeur Stéphane Hessel et le philosophe Régis Debray.

Débat passionnant, ouvert au public et qui montre le besoin de dialogue et d'échange de cette population irrémédiablement coupée du monde. Il est impressionnant de constater combien, la population des camps de réfugiés que nous avons rencontrée est debout et garde l'espoir de retrouver sa liberté de mouvement, au-delà du mur qui l'enferme.

• Programme « Droits de l'Homme pour construire la Paix en Cisjordanie et à Gaza » : bilan 2008 / 2010

Malgré toutes les difficultés et tous les défis à relever, liés à l'aggravation de la situation politique, la Voix De l'Enfant et son partenaire l'association membre EJE - les Enfants, le Jeu et l'Education ont su jouer un rôle important dans le partenariat et le réseau associatif palestinien et international, par l'élargissement de leurs relations avec les ONG de l'enfance. Ce programme s'est élargit et s'est renforcé grâce à une subvention du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français, qui a permis de continuer à améliorer les conditions de vie des enfants palestiniens les plus vulnérables et de contribuer à l'application des Droits de l'Enfant au sein des camps de réfugiés palestiniens, afin de favoriser le développement personnel des enfants.

Les 11 centres partenaires soutenus représentent des espaces protégés où le jeu éducatif occupe une place centrale. Les enfants y pratiquent des activités qui favorisent leur épanouissement : jeux, peinture, théâtre, danse et chants traditionnels, ainsi que des activités culturelles et sportives. Les centres sont aussi un espace de dialogue, de formation et de sensibilisation pour les parents et les enseignants et un lieu permettant, la prise en charge des enfants dans les situations de crise et la promotion des Droits de l'Enfant.

De janvier 2008 à juin 2010, le projet a ainsi contribué à l'amélioration du bien-être psychosocial et de l'environnement éducatif des enfants palestiniens les plus vulnérables en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. L'objectif était de soutenir et développer des projets socio-éducatifs pour les enfants dans le cadre de centres d'animation, à travers la mise en place d'activités d'appui psychosocial et éducatif, la formation professionnelle du personnel local et le soutien aux associations partenaires, ainsi qu'en développant des activités d'animation autour des Droits de l'Enfant, dans le cadre de réunions de sensibilisation, de rencontres et d'échanges entre familles, enseignants, professionnels de l'enfance et acteurs locaux, ainsi qu'entre enfants de différentes communautés.
La mise en réseau entre les centres et les ONG locales a progressé et des projets communs ont pu voir le jour dans chacun des 11 camps de réfugiés impliqués. Ces projets de partenariat sont une nouveauté pour les centres et leur réussite a permis de limiter les conflits entre les acteurs de terrain.

Il est plus que jamais nécessaire de pérenniser les actions menées auprès et avec les enfants dans les camps de réfugiés, mais également de favoriser les activités en dehors des camps. Le renforcement du réseau associatif qui travaille en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, est une des conditions indispensables au maintien des actions, qui permettent d'assurer des conditions de vie décentes pour les enfants palestiniens et leurs familles, dont l'horizon reste obscur et incertain. Les programmes de culture à la paix et d'apprentissage à la citoyenneté sont des priorités pour les associations soutenues par la Voix De l'Enfant.

• Interventions d'urgence : Tremblement de terre à Haïti

Un an après le tremblement de terre meurtrier qui a frappé Haïti, le 12 janvier 2010, le bilan de la catastrophe est effroyable : l'ONU estime à plus de 3 millions le nombre de personnes, soit un tiers de la population, directement touchées ou déplacées par la catastrophe, dont au moins 2 millions d'enfants et d'adolescents. On dénombre près de 230 000 victimes.

Face à l'ampleur de ce drame sans précédent, la Voix De l'Enfant s'est immédiatement mobilisée pour répondre aux besoins les plus urgents de la population et prioritairement ceux des enfants. Avec ses associations membres et partenaires présents sur le terrain, pour certains depuis plus de 20 ans, la Voix De l'Enfant a dressé un premier état des lieux des actions existantes qui pouvaient être pérennisées, puis des programmes qui pouvaient être engagés.

Ainsi, plusieurs associations membres ont reçu un soutien financier pour leur programme de :
• soutien à 11 écoles accueillant 3000 élèves, achat de 500 kits scolaires d'urgence et formation des professeurs, dans la commune des Abricots, avec La Chaîne de l'Espoir ;
• sécurité alimentaire pour 150 enfants déplacés et isolés, dans la région de Saut d'Eau et Mirebalais, avec la Maison de Sagesse ;
• établissement de l'état civil de 500 enfants pour garantir un accès aux soins, à l'éducation et à la protection, soutien à 200 familles souvent monoparentales et formation de 3 officiers d'état civil et de 25 sages-femmes, dans la région de Lascahobas, avec AED-Kareen Mane et ACTED ;
• équipement de 3 classes préscolaires du Groupe St Alphonse après leur reconstruction post séisme, d'acheminement de matériel informatique et d'envoi de 30 000 pastilles permettant de purifier 1,5 million de litres d'eau, pour le programme mené par SOS Enfants dans le bidonville de Cité Soleil, à Port au Prince ;
• mise à l'abri d'une fillette isolée, ayant perdu toute sa famille sur place, suite au tremblement de terre, et regroupement familial en France, par la Voix De l'Enfant.

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes financés et d'identifier de nouveaux projets, une mission de la Voix De l'Enfant sera effectuée sur le terrain, en 2011. Un grand merci à tous nos donateurs, particuliers et entreprises qui, par leur réactivité et leur précieux soutien financier, ont fait que ces actions, pour les enfants et leurs familles, soient réalisées dans les meilleurs délais. La tâche est lourde et immense : il ne faut pas que le temps nous fasse oublier ce pays si meurtri. Nos équipes sont debout et reconstruisent un avenir pour les enfants. Nous avons encore besoin de tous pour pérenniser les programmes engagés.

Communication

• Rendez-vous et Manifestations

France 2
La Chaîne a choisi d'entrer dans la nouvelle année en compagnie de personnalités engagées. Bruno Solo, Ambassadeur de la voix De l'Enfant, et Anaïs ont été invités à participer à l'émission, présentée par Nagui, « N'oubliez pas les paroles », au profit de la Voix De l'Enfant.

Un single pour la Voix De l'Enfant
Jean Bender, compositeur, a réalisé un single pour et au profit de la Voix De l'Enfant interprété par Natacha Saint Pierre et Sofia Essaïdi. Autoroute FM, Cherry FM, Europe 1, RMC et de nombreuses autres radios ont diffusé cet hymne qui témoigne des combats et des espoirs de la Voix De l'Enfant.

Mondial de l'Automobile SUZUKI
Evènement exceptionnel lors de l'ouverture du Mondial de l'Automobile pour la remise des clés de la SWIFT SUZUKI à la Voix De l'Enfant avec la diffusion du clip « la Voix De l'Enfant » sur le grand écran SUZUKI.

« Aux enfants d'abord » solidaire des actions entreprises et soutenues par la Voix De l'Enfant
Suite au Concert de musique classique inédit qui a été donné, le dimanche 16 mai dernier, au Théâtre des Champs Élysées, avec la participation de Nathalie Dessay, l'association a remis un chèque à Carole Bouquet qui a souligné que ce moment exceptionnel au profit de la Voix De l'Enfant allait permettre de protéger et de défendre de très nombreux enfants.

Bordeaux, un concert au profit de la Voix De l'Enfant
Dans le cadre de Bordeaux Fête le vin 2010, Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux, a souhaité que cette manifestation soit dédiée à la Voix De l'Enfant. Le 25 juin, en présence de plus de 1000 personnes, 75 musiciens de l'Orchestre National de Bordeaux et deux solistes, Béatrice Uria-Monzon et Mickaël Fabiano ont interprété des airs d'opéra. Ce concert, au profit de la Voix De l'Enfant était suivi d'un dîner de Gala en présence de nombreuses personnalités canadiennes.

See the Sea avec les volontaires de Google
Les 9 et 16 juin, des « googlers » du bureau français se sont mobilisés autour d'un magnifique projet : offrir un moment de plaisir et de joie à 80 enfants en leur faisant découvrir la mer et passer une journée riche en activités, en Normandie, sur la plage de Trouville.

Congrès des Notaires de France
La Voix de l'Enfant a partagé un stand avec une de ses associations membres, Un Enfant par la Main pour le 106ème Congrès des Notaires. Ce Congrès fut l'occasion de contacts, de rencontres et d'échanges.

Soirée de Gala « Y'a d'la joie »
A la Salle Gaveau, le Five O'Clock Jazz Group et l'Orchestre Bernard Thomas ont swingué pour la Voix De l'Enfant sur Charles Trenet, avec la participation exceptionnelle du pianiste et humaniste Miguel Angel Estrella.

Salon du Chocolat
Du vendredi 28 octobre au lundi 1er novembre, un Stand de 9m2 a été offert à la Voix De l'Enfant.

Espace Culturel Louis VUITTON
Cette année encore, de nombreux enfants ont découvert l'Espace Culturel dans la Maison historique Louis Vuitton et pu s'initier à l'art. Ils ont été invité a découvrir des expositions à échanger et à participer à des ateliers.

Dîner de Gala et Vente aux enchères de photographies au profit de la Voix De l'Enfant
Au cours d'un dîner de gala à l'Hôtel Pershing Hall, organisé comme chaque année par le Comité Saint Germain des Prés. Maître Pierre Cornette de Saint Cyr, fidèle soutien de la Voix De l'Enfant a mis 40 photographies aux enchères dont une part des ventes au profit de la Voix De l'Enfant.

Au Château de Vaux le Vicomte
Comme chaque année, depuis près de 5 ans, plus de quarante enfants ont été invités, par la Comtesse et le Comte de Voguë, quelques jours avant Noël, au Château. Au programme un merveilleux spectacle suivi de la découverte du château et une rencontre inédite avec un des Ambassadeurs de la Voix De l'Enfant, Casimir. Moment festif, au cours duquel le Comte a offert un jouet à chaque enfant. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain.

Quintessence
Ouverture de la boutique QUINTESSENCE et lancement des coffrets olfactifs.

- Création d'un calendrier olfactif sous forme de 12 bougies parfumées représentant un mois de l'année, regroupées dans un coffret
- 1000 coffrets numérotés de 1 à 1000, vendus au profit de la Voix De l'Enfant

Hospital Partenaire Magazine
5.000 exemplaires ont été adressés aux Chefs d'Etablissements et chefs de service de CHU.
L'Ambassadeur Bruno Solo a rédigé un édito et donné une ITW.

• Documentaire « Enfants battus : la justice aurait dû les sauver »

Préparation d'un reportage sur les enfants battus.

Au cours de l'année 2010, la journaliste et réalisatrice, Anne Gintzburger, a mené une enquête afin de mettre en lumière les dysfonctionnements de la Justice et des Services Sociaux dans le cadre de trois affaires d'enfants, dont deux d'entre eux, sont morts sous les coups, Enzo 2 ans et Marina 8 ans.

La journaliste a interviewé, entendue à plusieurs reprises, la Voix De l'Enfant, qui est partie civile dans les trois affaires traitées. De plus, Anne Gintzburger a suivi un des procès en première instance et rencontré des familles des jeunes victimes.

Les Partenaires

Partenaires Institutionnels

Mairie de Paris

îledeFrance

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie

Education and Culture
Leonardo da Vinci

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

• Partenaires Institutionnels

Ministère de la Justice

Le Ministère de la Justice a marqué son intérêt aux travaux et aux réalisations de la Voix De l'Enfant en accordant à cette dernière une subvention pour les journées des 19 et 20 novembre derniers, relatifs d'une part, aux Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances et d'autre part, à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en France et par la France.

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et Ministère de la Coopération

Comme de nombreux partenaires fidèles de la Voix De l'Enfant, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, en lien avec le Ministère de la Coopération, a apporté son soutien financier à la première édition de la FRATERNITY CUP.

La subvention accordée a permis de soutenir la participation des délégations venues de l'étranger, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs éducateurs.

Sécrétariat d'Etat à la Famille

La ministre Madame Nadine MORANO a, tout au long de l'année, porté une attention particulière aux actions et aux interventions de la Voix De l'Enfant. Elle a en particulier soutenu deux programmes en accordant à chacun d'eux une subvention, la première pour le programme « Tour de France » réalisé et animé avec Calysto, dans les Etablissements scolaires pour prévenir les jeunes contre les risques sur internet et les nouveuax réseaux sociaux, et la seconde pour la rencontre des 19 et 20 novembre.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France

En 2010, le Conseil Régional d'Ile-de-France a accepté de cofinancer la première édition de la FRATERNITY CUP. Cela montre à nouveau la confiance que le Conseil Régional accorde aux actions mises en œuvre par la Voix De l'Enfant. En effet, en 2009, l'Institution avait déjà cofinancé le programme d'établissement de l'état civil des enfants à Haïti, dans la région du Centre, qui s'est achevé l'année dernière.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant avait déjà reçu le soutien du Conseil Régional de 2007 à 2009, pour un programme triennal qui comprenait cinq volets :
- la prévention de la maltraitance et des violences sexuelles,
- la prise en charge et le suivi des mineurs isolés étrangers,
- la permanence juridique téléphonique pour les mineurs victimes,
- la socialisation d'enfants de quartiers dits « sensibles »,
- l'accompagnement de mamans démunies avec enfants en bas âge.

Mairie de Paris

La Voix De l'Enfant remercie tout particulièrement la Mairie de Paris pour le soutien qu'elle a accordé à la FRATERNITY CUP. Elle a notamment permis aux enfants de toutes les délégations d'être accueillis par la Maire adjointe de Paris, à l'Hôtel de Ville, et de pouvoir visiter ce magnifique bâtiment.

Par ailleurs, les services techniques de la mairie ont mis à disposition plusieurs complexes sportifs de la Ville à des prix défiant toute concurrence.

Enfin, de nombreuses activités sportives et culturelles ont pu être proposées aux délégations participantes grâce au soutien financier de la Mairie.

Caisse d'Assurance Maladie du Puy-en-Velay

Un projet de formation pluri-disciplinaire pour l'ensemble des intervenants à l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier a été élaboré et devrait être réalisé au cours de l'année 2011.

Commission Européenne / Agence Europe-Education-Formation France

Le programme européen Leonardo da Vinci - Mobilité Professionnelle 2009 – 2011 : « La formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue », proposé par la Voix De l'Enfant, a été retenu par l' agence Europe-Education-Formation France et bénéficie d'un financement de la Commission Européenne (Direction Générale de l'Education et de la Culture).

Partenaires privés

• Partenaires Privés

SFR

Cela fait bientôt 10 ans que SFR soutient sans défaillance le programme des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances, initié et coordonné par la Voix De l'Enfant. Toujours plus mobilisés pour collecter un maximum de téléphones mobiles, les « espaces SFR » sensibilisent leurs clients et obtiennent des résultats chaque année plus importants, qui permettent de démultiplier la création d'UAMJ.
Le comité de pilotage s' est réuni comme chaque année au siège de SFR, à la Défense, les 8 février et 16 juin.
Ces comités ont été l'occasion de faire un point précis sur les dépenses engagées et à engager, sur les ouvertures et les projets des Permanences et Unités d'Accueil, ainsi que sur leur fonctionnement. Il a été constaté que les demandes étaient de plus en plus nombreuses du fait des mutations de magistrats et de gendarmes qui, après avoir fait l' expérience de l'audition des enfants victimes dans une UAMJ, souhaitaient poursuivre cette pratique dans la juridiction où ils venaient d' être nommés.

Suite à la première opération exceptionnelle de recyclage de mobiles, réalisée par la gendarmerie de Mozelle et des responsables régionaux SFR qui fût un grand succès, une seconde opération est en cours pour 2011. Les fonds collectés seront attribués à l' ouverture d'une seconde Unité d' Accueil à Forbach.

Une première réunion avec la Fondation SFR s'est tenue le 28 juillet. Cette rencontre a permis de prendre connaissance du fonctionnement et des moyens qu'offrait aux associations cette Fondation.

Le 21 décembre, réunion de travail à la Défense avec SFR, la Voix De l'Enfant et Calysto. Cette rencontre avait pour objet d'étudier des programmes et des actions de prévention et de protection pour les enfants, aujourd'hui grands utilisateurs du téléphone mobile, nouvel outil de communication pour activer des réseaux sociaux.

Pour son dernier Minimag de l'année, SFR a donné la parole à Carole Bouquet dans un interview où elle relate son engagement et souligne combien le partenariat avec SFR est essentiel, car sans lui il n'y aurait pas de Permanences et Unités d'Accueil, qui sont à ce jour au nombre de 42.

E. Leclerc

En 2010, la Voix De l'Enfant a poursuivi son partenariat avec le Groupe E. Leclerc, qui a débuté il y a neuf ans déjà. Comme chaque année, les membres du Comité de Pilotage La Voix De l'Enfant – Groupe E. Leclerc se sont réunis à plusieurs reprises en 2010 ou ont organisé des réunions téléphoniques.

Lors des discussions, a notamment été traité le suivi des dernières extensions de cofinancements octroyés par le Comité en Inde et au Sri Lanka. Par ailleurs, il a été décidé d'organiser en fin d'année une nouvelle mission en Inde avec des membres du Comité de Pilotage. Celle-ci s'est poursuivie au Sri Lanka sans les responsables du Groupe E. Leclerc, mais avec l'équipe de tournage du deuxième film documentaire qui a été réalisé sur les programmes post tsunami soutenus dans la région. Ce film sera disponible début 2011 et un extrait sera mis en ligne sur notre site Internet.

Par ailleurs, les membres du Comité de Pilotage, dans le souci constant d'assurer la pérennisation des programmes, ont poursuivi la phase d'autonomisation de l'école de Karur en Inde. Pour cela, le Groupe E. Leclerc a effectué le versement à la Voix De l'Enfant de fonds collectés en 2009, destinés à couvrir les frais de fonctionnement de la Navjeevan School de Karur jusqu'en 2012. La Voix De l'Enfant continue de jouer son rôle de coordination des partenaires et de contrôle du fonctionnement de l'école.

Enfin, il est important de remercier le Groupe E. Leclerc qui a contribué à faire de l'événement Fraternity Cup 1 un véritable succès. Ce sont près de 350 appareils photos, 1500 bouteilles d'eau, 1500 jus de fruits et 1500 goûters qui ont été offerts à la Voix De l'Enfant, pour permettre aux enfants du monde entier de ramener de beaux souvenirs dans leurs pays et de s'abreuver durant le tournoi de football à Paris.

La Mode est à Vous (LMV)

Depuis 2007, la fidèle enseigne de prêt-à-porter féminin reverse chaque année à la Voix De l'Enfant une partie des recettes générées par les ventes des cartes de fidélité et de solidarité, dans tous les magasins en France. La Voix De l'Enfant remercie toute l'équipe et les nombreux clients, qui font de ce partenariat une réussite exemplaire.

Ainsi en 2010, le partenariat entre La Mode est à Vous et la Voix De l'Enfant a permis de soutenir plusieurs programmes sur le terrain. Au Brésil et à Madagascar, les équipes locales ont pu poursuivre et pérenniser les programmes d'établissement de l'état civil des enfants. Des millions d'enfants dans le monde vivent et grandissent sans état civil. Ces enfants sont inévitablement des mineurs marginalisés et exclus de toute intégration sociale, économique et légale. L'établissement de l'état civil leur permet d'être protégés et d'accéder à l'éducation, aux soins et à une formation professionnelle.

En France, le généreux don de La Mode est à Vous a permis de soutenir l'Unité d'Accueil des Enfants en Danger (UAED) du Centre Hospitalier de Nantes, en fonctionnement depuis le 1er mars 2010. Cette Unité Médico-Judiciaire a pour objectifs l'accueil et l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. Le matériel audiovisuel, les livres et les jeux mis à la disposition des enfants dans la Salle d'Audition sont financés grâce au soutien de La Mode est à Vous.

Enfin, l'Enseigne a soutenu l'événement footballistique et interculturel organisé par la Voix De l'Enfant et deux associations membres, intitulé la FRATERNITY CUP. Du 20 au 28 avril 2010, onze délégations mixtes - étrangères et françaises - d'enfants âgés de 10 à 14 ans et leurs éducateurs, se sont retrouvés à Paris, pour participer à un tournoi de football, à des ateliers artistiques et d'échanges interculturels.

La Fondation GDF-SUEZ

Comme à son habitude, notre fidèle partenaire la Fondation GDF-SUEZ a poursuivi le soutien qu'elle apporte chaque année aux actions menées par la Voix De l'Enfant. Principalement, ce sont deux programmes qui ont bénéficié de cofinancement.

Suite au terrible tremblement de terre qui a ravagé Haïti, plusieurs projets ont été soutenus sur le terrain. Grâce à la Fondation, une école a pu être reconstruite et équipée à Cité Soleil, en banlieue de Port-au-Prince, et un programme de nutrition d'urgence pour 150 enfants déplacés a pu être mis en place. Par ailleurs, la Fondation a aussi participé au cofinancement de l'événement culturel et sportif la FRATERNITY CUP.

Enfin, comme chaque année, de nombreuses places ont été offertes aux enfants et aux éducateurs de plusieurs associations membres de la Voix De l'Enfant, pour assister à des matchs de football de l'équipe de France au Stade de France et à de nombreux spectacles.

Collectif Caraïbéen pour Haïti

Comme ailleurs dans le monde, après le séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010, l'aide s'est très rapidement organisée en Nouvelle-Calédonie : une dizaine d'associations a spontanément répondu à l'appel lancé par l'Amicale Antilles-Guyane pour former le Collectif Caraïbéen pour Haïti.

Une première journée de collecte de fonds a été organisée le 27 janvier 2010 sur la place des Cocotiers, à Nouméa. Lors de la manifestation, plusieurs groupes et artistes se sont produits à titre bénévole offrant au public venu nombreux, des prestations de danses traditionnelles, capoeira, musique, chants, slam, lectures de textes,…

Une fois de plus, les Calédoniens ont fait preuve de beaucoup de générosité. L'évènement a également bénéficié du soutien d'entreprises locales et des pouvoirs publics, notamment de la ville de Nouméa. Le Collectif Caraïbéen pour Haïti a versé à la Voix De l'Enfant plusieurs dons généreux, qui ont permis de soutenir divers programmes menés à Haïti.

Regalb

Fidèle parmi les fidèles, la société Regalb a de nouveau renouvelé sa prestigieuse collection de cartes de voeux pour la nouvelle année au profit de trois associations dont la Voix De l'Enfant. Par cette démarche, Regalb et toute son équipe sensibilisent les nombreuses entreprises et collectivités locales en leur offrant de participer en commandant des cartes de voeux, à ce produit partage.

Cartier

La prestigieuse maison Cartier a choisi la Voix De l'Enfant pour sa vente exceptionnelle qui a eu lieu en début d'année, dans un grand hôtel parisien. Cette vente est un moment particulier de rencontres, d'échanges et de mobilisations des salariés qui offrent, à titre bénévole, 48h de leur temps de travail pour être solidaire des plus démunis et des plus vulnérables : les enfants.

Depuis 1997, la maison Cartier apporte son constant soutien aux programmes engagés et soutenus par la Voix De l'Enfant.

American Express

Au-delà de son appel dans son catalogue Membership Rewards, qui propose à ses clients d'offrir leurs points de fidélité à la Voix De l'Enfant, American Express s'est mobilisé pour soutenir les actions de la Voix De l'Enfant après le dramatique tremblement de terre à Haïti. Un appel a été lancé à tous les détenteurs d'une carte American Express et les dons faits par ces derniers étaient abondés par le Groupe. Cette démarche a permis de mener à bien la prise en charge d'enfants haïtiens en leur redonnant des conditions de vie décentes.

Natura

Mobilisation totale des conseillières de Natura au profit de la Voix De l'Enfant pour son programme d'accompagnement scolaire dans le 13ème arrondissement de Paris et des activités extra-scolaires pour des enfants d'une région durement touchée par les conditions économiques dans certaines régions du Nord de la France. Les conseillières ont vendu bénévolement des centaines d'objets, sachant que chaque cadeaux redonnerait le sourire à un enfant. Ce partenariat qui se pérénise d'années en années est une véritable démarche solidaire entre la socitété, les conseillières et les clients.

Suzuki

L'efficacité de la Voix De l'Enfant est en partie dû à son second bureau qui roule pour et avec les enfants. En renouvelant son partenariat avec la Voix De l'Enfant Suzuki offre à cette dernière une plus grande réactivité, avec un minimum de dépenses. Cette année encore, cette prestigieuse marque japonnaise a mis à disposition, en échange de l'Alto, une Swift blanche habillée du logo « Suzuki soutient la Voix De l'Enfant ». Les clés de ce « petit bijou » ont été remises à l'occasion de l'ouverture du Mondial de l'automobile.

Truffaut

D'années en années, Truffaut offre à ses clients détenteurs d'une carte Bonus la possibilité de soutenir une des actions de la Voix De l'Enfant, en offrant par leurs points de fidélité des séjours de vacances pour des enfants démunis.

Terre de Sienne

L' agence de communication Terre de Sienne, jeune partenaire ô combien efficace de la Voix De l'Enfant, a préparé une campagne d'affichage de sensibilisation contre les maltraitances pour 2011. Cette campagne très forte à laquelle la Voix De l'Enfant a souhaité associer deux autres associations, devrait permettre de mobiliser à nouveau l'opinion publique contre les violences faites aux enfants. Par ailleurs, Terre de Sienne a préparé une seconde campagne d'affichage pour les 30 ans de la Voix De l'Enfant, campagne qui devrait être lancée pour le 20 novembre 2011.

FNIM

La Fondération Nationale Inter-professionel des Mutuelles s'est mobilisée avec l'ensemble de ses adhérents pour venir en aide aux populations durement éprouvées par le tremblement de terre à Haïti.

Vivendi

Depuis plusieurs années, la Voix De l'Enfant participe au comité scientifique de Vivendi. Le Président du Directoire a souhaité que des experts de la société civile participent à la reflexion menée en interne, relative à la prévention et la protection de l'impact des jeux vidéos sur la jeunesse. Un programme de sensibilisation sur l'utilisation des jeux est en cours d' élaboration.

Musée Grévin

Une fois encore, les responsables du musée Grévin ont su répondre à une demande de la Voix De l'Enfant, en offrant à tous les enfants qui ont participé à la Fraternity Cup 2010 une journée innoubliable au Parc Astérix .

EOGN Melun

La brigade de gendarmerie de la promotion du Général Colonna d'Istria s'est mobilisée pour courir au profit de la Voix De l'Enfant. Les kilomètres parcourus vont permettre de participer à l'ouverture d'une UAMJ en Seine et Marne. L' ensemble des membres de cette promotion des officiers de gendarmerie souhaitant péréniser leurs démarches organiseont en 2011 une soirée de gala qui clôturera leur cycle de formation.

Partenaires Médias

Google

Closer

YouTube™

HOSPITAL PARTENAIRE
LE MAGAZINE DES ACTEURS DE LA SANTÉ

Terrafemina

Sélection READER'S DIGEST

LuxMedia Group

metro

Aligre fm 93.1

france 5

Femme Actuelle.fr

Partenaires événementiels

Fédération Internationale Musique Espérance

AFMDC
Association Française des Maîtres de Danse Classique

VAUX LE VICOMTE
Le château qui inspira Versailles

Orchestre Bernard Thomas

FFA
On est tous Athlètes

SALON DU CHOCOLAT

LES ÉTOILES DE MOUGINS
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GASTRONOMIE ET DES ARTS DE VIVRE

Stade de France

Partenaires associatifs

Comité Saint Germain des Prés

Saint Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain

je veux aider

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

tous pour la musique

Nouveaux partenaires 2010

RENAULT

Des bonbons pour la vie...

fullsix

grandunion

Groupe
Lucien Barrière

HERMÈS
PARIS

QUINTESSENCE

EXPONENTIEL
Marketing Services for IT

• Nouveaux partenaires 2010

Fonds Responsable Renault

La Voix De l'Enfant se réjouit de compter le Fonds Responsable Renault – France parmi ses nouveaux partenaires. Depuis plus de 10 ans, le groupe Renault France soutient, avec Renault Afrique du Sud, les programmes que mène l'association Valued Citizens Initiative dans plusieurs Provinces de l'Afrique du Sud.

En 2010 et jusqu'à fin 2011, le Fonds Responsable Renault – France a souhaité s'associer à la Voix De l'Enfant afin de pérenniser son soutien à l'association locale et de pouvoir bénéficier d'une expertise en matière de suivi et d'évaluation des programmes soutenus sur le terrain.
Nous espérons que ce partenariat est le début d'une belle aventure en commun, pour soutenir encore plus de programmes pour les enfants, en Afrique du Sud ou ailleurs.

Hermès

Un nouveau partenariat se noue pour 2011 entre une maison prestigieuse et la Voix De l'Enfant.

Grand' Union - Fullsix

Toute l'équipe a mobilisé ses partenaires pour réaliser fin décembre une immense fresque sur un des murs de la Voix De l'Enfant et du bureau de la direction. Des projets pour 2011 sont à l'étude.

Agence Exponentiel

Cette agence de marketing souhaite mettre ses compétences au service d'actions soutenu par la Voix De l'Enfant. Des projets seront présentés pour 2011.

Groupe Lucien Barrière

Des contacts ont été noué entre le groupe Lucien Barrière et la Voix De l'Enfant pour concrétiser un partenariat en 2011 à Cannes.

Bonbons pour la vie

Un projet inédit qui devrait voir le jour en 2011. Dans de nombreux magazins des présentoires offriront la possibilité d'acheter des petits sachets de bonbons au profit de la Voix De l'Enfant.

Quintessence

Des bougies aux senteurs de notre enfance réalisées par des personnalités ont été vendus au profit de la Voix De l'Enfant sous la forme d'un coffret calendrier de douze bougies.

Les Médias

• Presse écrite

- Libération : « Gaza, M. Kouchner, qu'attendez-vous ? » : 13 janvier
- Au Féminin.com : Séisme Haïti : Le point sur l'adoption avec la Voix De l'Enfant : 25 janvier
- La chaine du cœur : FRATERNITY CUP 2010 : Le 25 avril à 18h, Paris (11e) : 15 avril
- France-Guyane : Bonne Nouvelle : Huit Guyanais s'envolent pour la Fraternity Cup : 17 avril
- Sud Ouest : L'UAS à la Fraternity Cup : 19 avril
- CRIF : La Voix De l'Enfant lance la première coupe de la Fraternité : 21 avril
- MaxiMini.com : Christiane TAUBIRA à la FRATERNITY CUP : 23 avril
- L' équipe : Drogba et Eto'o à la Fraternity Cup : 24 avril
- OUEST FRANCE : A Maurepas, des recettes malignes et éducatives : 7 mai
- Sud Ouest : De belles vacances pour les jeunes du Centre : 17 mai
- L'Hebdo SFR : Le 119-Allô Enfance en Danger célèbre ses 20 ans : 17 mai
- Académie de Guyane : Fraternity Cup à Paris : 18 mai
- France Inter : L'enfance de plus en plus en danger : 25 mai
- NEOPLANET : Soutenez la Voix De l'Enfant : 6 juillet
- Femme Actuelle / Télé 2 semaines : le single « la Voix De l'Enfant » : 16 au 22 août
- France Inter : Le grand entretien avec Carole Bouquet : 17 septembre
- OUEST FRANCE : Fin des expertises sur le corps de Marina : 22 septembre
- Ouest France : Fin des expertises sur le corps de Marina : 22 septembre
- NRJ.FR : Natasha St-Pier, Bruno Solo et Sofia Essaïdi, unis pour la Voix De l'Enfant : 25 septembre
- SUD OUEST : accueillir en un lieu unique, les mineurs victimes d'agression sexuelle et de maltraitance : 30 septembre
- Ça m'intéresse : Dossier spécial Enfance Maltraitée : mais que font nos institutions ? : octobre
- Le Pèlerin : Carole Bouquet, au-delà des apparences : 6 octobre
- Presse Océan : Eviter les traumas : 13 octobre
- Sud Ouest : Les trois-quarts des collégiens sont sur Facebook : 25 novembre
- Loire-Atlantique magazine : L'Unité d'Accueil des Enfants en Danger - pôle Mère-Enfant du CHU de Nantes : novembre
- L'UNION : Une Unité spéciale mineurs à l'hôpital : 01 décembre
- Courrier Picard : Du mieux pour les victimes : 01 décembre
- Ecommerce Mag.fr : Des emplettes synonymes d'espoir sur Lachaineducoeur.fr : 02 décembre
- Site de la Cour d'Appel d'Amiens : Unité d'Accueil des Mineurs Victimes (AMIV) : 03 décembre
- Le télégramme : Les stars se mobilisent avec une vente généreuse : 06 décembre
- France Antilles : Un centre dédié aux mineurs victimes de violences : 7 décembre
- France Antilles : Les mineurs maltraités ont leur centre : 8 décembre
- Le Monde : Facebook et le téléchargement illégal plébiscités par les adolescents : 16 décembre
- Figaro.net : Raz-de-marée numérique chez les 11-17 ans : 16 décembre
- JDD.fr : Les ados accros aux réseaux sociaux : 16 décembre
- Métro : Ados connectés, parents largués : 19 décembre
- AUTO + : Suzuki soutient la Voix De l'Enfant

• Radio

- Radio Aligre : Icham Zazou et Martine Brousse étaient les invités de Laure Malécot : 24 avril
- RMC : Internet, un nid à pédophiles ?

• Télévision

- France 2 Toute une histoire : Témoignage de Mathieu Johann, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant : 21 mars
- La première FRATERNITY CUP ! : 5 mai

• Communiqués de presse

- La Voix De l'Enfant et SFR inaugurent l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes de violences au Centre Hospitalier d'Abbeville : 29 janvier
- Affaire Jean-Jacques Hayé : Enfants & développement, la Voix De l'Enfant et Planète Enfants : 05 février
- Campagne Anti-tabac : 05 février
- Jour après jour, la Fraternity Cup !!! : 19 avril
- Bébé mort en Isère : 29 avril
- Clôture des états généraux de l'enfance : 16 juin
- Mineurs délinquants et responsabilité pénale des parents : 09 août
- Suzuki soutient la Voix de l'Enfant : le 11 octobre
- Vente solidaire la Chaine du Cœur – PRICEMINISTER : 02 novembre
- Natura & son partenaire REDLINE - « au fil d'un bracelet, se resserre un lien précieux au profit de la Voix De l'Enfant » : 09 novembre
- Condamnation d'un français pour actes de pédophilie commis au Népal : 09 novembre
- Absence d'un Ministère ou d'un secrétaire d'état chargé de la famille : 16 novembre
- Calysto et la Voix De l'Enfant présentent le baromètre « les enfants et internet » 2010 : 16 décembre

Projets

FEDERATIF

• Fraternity Cup 2011

Fort du succès de la Fraternity Cup 2010, la Voix De l'Enfant et les associations membres Diambars et Laureus Sport For Good se mobilisent pour la deuxième édition de cet événement solidaire qui aura lieu à Paris du 17 au 26 juillet 2011.

D'une durée de 10 jours, la Fraternity Cup 2011 réunira 16 délégations, en provenance d'Afrique du Sud, du Maroc, du Sénégal, d'Argentine, du Brésil, de Guyane, d'Israël, de Palestine, d'Inde, du Japon, de Bosnie et de Roumanie. Elles seront rejointes par quatre équipes françaises métropolitaines, de Seine-Saint-Denis, de Marseille et de Paris. Chaque délégation sera composée de sept enfants âgés de 11 à 13 ans (filles et garçons) et encadrée par deux éducateurs (une femme et un homme).

Comme l'an passé, cette Fraternity Cup aura pour ambition de sensibiliser les enfants autour de thèmes comme l'ouverture sur le monde, le respect de soi et des autres et de promouvoir les valeurs du sport comme outil de socialisation et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Par ailleurs, cet évènement sera un moment propice pour le partage des expériences et des bonnes pratiques entre les éducateurs qui accompagneront les enfants.

Tout au long du séjour, des activités sportives seront organisées au Complexe Sportif des Poissonniers à Paris dans le 18ème arrondissement. Lors d'activités culturelles, dans le cadre d'ateliers de photographie, de théâtre et de peinture les enfants exprimeront et réaliseront des œuvres qui seront présentées au moment du Match de Gala, le dimanche 24 juillet 2011. Cette journée constituera le point d'orgue de la Fraternity Cup 2011 et rassemblera, auprès des enfants et de leurs éducateurs des personnalités du monde sportif, des arts et de la société civile.

FRANCE

• Création d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Une douzaine de nouvelles Unités d'Accueil Médico-Judiciaires devraient voir le jour en 2011, dans les centres hospitaliers de : Villefranche sur Saône, Vannes, Versailles, Evreux, Laon, Joigny, Angoulême, Lyon, Poitiers, Roubaix, Le Havre, Forbach, Toulouse. La Voix De l'Enfant participera aux réunions de travail avec les professionnels pour échanger sur les pratiques des différentes UAMJ existantes et faciliter le travail en pluridisciplinarité.

• Charte Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Lors du Séminaire du 19 novembre, un projet de Charte commune des valeurs des UAMJ a été présenté et, doit être finalisé et adopté en 2011. Cette charte doit être un outil commun aux Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier pour les enfants victimes et permettra de garantir un même état d'esprit et un partage de mêmes valeurs.
La publication des actes du Séminaire du 19 novembre réunissant les professionnels intervenant dans les UAMJ et des actes de la Conférence du 20 novembre , sur les droits de l'enfant, sera rédigée en 2011 et diffusée aux participants et aux professionnels intéressés.

• Unités d'Accueil Médico-Judiciaires : enregistrement nouveau matériel

Les graveurs professionnels de DVD qui étaient utilisés dans les UAMJ depuis plusieurs années, sont en rupture de stock et ne sont plus fabriqués en Europe. Un nouveau matériel d'enregistrement sera installé en 2011, par IRELEM, notre prestataire depuis 2003, dans les nouvelles UAMJ.

• Formations des professionnels des UAMJ

Une formation doit être organisée en 2011 pour les UAMJ de Picardie, le GIP Santé en Picardie et la Fondation pour l'Enfance qui pourraient être des soutiens importants dans cette démarche de réunir les 6 Unités d'Accueils pour les Mineurs Victimes de Picardie (AMIV) dont la première à Creil est ouverte depuis 2007. Le module pluridisciplinaire retenu est celui proposé dans le cadre du Programme Train Together.

EUROPE

• Conférence finale du programme Léonardo

La conférence finale du programme Européen Leonardo 2009-2011 : « La formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue » se tiendra à Paris le 8 Juillet 2011, au Conseil Régional d'Ile de France. La publication finale réalisée à l'issue du programme sera présentée, à cette occasion, par la Voix De l'Enfant et ses partenaires européens. Trois tables rondes réuniront des éducateurs de rue et des formateurs venus d'Espagne, de France, d'Italie et de Roumanie. La conférence finale sera ouverte aux professionnels et au grand public.

INTERNATIONAL

• Extension des projets état civil

DEFENSE ENFANTS MAURITANIE : Enregistrement des naissances – Mauritanie
Le projet a pour objectifs d'établir l'état civil de 500 enfants non déclarés à la naissance, de sensibiliser les parents sur le caractère obligatoire et utile de l'état civil et des lois en vigueur concernant les délais, et de mettre des registres à la disposition des centres hospitaliers de la zone, dans les environs de Boutilimitt à 150 kms de la capitale Nouakchott.

ENFANTS DU MONDE : Enregistrement des naissances – Madagascar
L'objectif du projet est d'effectuer des démarches auprès des administrations compétentes afin d'obtenir 5 000 actes de naissance pour enfants et adultes des villages de communes rurales de la région Atsimo Andrefana. Les frais de déplacement des autorités locales pour les audiences foraines seront assurés et une équipe formée sera mise en place pour se déplacer dans les villages, sous le contrôle d'une équipe de coordination.

• Projet Etat civil à Haïti

Le projet d'« Appui à la réinsertion scolaire des enfants haïtiens rapatriés de République Dominicaine par l'obtention de papiers d'identité », soutenu par la Voix De l'Enfant avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile-de-France, s'est achevé en juin 2010. Situé dans le Département du Centre, sur la Commune de Lascahobas, ce programme a été mis en œuvre en partenariat avec l'association membre Kareen Mane et sur le terrain par ACTED – Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, et le GARR – Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés.

L' objectif initial était d'obtenir l'état civil de 500 enfants de la Commune. A la fin du projet, 112 enregistrements directs auprès de l'Officier d'Etat Civil ont été réalisés pour les enfants de moins de 25 mois, 110 actes de naissance pour les enfants de 25 mois à 17 ans ont été délivrés par Jugement du Tribunal de Mirabelais et 278 autres sont en attente de délivrance. Les équipes du GARR suivent toujours les dossiers en cours de finalisation. Par ailleurs, 3 CASEC (Conseil d'Administration de Section Communale) ont été sensibilisés et formés, ainsi qu'un Officier d'Etat Civil et son clerc, 25 sages-femmes (dont 12 hommes), une infirmière, 3 médias communautaires et de nombreuses familles souvent monoparentales.

Ce projet, préalablement prévu sur 12 mois (1er janvier 2009 - 31 décembre 2009), a été prolongé de 6 mois. Plusieurs raisons expliquent le retard pris dans la mise en œuvre et le fait que les 500 actes de naissances n'aient pu être tous obtenus :

- La lenteur des processus de l'administration publique, et particulièrement dans les institutions qui s'occupent du dossier de l'identité, a engendré de nombreux délais dans l'obtention des papiers. Les démarches auprès des Archives Nationales et du Tribunal Civil prennent souvent plusieurs mois et nécessitent un suivi attentif.
- Le séisme qui a gravement affecté les départements de l'Ouest et du Sud-Est d'Haïti le 12 janvier 2010, a provoqué une suspension temporaire des activités pré-séisme du GARR et d'ACTED qui ont choisi de répondre à la situation d'urgence dans les zones affectées, pour un soutien aux populations déplacées et à leurs familles d'accueil.
- Après la suspension temporaire, les activités du GARR ont connu une lente reprise car les locaux ont été abîmés et pillés en partie ; beaucoup de matériel a été perdu et les membres du GARR ont été personnellement affectés par le séisme.

• Si la commune de Lascahobas n'a pas été touchée par le séisme du 12 janvier 2010, elle a indirectement été affectée par l'arrivée massive des populations depuis les zones dévastées. Sur les 50 000 personnes déplacées dans le département du Centre, entre 15 000 et 20 000 se sont établies à Lascahobas, entraînant une forte augmentation du nombre d'enfants ne disposant pas d'actes de naissance. De nombreux déplacés ont tout perdu dans le séisme, et notamment leurs documents d'identité. Pour ces familles, l'enregistrement à l'Etat civil ou la recherche des documents d'identité perdus est une priorité. Cependant, ils n'ont pas les moyens d'entreprendre toutes les démarches légales et administratives pour pouvoir obtenir à nouveau ces documents.

• Le bâtiment des Archives nationales - principal dépositaire des registres d'actes de l'Etat civil pour tout le pays - a dû être délocalisé en raison de la destruction des locaux. Si l'administration est de nouveau opérationnelle, de nombreuses archives ont été perdues ou désorganisées. De plus, la reprise des activités a également été lente et le personnel est submergé, donc difficile à contacter.

En conclusion, nous pouvons dire que le projet a suscité un fort enthousiasme des habitants de Lascahobas, dans la mesure où la population déclare de plus en plus vouloir obtenir des documents d'identité et est prête à entamer les démarches nécessaires. Grâce à la campagne de sensibilisation initiée, la population a désormais une meilleure compréhension de l'importance de ces documents, de la nécessité de les conserver, mais également une vision générale du processus d'enregistrement à l'état civil, ainsi qu'une prise de conscience sur les violations des Droits de l'Homme qui accompagnent généralement le processus de déclaration de naissance. Certains sujets abordés lors des réunions communautaires ont suscité beaucoup de débats et de nombreuses personnes ont adhéré à la campagne nationale menée par le GARR : « un acte de naissance pour tous les enfants sans discrimination et sans exclusion ».

L'intérêt manifeste des populations et les résultats des enquêtes démontrent que les besoins en matière d'Etat civil sont très importants. 237 enfants identifiés pour le projet sont en attente de pouvoir commencer les démarches nécessaires et 456 parents sans papiers ont également fait la demande auprès du GARR. Ces besoins ont été fortement accrus par le séisme du 12 janvier 2010. Sur les 50 000 personnes déplacées dans le département du Centre, entre 15 000 et 20 000 se sont établies à Lascahobas, entraînant une forte augmentation du nombre de personnes ne disposant pas d'acte de naissance et n'ayant pas les moyens d'entreprendre les démarches pour les obtenir. A ce jour, le GARR est incapable de répondre à toutes les sollicitations de régularisation et explore différentes pistes pour atteindre cet objectif.

Suite au séisme, la thématique de l'enregistrement à l'Etat civil est plus qu'auparavant indispensable. Les besoins sont cruciaux pour les nouveaux enfants déplacés au niveau de la commune de Lascahobas, mais également dans tout le département du Centre, qui compte de nombreux rapatriés et déplacés. En outre, les familles de la région vivaient déjà dans des conditions socio-économiques précaires, avec de maigres ressources provenant de l'agriculture vivrière. L'arrivée en grand nombre des déplacés venus du département de l'Ouest, sans aucune ressource, a aggravé cette fragilité économique et alimentaire.

• Mission à Haïti

Afin de suivre et d'évaluer les nombreux projets post tremblement de terre soutenus à Haïti par la Voix De l'Enfant, et menés par les associations membres et leurs partenaires, un membre de l'équipe de la Voix De l'Enfant effectuera une mission sur le terrain en 2011.

Un autre objectif sera de s'assurer que le projet d'extension du programme d'établissement de l'état civil des enfants réfugiés dans le département de l'Artibonite, aura bien démarré et qu'il fonctionne au mieux.
Enfin cette mission permettra d'acheminer de nouvelles pastilles de purification de l'eau, qui seront distribuées par les associations aux populations qui en ont le plus besoin.

• Mission en Afrique du Sud

Dans le cadre du suivi des deux programmes INSPIRE et VALUES IN SCHOOL menés par l'association membre Valued Citizens Initiative et soutenus par le Fonds Responsable Renault France et la Voix De l'Enfant, une deuxième mission d'évaluation sera effectuée sur le terrain en 2011 par le Coordinateur des programmes Internationaux.

Elle aura notamment pour objectifs de rencontrer les responsables de l'association, le directeur de Renault en Afrique du Sud – partenaire de longue date – et les bénéficiaires des deux programmes sur le terrain.
Cette mission permettra de faire une comparaison des programmes déjà évalués en décembre 2010, afin de formuler des propositions et recommandations pour améliorer les projets et pérenniser les actions.

• Mission au Burkina Faso

En 2011, la Voix De l'Enfant se joindra à une association membre, Double Horizon, pour effectuer une mission ayant pour but l'exploration et l'évaluation, à Ouagadougou et dans la région de Guié, de projets de scolarisation, de constructions et d'actions ponctuelles, en partenariat avec des associations locales.

Préalablement à la mission, le travail déjà effectué sur le terrain par deux associations membres de la Voix De l'Enfant, à savoir SOS Enfants et Enfants & Développement, sera étudié. Double Horizon est quant à elle en lien avec deux autres associations, CAIFA et Ecole des Amis du Monde, et s'oriente vers un partenariat local.

La Voix De l'Enfant prendra par ailleurs contact avec des personnalités engagées dans la défense et la promotion des Droits de l'Homme, afin d'appréhender au mieux le fonctionnement et les préoccupations actuelles de la population burkinabé.

Tout au long de cette mission, échanges, exploration et identification des besoins devraient permettre à la délégation d'avoir une approche cohérente dans le soutien de projets sur place. Ce sera aussi l'occasion pour la Voix De l'Enfant de mesurer le travail déjà réalisé sur place et d'identifier les projets à venir.

• Projet au Rwanda

En 2010, la Voix De l'Enfant a octroyé un cofinancement à l'association membre Parcours d'Exil, pour un programme de lutte contre le stress post-génocide au Rwanda. Dans ce cadre, la Voix De l'Enfant épaulera les responsables de Parcours d'Exil dans l'organisation de la première mission qui aura lieu à Kigali en 2011.

Cette mission consistera à effectuer un transfert de compétences entre le Centre de santé de Parcours d'Exil, spécialisé dans la prise en charge médico-thérapeutique des victimes de tortures et des mineurs isolés, et l'association rwandaise Uyisenga N'Manzi. Des ateliers d'art thérapie seront proposés aux jeunes suivis par l'association et leurs encadrants formés à cette technique de thérapie.

COMMUNICATION

• Manifeste de la Voix De l'Enfant : 30 ans d'engagement et d'actions

A l'occasion de son trentième anniversaire, la Voix De l'Enfant a décidé d'établir un bilan de ses actions, de ses combats et de faire des propositions afin d'améliorer la protection de l'enfance, dans tous les domaines où elle intervient, en France et dans le monde. La publication de ce bilan et des propositions sera présentée sous la forme d'un Manifeste à l'attention des pouvoirs publics et des administrations. Il aura aussi pour objet de sensibiliser le public.

• Colloque sur la gouvernance entreprise – association

Dans le cadre de l'anniversaire des 30 ans de la Voix De l'Enfant, l'association se propose de réunir ses partenaires entreprises les plus importants et fidèles, qui sont engagés depuis 10 ans avec l'association fédérative.

Lors d'un colloque qui rassemblera les responsables des entreprises et ceux de la Voix De l'Enfant, l'objectif sera de souligner le caractère novateur, constructif et exemplaire de ces partenariats, en mettant en avant la bonne gouvernance entreprise / association qui a été mise en place et pratiquée durant ces 10 années.

Pour étayer les débats, nous nous appuierons sur des exemples concrets qui ont permis de penser et de mettre en application les modalités de gouvernance avec les entreprises, des projets mis en œuvre ou soutenus par la Voix De l'Enfant.

Pour toutes celles et ceux qui, tout au long de cette année 2010, ont travaillé avec la Voix De l'Enfant à écouter, à protéger, à défendre des enfants vulnérables ou en danger, et à celles et ceux qui vont découvrir le champ d'actions de la Voix De l'Enfant, il est important de souligner que la rédaction de ce Rapport d'Activités a été un exercice qui a permis à l'équipe de s'arrêter sur les programmes de la Voix De l'Enfant les plus prégnants et en particulier ceux qui ont permis d'une façon ou d'une autre de « dire, rassembler, agir », afin que soient respectées la dignité et l'intégrité de l'enfant. Ce Rapport témoigne de l'inlassable engagement de femmes et d'hommes, d'ici ou d'ailleurs, pour qui la protection et la défense de l'enfant sont une priorité, car elles sont la garantie de l'avenir de notre humanité.

Annexes

29 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : La Voix De l'Enfant et SFR inaugurent l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes de violence au centre hospitalier d'Abbeville

C'est ce Mardi 2 février à 12h que l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire (UAMJ) du Centre Hospitalier d'Abbeville, est officiellement inaugurée. Destinée à améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences, cette structure permet de simplifier et de limiter le parcours des enfants qui auraient subi des maltraitances en réunissant les cellules d'écoute en un seul et même lieu.

Ce projet a été rendu possible grâce aux bénéfices générés par un dispositif de collecte de mobiles dans les enseignes « espace SFR » permettant ainsi aux Français qui le souhaitent, de rapporter leurs mobiles usagés et accessoires (batterie, chargeur, kit piéton…). Les mobiles collectés sont triés en fonction de leur état puis recyclés dans le respect de l'environnement s'ils sont inutilisables ou reconditionnés et revendus dans les pays où la téléphonie mobile peut être un accélérateur de développement lorsqu'ils sont réutilisables.

SFR partenaire de la Voix De l'Enfant depuis 2001…
La création des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires est le fruit de la collaboration entre l'opérateur SFR et l'association la Voix De l'Enfant, née en 2001. Le soutien de SFR à la Voix De l'Enfant, a permis de financer une trentaine de Permanences et Unités d'Accueil.
Cette même année, SFR lance la première opération permettant à ses abonnés d'effectuer des dons par mobiles directement reversés à l'association de protection de l'enfance. En 2002, l'opérateur déploie une plateforme d'assistance téléphonique 24h/24, 7 jours sur 7, où des professionnels de la Voix De l'Enfant répondent aux appels d'enfants en détresse ou aux parents inquiets. Le partenariat s'est ensuite traduit par le financement d'une campagne de publicité et radio de sensibilisation et d'appel au don, ou par le lancement d'une opération de recyclage des mobiles permettant aux Français de contribuer en un seul geste à la protection de l'environnement et au développement de structures permettant une meilleure prise en charge des mineurs victimes de violences.

D'autres réalisations en Picardie…
Depuis près de deux ans, le soutien de SFR à la Voix de l'Enfant a permis de financer, avec la Fondation pour l'Enfance, trois Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, aux centres hospitaliers d'Amiens (inaugurée le 8 juin 2009), de Compiègne (inaugurée le 25 mai 2009) et de Beauvais (inaugurée prochainement). D'autres créations sont en projet dans les villes de Soissons, Saint Quentin et Laon.

05 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : AFFAIRE JEAN-JACQUES HAYE : Enfants & développement, la Voix De l'Enfant et Planète enfants

Les associations parties civiles dans l'affaire Jean-Jacques Hayé, Enfants & Développement, la Voix De l'Enfant et Planète Enfants, se félicitent de sa mise en détention, sur le territoire français. Renvoyé en 2002 devant la Cour d'Assises de Paris, pour des viols et des agressions sexuelles sur des enfants Népalais, ce dernier, après avoir été libéré sous contrôle judiciaire en juin 2004, s'était enfui au Népal.
Un mandat d'arrêt international avait été délivré en octobre de la même année.

Depuis mars 2009, il était incarcéré à Katmandou alors que les trois associations parties civiles, Enfants & Développement, la Voix De l'Enfant et Planète Enfants demandaient son extradition vers la France.

Jean-Jacques Hayé a été interpellé le dimanche 31 janvier 2010, à son arrivée sur le territoire français et écroué, après avoir été présenté à un juge des libertés et de la détention.

Enfants & Développement, la Voix De l'Enfant et Planète Enfants soulignent le caractère exemplaire de cette détention qui contribue à renforcer leur travail de lutte contre les violences sexuelles, commises sur les enfants, au Népal. Elles demandent maintenant que le procès ait lieu dans les plus brefs délais.
Elles rappellent que la législation française permet de poursuivre, en France, des ressortissants français, se rendant coupables, à l'étranger, d'infractions de nature sexuelle sur des mineurs.

---

25 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : CAMPAGNE ANTI-TABAC

La Voix De l'Enfant, association fédérative qui a pour but l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit et où qu'il soit, dénonce la campagne de l'association des Droits des Non- Fumeurs. La Voix De l'Enfant ne comprend pas pourquoi le tabac est lié à la sexualité et s'inquiète de l'effet pernicieux de ces visuels, sur les jeunes.

Alors que depuis plusieurs années, la Voix De l'Enfant demande, une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur les violences sexuelles dont sont victimes les enfants, voir des visuels mettant en scène dans le cadre d'une campagne traitant d'un tout autre sujet, des adolescents, le visage à hauteur d'une braguette d'adulte, est inacceptable.

Pourquoi faut-il, une fois encore, aujourd'hui, lorsque l'on s'adresse aux jeunes, choquer, provoquer, interdire, diaboliser alors que de précédentes campagnes sur ce thème, semblent ne pas avoir eu l'impact souhaité. Les adolescents demandent à être informés, sensibilisés, accompagnés et à dialoguer.

La Voix De l'Enfant s'interroge sur les raisons qui ont amené l'association des Droits des Non-Fumeurs, à diffuser une telle campagne, scandaleuse et irresponsable et en demande le retrait immédiat.

COMMUNIQUE DE PRESSE : JOUR APRES JOUR, LA FRATERNITY CUP !!!

---

19 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : PREMIERE EDITION DE LA FRATERNITY CUP !

Dans le cadre de la première FRATERNITY CUP (cf. Dossier), nous comptons sur vous pour relayer ces informations et vous en remerciant par avance, nous comptons sur votre présence le dimanche 25 avril prochain, au Gymnase JAPY, dans le 11ème arrondissement de Paris, pour marquer un but à Bernard LAMA et recueillir le témoignage des personnalités présentes.

J – 6

Pour les enfants, la Voix De l'Enfant avec Laureus France, Diambars et Mani Football ne reculent devant aucun obstacle. Malgré les particules volcaniques, la fermeture des aéroports, la grève de la SNCF, la détermination des responsables des 10 délégations – Argentine, Brésil, Cameroun, France, Guyane, Israël, Maroc, Norvège, Palestine, Sénégal - et de l'équipe de la Voix De l'Enfant, permet à chacune d'arriver, certes au compte-goutte, mais d'arriver pour vivre et partager ce moment qu'elles ont préparé et tant rêvé, leur première FRATERNITY CUP.

L'arrivée des enfants était prévue hier et aujourd'hui. Ceux de Guyane, d'Israël et des Landes sont arrivés dans la journée, d'autres vont les rejoindre dans la nuit et demain. Tous devraient être là pour la grande fête du 25 avril prochain au Gymnase Japy en présence de nombreuses personnalités. Dès demain, à 10h, avec les équipes françaises, les premiers se retrouveront pour donner le coup d'envoi du tournoi de football. Tous les défis relevés pendant le week-end ne peuvent que couronner de succès cette première FRATERNITY CUP.

---

20 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J – 5

Chaque jour a son lot de galères, mais la Voix De l'Enfant ne cesse de ramer et les enfants finissent par arriver à bon port… si l'on peut dire ! Car la délégation marocaine a atterri à Bordeaux dans la nuit puis TGV ce matin pour la gare Montparnasse. L'Argentine roule depuis Madrid, ils sont attendus par notre Président Bernard Cordier, à Orly-Ouest.

Ce matin, au Centre Sportif Poissonniers, ils étaient une quarantaine à s'échauffer sur les terrains de foot, heureux de jouer ensemble – Solidimey, Arc 75, Sabres, Le Blanc-Mesnil, la Guyane, Israël - et malgré l'obstacle de la langue, heureux de partager leurs premières impressions.

Cet après-midi, nos premiers citoyens du monde, ont visité Paris, en car Cityrama, sous un soleil radieux : découverte d'un monde inconnu, émerveillement et enchantement.

Actuellement, ils sont accueillis à l'Hôtel de Ville de Paris, où, après une visite guidée par l'Adjointe au Maire de Paris - Chargée de la protection de l'enfance et de la prévention, Myriam El Khomri - ils pourront déguster quelques douceurs et se rafraîchir avant de rentrer à l'auberge de jeunesse à Pantin.
Demain, davantage d'équipes se rencontreront dans l'attente de la délégation brésilienne, camerounaise, palestinienne et sénégalaise.

Bonne soirée et à demain !

21 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J - 4

Un vieux dicton de chez nous dit « à chaque jour suffit sa peine » mais à la Voix De l'Enfant, nous ajoutons « à cette peine, la FRATERNITY CUP apporte chaque jour, joie et émerveillement ».

Trois délégations sont toujours en route vers la France, mais nous ne désespérons pas de les accueillir, même en pleine nuit, comme hier soir, avec notre Président Bernard Cordier. Tous les enfants les attendent avec impatience et préparent leur arrivée.

Ce matin, sur les terrains de foot – Solidimey, Arc 75, Sabres, Le Blanc-Mesnil, la Guyane, le Maroc et Israël - ont mis en commun leurs performances footballistiques. En fin de matinée, les animateurs des délégations ont joué un match contre l'équipe des jeunes landais, qui ont gagné.

Cet après-midi d'échanges interculturels fut très dense et plein d'émotion. Chaque délégation s'est présentée aux autres. Chants, danses, poésies, témoignages ont rythmé ce moment chaleureux, créant des liens qui dépassent une fois encore, ce que la Voix De l'Enfant aurait pu prévoir ou imaginer.

Demain, cet échange se poursuivra en présence de Miguel Estrella, Ambassadeur de l'Argentine auprès de l'UNESCO. La Voix De l'Enfant aura à coeur, dans les jours à venir, de vous faire partager ces moments de simplicité et de vérité, dont témoignent nos jeunes citoyens du monde.

Devant autant de détermination et d'enthousiasme de la part des délégations, nous comptons vivement sur vous dimanche, pour témoigner de l'intérêt que vous portez à leur combat d'enfant qu'ils mènent chaque jour dans leur pays.

---

22 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J – 3

Ce soir, nous pouvons dire aussi qu'à la Voix De l'Enfant « la vie n'est pas un long fleuve tranquille ».

A 1 heure ce matin, petits et grands sénégalais arrivaient à Paris, après plus de 18 heures de vol et d'escale, mais la joie sur leurs visages était plus forte que leurs traits de fatigue.

Ce matin, ils étaient à 9h30 sur les terrains de football… le tournoi se poursuit avec davantage d'équipes.

Pendant les matchs, chacun défend ses couleurs mais après, nos joueurs ne sont plus qu'un groupe d'enfants taquins, filous et plein de créativité, qu'ils expriment lors de la présentation de leur délégation et dans la réalisation d'une fresque, qu'ils vous présenteront et commenteront dimanche, au Gymnase Japy.

Des amitiés et des complicités se tissent ; c'est véritablement le début de la fraternité.
A demain !

23 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J - 2

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Nous vivons un moment tout à fait exceptionnel : 103 enfants d'Argentine, du Cameroun, du Maroc, du Sénégal, d'Israël, de Palestine, de Norvège et de France avec la Guyane - sont arrivés, malgré les cendres volcaniques, jour après jour, pour un tournoi de football interculturel et fraternel.

Pour eux, la finale du tournoi n'est pas leur unique but. Ils souhaitent aussi, dimanche, partager avec vous, femmes et hommes de communication, leur vécu quotidien et ce qu'ils ont réalisé ensemble, au nom du respect de l'autre, de la non-discrimination, de la non-violence, en un mot, au nom de la FRATERNITÉ.

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant avec Diambars, Laureus France, Mani Football, comptent sur vous dimanche 25 avril au Gymnase JAPY à Paris, à partir de 18h, pour lancer, avec les personnalités présentes, notamment Madame Rama YADE, Secrétaire d'état chargée des Sports - Monsieur Alain JOYANDET - Secrétaire d'état à la Coopération et à la Francophonie – Monsieur Stéphane HESSEL, Ambassadeur de France – Monsieur Miguel ESTRELLA, Ambassadeur de l'Argentine auprès de l'UNESCO – Messieurs Bernard LAMA, Jimmy ADJOVI-BOCO et Patrick VIEIRA, membres fondateurs de Diambars – Serge BENTSEN, rugbyman, le coup d'envoi de leur mission de jeunes citoyens du monde.

Merci de confirmer votre venue et n'hésitez pas à nous contacter.

---

24 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J – 1

Tout est au rendez-vous pour la dernière ligne droite avant la grande fête de la FRATERNITY CUP : l'enthousiasme des enfants, parfois un peu trop débordant, le temps avec un soleil radieux à l'image des sourires de nos jeunes footballeurs et peintres, qui s'affairent pour finaliser la fresque qu'ils vous présenteront demain.

Cet après-midi, surprise pour tous, la présence de Bernard Lama, de l'association Diambars, qui a rencontré et discuté avec les enfants mais aussi avec les éducateurs et accompagnateurs des différentes délégations. Sur le chemin du retour à l'auberge, les enfants s'arrêteront à la Géode. Après le dîner, veillée d'armes pour le grand jour.

L'équipe, composée de Laureus France, Mani Football, Diambars et la Voix De l'Enfant, qui a animé cette semaine de la FRATERNITY CUP, se réjouit de vous accueillir demain avec les enfants, pour partager ce moment que nous souhaitons inoubliable pour chacun de vous.

A demain, au Gymnase Japy dans le 11ème ardt. de Paris, dès 18h !

27 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : J + 2

Rien n'est épargné à la Voix De l'Enfant pour les arrivées et les départs. A l'arrivée, le volcan islandais Eyjafjallajökull, au retour, les tracteurs !

Deux délégations sont parties hier, la Guyane et Sabres (les Landes). Aujourd'hui, trois autres délégations rejoignaient leurs petits camarades : le Maroc, le Sénégal et la Norvège.

Les départs furent folkloriques. Les tracteurs entraient dans Paris, au moment où la délégation marocaine devait rejoindre Orly. Raisonnables, nous l'avons accompagnée via les transports en commun, mais quel périple ! Pour les deux autres, ce fut au rythme du défilé que nous avons organisé nos déplacements, au regard des horaires du décollage des avions pour Dakar et Oslo.

Lors du dernier voyage, nous avons été escortés par les tracteurs, de la Porte de Vincennes à l'embranchement d'Orly. Une nouvelle aventure dont les enfants se souviendront !

Une immense émotion au moment des départs : enfants et accompagnateurs ne peuvent retenir leurs larmes, ils ont tous échangés leurs adresses, leurs emails et demandent à l'unanimité, que l'on renouvelle l'an prochain, la FRATERNITY CUP.

Demain et après-demain, départs de l'Argentine, d'Israël, du Cameroun et de la Palestine.
Dans les jours prochains, nous reviendrons vers vous pour vous faire partager les moments forts de cette première FRATERNITY CUP et vous donner rendez-vous à l'an prochain.

La Voix De l'Enfant avec Laureus France, Diambars et Mani Football.

---

29 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Bébé mort en Isère

Une fois encore, aujourd'hui, un bébé de 10 mois est mort de déshydratation et de dénutrition alors que les parents étaient connus et suivis par les services sociaux.

En très grande difficulté psychologique et comportementale, ils s'étaient vus retirer leur premier enfant. Ils faisaient l'objet d'un suivi social qui semble avoir été défaillant.

Depuis des années, la Voix De l'Enfant réclame que soit instauré « un principe de précaution » pour les enfants négligés, maltraités, agressés sexuellement comme notamment pour la grippe A/H1N1 et les particules volcaniques.

Combien faudra-t-il encore d'enfants victimes pour que les responsables politiques décident d'une telle mesure ?

Dans chaque affaire d'enfant décédé à la suite de mauvais traitements, connue de la Voix De l'Enfant, il ressort clairement qu'il y a systématiquement dysfonctionnement des services sociaux et judiciaires en charge de la protection de l' enfance.

Rien ne semble laisser penser, dans les discussions actuelles des réunions préparatoires aux Etats Généraux de l'Enfance, que des mesures concrètes seront prises pour mettre fin à ce type de dysfonctionnements.

Pour la Voix De l'Enfant, il y a urgence à revoir les fondements mêmes du fonctionnement du système social de protection de l'enfance en danger.

La Voix De l'Enfant n'accepte plus que les différents services en charge des enfants en danger se rejettent les responsabilités ou considèrent qu'ils ont un droit à l'erreur.

---

16 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Clôture des Etats Généraux de l'Enfance

A quelques heures de la clôture des Etats Généraux de l'Enfance, annoncés par le Président de la République, le 20 novembre dernier, et au cours de laquelle les échanges et les perspectives de chaque atelier seront rendus publics, en présence de Madame Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, notamment sur :

- Le traitement de l'information préoccupante,
- Le travail social,
- La prévention et le soutien à la parentalité,
- La situation de précarité,
- Les jeux dangereux et les jeux violents,

la Voix De l'Enfant constate que les préconisations apportées dans l'atelier auquel elle a participé, ne répondent pas aux graves carences relevées dans le système de protection et de prise en charge des mineurs en danger ; carences que les professionnels de la Voix De l'Enfant ont à plusieurs reprises soulignées.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant constate qu'aucune des propositions de fond qu'elle a formulées n'a été retenue, alors même que ces dernières émanent en particulier des bonnes pratiques partagées au sein des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et/ou autres mauvais traitements.

Pour ces raisons, la Voix De l'Enfant s'interroge sur l'intérêt de ces Etats Généraux de l'Enfance, qui, une fois encore, semblent relever d'un effet d'annonce.

La Voix De l'Enfant appelle les responsables politiques à réagir pour que de réelles réponses soient apportées à la souffrance des enfants victimes de mauvais traitements, afin que nous n'ayons plus à déplorer des situations comme celles du petit Dylan, et la mort de Lorenzo, de Marina, d'Enzo et de tant d'autres passées sous silence.

09 août 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Mineurs délinquants et responsabilité pénale des parents

La Voix De l'Enfant est très préoccupée par les nombreuses déclarations officielles à caractère discriminatoire à l'encontre des Roms, ainsi que de l'annonce de la suppression, à leur majorité, de l'automaticité de l'acquisition de la nationalité française, pour des mineurs, nés sur le territoire français, qui auraient été condamnés. Par ailleurs, la Voix De l'Enfant s'inquiète de la mise en cause de la responsabilité pénale des parents accompagnée d'un éventuel emprisonnement de ces derniers, lorsqu'ils n'auront pas su faire respecter les obligations auxquels leurs enfants condamnés auront été soumis.

Ces mesures annoncées sont extrêmement répressives et s'apparentent à « une double peine ». Elles vont à l'encontre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui, dans son Préambule rappelle que « les Nations Unies ont proclamé que l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales,……» et dans son article 2 « ….Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. …..Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille ».

Le 6 août prochain, date du 20ème anniversaire de la ratification de cette Convention par la France, ne devrait-il pas être l'occasion de dresser un bilan sur l'application de celle-ci ? Où en sont, aujourd'hui, les engagements pris par l'Etat ? Quelle application a-t-on fait, article par article, des droits de l'enfant qui sont inhérents aux Droits de l'Homme ?

Il est difficilement compréhensible, pour la Voix De l'Enfant, que notre société ait peur de sa jeunesse. La France n'est pas une exception et ne peut échapper à ce phénomène de la violence qui est commun à tous les pays démocratiques. Les travaux que nous menons depuis des années avec de nombreux partenaires européens et autres nous permettent d'avoir une connaissance objective de cette réalité.

La Voix De l'Enfant s'élève devant ces déclarations « de guerre nationale contre la délinquance » qui opposent éducation et répression. Elle demande un retour à la sérénité pour une politique qui nécessite une reprise complète des mesures éducatives et un renforcement des actions préventives, qui soient accompagnées de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux auxquels la société doit faire face.

Le défit est de taille car il nécessite d'apporter des réponses cohérentes et concertées, à la détresse de nombreux parents confrontés au mal-être, au décrochage ou à la violence de leurs enfants. Comment peut-on imaginer condamner et emprisonner des parents dont l'autorité est mise à mal par un contexte sociétal et parfois même par leurs propres enfants ? Education, accompagnements, conseils, rétablissement de liens sociaux sont parmi les réponses adaptées à la souffrance de ces parents et de ces jeunes en errance psychologique et sociale.

L'Assemblée Générale des Nations Unies, réunie le 21 novembre 1959, nous rappelle que : « L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même ».

11 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : SUZUKI soutient la Voix De l' Enfant

Partenaire depuis maintenant trois ans de la Voix De l'Enfant, Suzuki a souhaité réitérer son soutien à cette Association, en prêtant pendant une durée d'un an sa toute nouvelle Swift.

Ce prêt permet à la directrice de l'association, Martine Brousse, d'effectuer toutes les démarches administratives, de se mobiliser sur le terrain et surtout d'être plus facilement disponible.

La remise symbolique des clés a été faite dans le cadre de la soirée concessionnaire du Mondial de L'Automobile le 1er Octobre, sur le stand Suzuki.

Martine Brousse a remercié chaleureusement le Président de Suzuki France, Mr Ken Iijima, Mr De La Ruffie, Directeur Commercial Auto de Suzuki France ainsi que l'ensemble des 222 concessionnaires associés à cette opération, qui sont désormais les « 222 ambassadeurs de l'Association ! ».

La chanteuse, danseuse et comédienne Sofia Essaïdi, interprète aux côtés de Natacha St Pier et de Bruno Solo de la chanson « la Voix De l'Enfant », tous les 3 ambassadeurs de l'association, a reçu officiellement les clés de la voiture, de la part de Suzuki France, représentée par Mr De La Ruffie, Directeur commercial auto, le mardi 5 octobre.

Par ailleurs, Suzuki a souhaité renforcer son partenariat en s'associant à l'opération musicale « la Voix De l'Enfant » montée en Juin 2010 par Jean Bender, auteur-compositeur, qui a souhaité mettre ses compétences, son professionnalisme et son coeur au service des enfants.

Après s'être rapproché de l'équipe de La Voix de l'Enfant, il a composé une chanson intitulée « la Voix De l'Enfant », et a décidé de la produire au profit de l'association de protection de l'enfance.
Lors de la soirée de lancement de la nouvelle Swift qui a eu lieu dans chaque concession le 23 Septembre, Suzuki France a offert à ses clients un CD et s'est engagé à reverser une participation à la Voix De l'Enfant sur l'ensemble des 20.000 CD distribués.

Présentation de la Voix de L'Enfant

La Voix De l'Enfant est une association fédérative, créée en 1981, animée par 75 associations, intervenant dans plus de 103 pays. Elle a pour mission l'écoute et la défense de tout enfant en détresse, quel qu'il soit, où qu'il soit » et dans ce cadre a reçu en 1987 et 1992, le Prix des Droits de l'Homme de la République Française.

Le Président de la Voix De l'Enfant est le Docteur Bernard Cordier, médecin psychiatre, et la porte-parole de l'association depuis maintenant plus de 20 ans est la comédienne et actrice, Carole Bouquet.

L'ambassadeur de la Voix De l'Enfant depuis de nombreuses années, Bruno Solo, acteur, scénariste et réalisateur, est engagé pour la protection de l'enfant, aux côtés d'autres personnalités telles que Mathieu Johann, Taïg Khris, Eve Ruggieri …

02 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Vente solidaire de La Chaine du Coeur- PRICEMINISTER

Du 2 au 22 décembre,
PRICEMINISTER et **LA CHAINE DU COEUR** organisent pour Noël
une « **Vente Généreuse** » multi-marques parrainée par
6 personnalités au profit de 6 associations caritatives

PriceMinister et La Chaîne du Coeur s'associent pour organiser une « Vente Généreuse » à l'occasion des Fêtes de fin d'année, dont la recette sera reversée aux associations soutenues par l'opération et représentées par leurs parrains et marraines. Fort du succès de la vente 2009 avec le demi de mêlée légendaire Byron Kelleher et Adidas au profit de « Kelleher4Youth », PriceMinister renouvelle l'expérience avec La Chaîne du Coeur en l'élargissant à plusieurs associations et plusieurs marques.

6 associations, 6 personnalités, et de nombreuses marques : pour cette nouvelle Vente Généreuse qui se déroulera du 2 au 22 décembre prochain sur la boutique de La Chaîne du Coeur sur PriceMinister.com, spécialement créée pour l'occasion :

Les marques :
Bruce Field, spécialiste de la chemise homme, vous propose aussi des vêtements femme et de belles écharpes. Produits en France, les vêtements Bruce Field sont confectionnés avec un grand souci de qualité dans des matériaux de choix.
Stella Forrest, une marque de prêt à porter féminine, à la fois citadine et moderne, romantique et bohême.
Faguo tendance et responsabilité à travers une paire de tennis : Grâce à cette opération une paire achetée = un arbre planté.
« **Scootcoat,** le must de la mode homme et femme en Scooter !
Vestes totalement étanches inspirées de l'Aéropostale – Pantalon sarong, véritable bouclier fashion contre la pluie et les intempéries qui s'enfile en moins de 10 secondes. »
CdeC, Cordelia de Castellane, Une marque pour enfants, qui s'amuse du quotidien et réinterprète les codes classiques, Elle met en vente une sélection de vêtements de la naissance à 12 ans.
Yves Rocher : une marque authentique, singulière, unique et accessible, mettant en valeur la beauté des Femmes.
Citel : un des éditeurs vidéos leader du marché du DVD pour enfants et familles en Europe. Vous pourrez ainsi faire le plein de DVD, de belles idées cadeaux pour Noël.
La maison **Jean Claude Jitroi**s est depuis presque trente ans, spécialiste des cuirs et fourrures de luxe à Paris et dans le monde: Pantalons, jupes et robes en cuir stretch, vestes et manteaux en agneau plongé et fourrures d'exceptions. Des tenues chic et sexy pour la femme, et une sélection de blousons, manteaux et pantalons dans des matières haut-de-gamme pour l'homme.
ANTIK BATIK est une marque française " créateur " fondée en 1992. Depuis ses débuts, elle cultive une mode authentique et " bohème chic ". Matières naturelles, influences artistiques métissées, broderies et impressions artisanales dessinent l'élégance d'une femme " dandy " et voyageuse.

6 associations oeuvrant pour les enfants représentées par des parrains et marraines d'exception.

La Voix De l'Enfant, association fédérative, est animée par 75 associations, intervenant dans 103 pays. Depuis bientôt 30 ans, elle a pour but : « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit où qu'il soit ». Avec sa Porte-parole Carole Bouquet et son Ambassadeur Bruno Solo, la Voix De l'Enfant soutient de nombreuses actions, notamment des programmes d'accompagnement à la scolarité, d'accès aux soins, d'établissement de l'état civil, de protection des enfants des rues, victimes de prostitution et exploités. Pour la Voix De l'Enfant, il faut dire non à l'indifférence et permettre aux enfants de se mettre debout, sans les installer dans un assistanat peu propice à leur future vie d'adulte. http://www.lavoixdelenfant.org

• Les Blouses Roses, avec Yves lecoq
Créée en 1944, L'Association Les Blouses Roses / Animation Loisirs à l'hôpital a pour mission de distraire les personnes malades, en situation de handicap ou âgées par des animations ludiques, créatives ou artistiques. Aujourd'hui, 632 000 personnes sont bénéficiaires des Blouses Roses, dans 428 établissements, dans 186 villes en France grâce à 3600 bénévoles. www.lesblousesroses.asso.fr

• PLAN, avec Laura Flessel
PLAN est une Organisation non gouvernementale de développement centré sur l'enfant. La vision de PLAN est celle d'un monde dans lequel tous les enfants puissent développer leurs potentiels dans des sociétés respectueuses des droits et de la dignité des personnes. Grâce à ses 40 000 donateurs, principalement des parrains et marraines d'enfants, Plan France finance de nombreux programmes destinés à leur donner un avenir meilleur. www.planfrance.org.

• Mécénat Chirurgie Cardiaque, avec Barbara Schulz
Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers. Hébergés par des familles d'accueil bénévoles et opérés dans onze hôpitaux en France, 1600 enfants ont déjà été pris en charge depuis la création de l'Association en 1996 par le Professeur Francine Leca et Patrice Roynette.
Dons et informations : www.mecenat-cardiaque.org.

• Theodora, avec Mélanie Laurent
L'association Théodora a pour but d'apporter un mieux-être aux enfants hospitalisés. Chaque semaine, les enfants reçoivent la visite individuelle d'un clown professionnel formé pour travailler en milieu hospitalier.
Chaque année environ 20.000 enfants s'évadent quelques instants de l'univers de la maladie grâce aux «docteur Rêves» de l'association.

• Toutes à l'école, avec Aure Atika
Parce que moins d'un tiers des enfants scolarisés dans le monde sont des filles…
Parce que des centaines de millions de femmes n'ont pas les armes du savoir pour se défendre contre les mariages forcés, les crimes d'honneur, la prostitution…
L'association «Toutes à l'école» créée par la journaliste Tina Kieffer développe une scolarisation de haut niveau pour les petites filles au Cambodge, afin qu'elles deviennent des femmes libres et des mères instruites. http://www.toutesalecole.org.

Une « Vente Généreuse » PriceMinister et la chaine du coeur, c'est la rencontre de plusieurs élans de générosité:
- une association caritative qui cherche des financements,
- un parrain généreux qui accepte de soutenir activement l'opération,
- une marque généreuse qui donne des articles à l'association,
- PriceMinister.com qui met à disposition gracieusement sa place de marché et son audience, tout en renonçant à sa commission sur les ventes.
- un média engagé, La chaine du coeur qui fédère l'ensemble des intervenants et créée une boutique dédiée à cette vente

Les internautes peuvent alors acheter des articles neufs proposés à des prix attractifs tout en faisant une bonne action. La générosité devient générale.

PriceMinister permet ainsi de transformer un don généreux en nature de la part des marques en financement au profit des oeuvres caritatives des associations. Le concept repose sur le fait que chacun contribue généreusement et apporte sa part de solidarité.

Ainsi, du 2 au 22 décembre 2010, plus de 500 articles seront mis en vente sur la boutique dédiée www.priceminister.com/boutique/venteducoeur créée sur www.PriceMinister.com pour l'occasion. La boutique et la vente seront gérées par l'association La Chaîne du Coeur qui fédère la générosité des marques pour le compte des 6 autres associations. L'intégralité de la vente ira donc au profit des associations partenaires.

Quelques exemples de produits mis en vente sur le site pour la Vente Généreuse de Noël :
- Des Tennis Faguo
- Des tuniques à paillettes, Stella Forest
- Des chemises Hommes et des pulls en Cachemire Bruce Field
- Des paniers beauté Yves Rocher
- Des centaines de DVD pour la famille
- De superbes vêtements pour enfants de la naissance à 12 ans
- Des T-shirts La chaine du coeur créés exclusivement pour cette vente généreuse

« Le commerce entre particuliers (CtoC) peut créer une nouvelle forme de générosité collective en transformant en soutien financier un don en nature mis en vente de façon événementielle. » déclare Pierre Kosciusko-Morizet, Président Cofondateur de PRICEMINISTER. « Dans le cas présent, la variété des associations, des marques et de leurs parrains et marraines permet d'intéresser un public très large, à la veille de Noël, un public qui veut faire une bonne action en achetant ses cadeaux ».

Pour Laure Drévillon, fondatrice de la Chaine du Coeur, « La vente généreuse de Noël est une vente destinée aux associations qui oeuvrent auprès des enfants pour rendre justement leur Noël plus joyeux !
La vente généreuse de Noël est la synergie entre des marques engagées, des associations, une plateforme d'e-commerce et un Média qui prouve qu'internet peut rimer avec Solidarité »

A propos de **LA CHAINE DU COEUR**
Créée en 2008, LA CHAINE DU COEUR est la première web TV exclusivement dédiée à la solidarité et à l'environnement pour informer, éveiller et agir.
Son ambition est de présenter l'actualité humanitaire de façon innovante et positive pour favoriser l'e-don au profit d'initiatives concrètes menées en France ou à l'étranger. Ainsi, LA CHAINE DU COEUR référence plus de 400 associations et propose d'ores et déjà 5000 vidéos (interviews, reportages…) soit 2400 heures de programmes.
LA CHAINE DU COEUR est le média on-line référent des internautes solidaires, mais aussi des 400 associations qui collaborent et bénéficient du soutien et de la promotion de leurs actions au quotidien.

A propos de PRICEMINISTER:
Créé par Pierre Kosciusko-Morizet, Pierre Krings, Justin Ziegler et Olivier Mathiot en août 2000, PRICEMINISTER est le leader européen de l'Achat-Vente Garanti sur Internet avec http://www.priceminister.com, lancé en janvier 2001. Le Groupe PRICEMINISTER est aujourd'hui constitué de 5 pôles : l'Achat-Vente Garanti, l'Automobile, l'E-mail Marketing, l'Immobilier et le Voyage. Le site PRICEMINISTER est classé 1er site de e-commerce français en termes d'audience sur le 2è trimestre 2010 (Nielsen Médiamétrie NetRatings) et ses 12,5 millions de membres proposent plus de 180 millions de produits sur le site (octobre 2010). En juin 2010, PRICEMINISTER a rejoint le Groupe japonais Rakuten.

LE GROUPE PRICEMINISTER
Achat/VenteGaranti,France,EspagneetAngleterre http://www.priceminister.com*
http://www.priceminister.es * http://www.priceminister.co.uk
** AUTO ** http://www.priceministerauto.com
IMMOhttp://www.avendrealouer.fr*http://www.lesiteimmobilier.com * http://www.123immo.com
VOYAGEhttp://www.planetanoo.com*http://www.voyagermoinscher.com*
http://www.billetmoinscher.com

09 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Natura et Redline, une volonté commune :
Au fil d'un bracelet, se resserre un lien précieux au profit de la Voix de l'Enfant !

En scellant un partenariat inédit avec le joaillier **Redline**, **Natura** donne un nouvel élan à son engagement aux côtés de la Voix De l'Enfant.
Désormais, les bénéfices réalisés par Natura sur la vente d'un bracelet exclusif, création de Redline pour Natura, lui seront intégralement reversés.

Aux couleurs de Natura, une création Redline dont l'écho parvient à la Voix De l'Enfant.

Par delà les frontières, Redline, tout comme Natura, aspire à un monde meilleur.
Dès 2004, Laetitia Cohen-Skalli s'inspire de l'engouement de nombreuses célébrités internationales autour du fil rouge de Jérusalem pour créer une nouvelle marque de joaillerie fine : Redline.

Réinterprétant ce lien symbolique, qui, à travers les peuples et les cultures, est perçu comme un éternel porte-bonheur, l'alliant à la pureté de la pierre précieuse, Redline fait éclore une ligne de bijoux rares, myriade de couleurs, de fils et de pierres.
Diffusant la tradition du bracelet brésilien, symbolisant le lien et la relation, si chère à Natura, Redline est naturellement devenue son partenaire privilégié.

De cette rencontre est née une création unique, un bracelet argent avec un fil orange, symbole de Natura, symbole de l'énergie.
Ce bijou exclusif, en argent, fabriqué à la main, est disponible en édition limitée à partir du 9 novembre au coeur des rencontres avec les Conseillères Natura à la Maison de Natura Brasil et sur son site internet.
Prix : 44€.
L'intégralité des bénéfices réalisés sur chaque vente (5,70€) est reversée à la Voix De l'Enfant.

L'engagement de Natura aux côtés de la Voix De l'Enfant
Depuis décembre 2007, peu de temps après son arrivée sur le marché français, Natura a tenu à s'associer à l'action de la Voix De l'Enfant.
Son engagement aux côtés de cette association française oeuvrant en faveur des droits de l'enfance défavorisée s'inscrit dans un vaste programme social initié par la marque, au Brésil, dès 1995 : Crer para
Ver ou Croire pour Voir.
Pour Natura, comme pour ses client(e)s, il s'agit de participer, au gré de la création de produits exclusifs dépassant le cadre des cosmétiques, à tout un élan associatif.
Pour plus d'harmonie, plus d'épanouissement, plus de bien-être partagé, plus de Bem estar bem !

Crer para Ver… Croire en un idéal et voir cet idéal prendre forme.
Une lettre s'ajoute à une lettre, et, peu à peu, un mot prend forme, puis un autre, et encore un autre…Jusqu'à ce qu'une phrase voit le jour, puis un texte, puis un livre !
Et au fil du temps, au fil de la pensée et des écrits, c'est tout un être qui se construit !
Cette image, aussi enfantine soit-elle, symbolise toute la raison d'être du programme « Crer para Ver », que Natura consacre à l'enfance et à l'éducation, dans toute l'Amérique Latine et en France.
Est-il besoin de le rappeler ? Au coeur de la philosophie de Natura, il y a cette perception historique de la valeur d'une entreprise. Celle-ci s'apprécie à l'aune de son engagement, de ses actions en faveur de la société, du cadre de vie et du développement durable de toute la planète.

Au profit de millions d'enfants, à travers le monde.
Natura contribue activement à l'éducation par la lecture d'enfants et d'adultes défavorisés et à la mise en oeuvre de nombreux autres projets à vocation socio-éducative.
En 15 ans d'existence au Brésil, plus de 150 projets ont déjà vu le jour, au profit de plus de 2 millions d'élèves.

L'empreinte des Conseillères Natura.
Dans le cadre de Crer para Ver, Natura propose toute une ligne de mugs, de coffrets, de cartes de voeux…
Et parmi les 1 000 000 Conseillères Natura, nombreuses sont celles qui s'investissent spontanément, à travers le monde, pour commercialiser ces articles au profit du programme !
En France, Natura et ses Conseillères diffusent également des créations spécifiques dont les bénéfices sont intégralement reversés à la Voix De l'Enfant et permettent de financer la mise en place de soutien scolaire pour des élèves défavorisés du XIIIème arrondissement de Paris.

Dès le 9 novembre, le bracelet Redline s'inscrit dans le droit fil de cette action sociale.
Bracelet Redline pour Natura
Prix : 44€
Intégralité des bénéfices (5,70€) reversée à la Voix De l'Enfant

---

09 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Condamnation d'un français pour actes de pédophilie commis au Népal

PARIS, LE 09 NOVEMBRE 2010 : Jean-Jacques Hayé, 61 ans, inculpé de viols et d'agressions sexuelles sur des enfants népalais entre 1985 et 2001, a été condamné ce matin par la Cour d'Assises de Paris, à 10 ans de réclusion.

Cinq garçons, aujourd'hui âgés de 23 à 26 ans, ont fait le déplacement du Népal pour venir témoigner des faits dont ils ont été victimes dans le centre d'accueil pour enfants des rues que dirigeait Monsieur Hayé à Katmandou.

Cette condamnation intervient en application de la législation française qui permet à la justice de poursuivre ses ressortissants pour des crimes et délits sexuels commis à l'étranger. Au vu des facteurs aggravants - violences exercées par une personne ayant autorité sur des mineurs de moins de 15 ans - la peine maximale encourue était de 20 ans. Monsieur Hayé a 10 jours pour faire appel de sa condamnation.
Les associations Planète Enfants, Enfants & Développement et la Voix De l'Enfant ont demandé 1 euro symbolique au titre des dommages et intérêts. Elles expriment leur satisfaction à l'issue de ce jugement qui ouvre la voie de la réparation des victimes et elles soulignent l'intérêt du caractère extraterritorial de la législation française.

Parties civiles depuis le début de cette affaire, ces associations avaient à coeur de se démarquer des agissements de Monsieur Hayé dans « la Maison de Chauni », le centre qu'il gérait au Népal.
Elles se félicitent aussi du caractère exemplaire de cette condamnation, qui les aidera à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants au Népal, comme ailleurs dans le monde.

Pour mémoire
Renvoyé en 2002 devant la Cour d'Assises de Paris, Jean-Jacques Hayé, après avoir été libéré sous contrôle judiciaire en juin 2004, s'était enfui au Népal. Un mandat d'arrêt international avait été délivré en octobre de la même année.

Arrêté en mars 2009, il avait été incarcéré à Katmandou alors que les trois associations parties civiles, Enfants & Développement, la Voix De l'Enfant et Planète Enfants demandaient son extradition vers la France. Il avait finalement été interpellé le dimanche 31 janvier 2010, à son arrivée sur le territoire français et écroué, après avoir été présenté à un juge des libertés et de la détention.

---

16 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Absence d'un Ministère ou d'un Secrétaire d'Etat chargé de la famille

La Voix De l'Enfant fait part de sa profonde inquiétude en constatant dans les nominations du nouveau gouvernement, l'absence d'un Ministère ou d'un Secrétariat d'Etat chargé de la Famille.

Alors que depuis des mois, de nombreux responsables politiques confrontés aux difficultés de certains enfants et adolescents, annoncent des mesures répressives à l'encontre de ces jeunes et de leurs parents, la Voix De l'Enfant s'interroge aujourd'hui sur la volonté politique du Président de la République et du gouvernement qui s'étaient engagés à mettre l'enfant dans les priorités, en présence d'associations dont la Voix De l'Enfant. C'était il y a un an, lors du 20ème anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La Voix De l'Enfant ne peut croire à un oubli dans un contexte où nous apprenons la mort d'enfants victimes de mauvais traitements, d'enfants victimes de violences sexuelles, d'abandon, de négligence. Un véritable interlocuteur en charge de la famille et de la protection de l'enfance est indispensable et la Voix De l'Enfant demande donc au Président de la République et au Premier Ministre de remédier à ce manque dans les meilleurs délais.

---

16 décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE : Calysto et la Voix De l' Enfant presentent le baromètre «les enfants et internet» 2010

CALYSTO, agence conseil ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de l'Internet, et LA VOIX DE L'ENFANT, association fédérative ayant pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit » ont décidé d'unir leurs compétences et leurs expertises dans le cadre de l'usage fait par les mineurs, des outils numériques.

Dans cette démarche, CALYSTO et la VOIX DE L'ENFANT publient ce jour, les résultats du 4ème baromètre annuel « Enfants et Internet ».

Des statistiques réalisées du 10 mai au 17 juin 2010 sur un échantillon national de 35 000 collégiens, et lycéens âgés de 11 à 17 ans, ont permis de dégager les grandes tendances de l'utilisation de l'Internet par les enfants.

Elles témoignent notamment du fait que :

· 25 % des 11-13 ans et 18% des 13-15 ans passent plus de 3 heures par jour sur les messageries instantanées,

· 55% des 11-13 ans et 75% des 13-17 ans ont désormais un profil facebook contre 35% des collégiens en 2008-2009,

· 87% des 11-13 ans et 80% des 15-17 ans qui déclarent jouer aux jeux vidéos au moins une fois par jour, dont 25% des 11-13 ans en cachette de leurs parents après 22h00,

· 31% des 15-17 ans et 26% des 13-15 ans dorment avec leur téléphone sous l'oreiller,

· 26 % des 13-15 ans et 27% des 15-17 ans des collégiens téléchargent illégalement à la demande de leurs parents.

Ce baromètre est réalisé dans le cadre du Tour de France des Etablissements Scolaires organisé depuis 2005 par Calysto. L'objectif : aller à la rencontre des enfants lors de journées de sensibilisation aux enjeux et risques liés à l'utilisation de l'Internet. Les équipes de Calysto rencontrent ainsi 5000 enfants par jour partout en France dans le cadre de cette opération nationale de sensibilisation soutenue par plusieurs Ministères, partenaires privés et associatifs.

France Antilles 8/12/2010

Les mineurs maltraités ont leur centre

Le centre d'accueil et d'écoute des mineurs victimes de mauvais traitements (**Cemiv) a été inauguré hier matin**. Cette **nouvelle unité**, la 43e **créée par la voix de l'enfant**, se trouve au **CHU de Pointe-à-Pitre/Les Abymes.**

Martine Brousse a eu l'honneur de couper le ruban du centre d'accueil et d'écoute des mineurs victimes de mauvais traitement. (Photo : N.C.-D.)

Le centre hospitalier Pointe-à-Pitre/Les Abymes a inaugure, mardi matin, un accueil spécialement dédié aux mineurs victimes de violences. Martine Brousse, directrice de l'association La voix de l'enfant, qui a financé une partie de l'aménagement de cet espace a coupé le ruban en présence du procureur, du directeur de l'hôpital, du sous-préfet et du président de Guadav (Guadeloupe accès au droit et aide aux victimes), Achille Palmiste. Ce dernier aura la lourde charge du fonctionnement de ce centre. « Nous sommes prêts à relever le défi. »

Le centre d'accueil et d'écoute des mineurs maltraités devrait permettre l'interrogatoire de la jeune victime dans de bonnes conditions. L'espace a été aménagé en ce sens. Une salle d'attente, une autre d'audition équipée de micros discrets et d'une caméra pivotante, tout cela relié à un local technique pour l'enregistrement sonore et vidéo de la déposition de la victime. Dans la pièce des jouets, des peluches... Une ambiance enfantine pour les rassurer et les mettre à l'aise.
N.C.-D. ■

MARTINE BROUSSE
DIRECTRICE DE LA VOIX DE L'ENFANT

« Répéter, c'est revivre le traumatisme »

Vous êtes à l'origine de ces unités protectrices des enfants...
En 1998, nous avons initié ces unités et nous en sommes à 43 avec la Guadeloupe. La voix de l'enfant est une fédération de 75 associations, avec pour objectif l'écoute et la défense de tout enfant en détresse. L'idée est partie de la loi Guigou qui instaurait l'enregistrement de la parole de l'enfant maltraité dans les commissariats et les gendarmeries. Ce n'était pas vraiment approprié.

Quel est donc le rôle de cette unité ?
Accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles. Prendre en compte sa souffrance sur le plan médical, psychologique et social. Cette prise en compte et la recherche de la vérité imposent un total décloisonnement entre les services intervenants. Il voit en un même lieu le psychologue, le pédiatre, les enquêteurs... Cela s'apparente à un guichet unique.

Après l'expérience des premières unités, a-t-on constaté une amélioration ?
Un enfant qui arrive avec de multiples fractures et le personnel se rend compte qu'il est maltraité, la procédure se met en place tout de suite. Il est signalé et transféré dans l'unité. Si l'état de l'enfant nécessite une hospitalisation ou un accompagnement par un système éducatif, tout est sur place. En salle d'audition, on enregistre son témoignage, cela lui évite la répétition. Répéter, c'est revivre le traumatisme. La pièce est adaptée pour le confort et la sérénité de l'enfant et des intervenants.
Propos recueillis par N.C.-D. ■
➡ **www.lavoixdelenfant.org**

Prendre en compte la souffrance de l'enfant

France-Soir

16/06/10 par Marie MARVIER

Maltraitance - Un enfant sur dix victime de violence

Un million d'enfants en danger. C'est le chiffre vertigineux qu'avance la pédiatre Anne Tursz, alors que s'achèvent aujourd'hui les États généraux de l'enfance, lancés par Nadine Morano.

Dossier réalisé par
Marie Marvier

Elle s'appelle Mary Ellen Wilson. Enfermée depuis l'âge de 18 mois dans sa famille d'accueil, battue quotidiennement et privée de tout soin, la fillette de 11 ans dort sur un tapis. Quand Mme Wheeler, une missionnaire des pauvres, signale son cas à la police, celle-ci lui demande des preuves. Les organismes de charité refusent d'intervenir au sein d'une famille et Mme Wheeler finit, en désespoir de cause, par se tourner vers la SPCA… la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux ! L'histoire se passe en 1874, à New York. Grâce à l'avocat de la SPCA, la petite victime est retirée de sa famille d'accueil et placée chez des parents de Mme Wheeler. Le juriste fonde alors la SPCE, la Société de New York pour la prévention de la cruauté envers les enfants, la première association de défense des enfants.

La « partie émergée de l'iceberg »

Plus d'un siècle a passé depuis le martyre de Mary Ellen. Pourtant combien d'enfances massacrées, encore aujourd'hui, à notre porte peut-être, combien de petits êtres sans soins, sans amour, qui ne connaissent que les coups ou les humiliations ? Alors que les États Généraux de l'enfance, initiés par la secrétaire d'État à la famille Nadine Morano, rendent leurs conclusions aujourd'hui, des voix s'élèvent pour dénoncer des chiffres noirs. Anne Tursz, pédiatre, épidémiologiste et directrice de recherche à l'Inserm, avance, dans son livre *Les Oubliés* (éd. du Seuil), 10 % d'enfants maltraités dans notre pays, toutes classes sociales confondues, soit 10 à 100 fois plus que toutes les statistiques officielles. « L'Etat ne prend en compte que les cas signalés, or on sait qu'ils ne forment que la partie émergée de l'iceberg », rappelle-t-elle. Anne Tursz a mené son enquête sur la base d'une étude sur les pays occidentaux à hauts revenus, publiée en décembre 2008 par le très sérieux journal britannique *The Lancet* online. Un chiffre vertigineux et inédit dans la littérature scientifique internationale. De son côté, Martine Brousse, directrice de La Voix de l'enfant, pointe l'incohérence entre l'estimation par l'Oned (Observatoire national de l'enfance en danger) de 5.000 agressions sexuelles sur mineurs par an et les 10.000 affaires traitées par les tribunaux sur la même période. « Cherchez l'erreur ! » s'indigne-t-elle. Quand on lui soumet ces chiffres, Jacques Hintzy, le président d'Unicef France, ne s'étonne pas : « La maltraitance, par définition, est un phénomène caché, donc forcément sous-estimé. »

« Un tabou social »

Pourquoi notre société, dont la législation en matière de protection de l'enfance est une des meilleures au monde, a-t-elle, aujourd'hui encore, tant de mal à identifier ces enfants victimes des adultes ? Pour Jacques Hintzy et Martine Brousse, le manque de communication entre les différents professionnels de l'enfance crée des incertitudes sur les cas à signaler *(lire entretien)*. Pour Anne Tursz, le problème est plus profond : « Il s'agit d'un tabou social. On ne veut pas voir parce que c'est affreux à voir. De plus, dans une petite ville, un médecin libéral qui ferait un signalement verrait sa clientèle s'évaporer en un rien de temps. » Elle va plus loin : « Les enfants ne sont pas valorisants financièrement pour les hôpitaux. Les procédures de signalement sont longues et administrativement très lourdes. » Enfin, elle s'insurge contre des PMI (protection maternelle et infantile) et une médecine scolaire « délabrées ». Des points sur lesquels les pouvoirs publics ont encore beaucoup à faire, pour que l'histoire tragique de Mary Ellen Wilson, et de tant d'autres, puisse un jour être définitivement racontée au passé. ■

Qui appeler ?

119, Allô enfance en danger

Qu'entend-on par « maltraitance » ?

Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), « la maltraitance de l'enfant comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques et psychoaffectifs, de sévices sexuels, de négligences ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir ».
En France, c'est la notion de danger, et non celle de maltraitance, qui fonde la protection judiciaire des mineurs prévue à l'article 375 du Code civil, centrale dans le texte de loi du 5 mars 2007.

Dylan, Enzo, Marina… tous enfants martyrs

Il a 9 ans et a ému la France entière. Dylan, l'enfant martyr de Millau, a subi un calvaire inimaginable : privé de soins, d'hygiène et de scolarité, battu, enfermé au verrou dans une chambre sordide avec, pour tout mobilier, un matelas imbibé d'urine faute d'accès aux toilettes. Ses parents ont été condamnés à trois ans et dix-huit mois de prison ferme et lui, placé dans une famille d'accueil dans laquelle il découvre l'amour et le respect. Cette histoire-ci ne se termine pas trop mal.

Mais à l'autre bout de la France, à Vannes, c'est un bébé de 6 mois que l'on a retrouvé lundi soir, mort sous les coups de ses parents, et portant les traces de fractures multiples « d'âge différents ». A 6 mois !

Enzo, lui, n'a que deux 2 ans lorsqu'il meurt, en 2008 à Nemours, sous les coups de son beau-père. Quelques jours avant son décès, il avait fait l'objet d'une mesure d'éloignement en raison d'une présomption de maltraitance mais avait été remis à sa mère 48 heures plus tard.

Dans la Sarthe, en 2009, on retrouve Marina, 8 ans, coulée dans du béton. Signalé deux fois par un instituteur puis un médecin scolaire, le calvaire de la fillette se s'achève qu'avec son décès.

Plaies, côtes fracturées, hématomes, brûlures de cigarettes, douches froides… Dans le Nord, Marc, 5 ans, est torturé pendant un mois par son beau-père avant de succomber, en janvier 2006, entouré du silence de sa mère et de ses grands-parents… Au-delà de ces cas emblématiques, insoutenables et très médiatisés, l'ampleur de la maltraitance des enfants est largement sous-estimée en France. ■

M. M.

France Soir 16/06/2010

Entretien

"Beaucoup de drames pourraient être évités !"

Créée en 1981 et animée par 71 associations, la Voix de l'Enfant a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Sa directrice, Martine Brousse, tire la sonnette d'alarme sur la prise en charge de la maltraitance la France.

***France-Soir** Dans son livre* **Les Oubliés**, *l'épidémiologiste Anne Tursz avance le chiffre noir de 10 % d'enfants maltraités en France. Qu'en pensez-vous ?*

Martine Brousse Ça me semble réaliste. Il faut que l'état arrête de balancer des chiffres dont tout le monde sait qu'ils sont faux. La Voix de l'Enfant a ouvert à ce jour des unités d'accueil médico-judiciaires dans 40 juridictions sur 180. Ces unités procèdent chacune à 150 à 300 auditions par an. Et il ne s'agit que des cas qui ont fait l'objet d'un signalement ou d'une plainte ! Il reste tous ceux, beaucoup plus nombreux, dont nous ignorons tout.

***F.-S.** Comment expliquez-vous que les enfants maltraités soient si mal identifiés ?*

M. B. On constate de vrais problèmes de communication interdisciplinaires : les médecins se retranchent derrière le secret professionnel et les travailleurs sociaux rechignent à signaler des cas à la justice par peur de se tromper. Chacun détient une part de vérité. Ce n'est qu'en regroupant les informations qu'on arrive à identifier un cas de façon certaine !

***F.-S.** Vous semblez très en colère.*

M. B. Oui, je suis en colère quand je vois le nombre de victimes qui pourraient être évitées. Il faudrait commencer par réadapter le fonctionnement des services sociaux à la réalité. Pourquoi, par exemple, avertir une famille par courrier de leur passage ? Les parents font le ménage, lavent et coiffent l'enfant, certains décorent même sa chambre temporairement ! Et les services repartent sans rien constater.

***F.-S.** Quels seraient les points à améliorer dans la prise en charge des cas repérés ?*

M. B. La Voix de l'Enfant préconise le principe de précaution. Le temps de la protection de l'enfant, n'est pas le même que le temps de l'enquête. Quand un enfant est signalé, qu'il est non scolarisé, qu'on l'a vu plusieurs fois à l'hôpital, pourquoi ne pas le mettre immédiatement à l'abri ? En France, on privilégie toujours les liens du sang. On protège la famille avant de protéger l'enfant. C'est comme ça qu'on a rendu Enzo à sa mère et qu'il en est mort. C'est comme ça que les parents de Dylan ne sont même pas déchus de leurs droits parentaux ! Arrêtons de nous cacher derrière cette idée qu'un enfant aime ses parents malgré tout. Je n'en connais aucun qui, sorti de l'enfer, souhaite y retourner. ■

Propos recueillis par **M. M.**

Martine Brousse et la comédienne Carole Bouquet qui soutient l'association La Voix de l'Enfant.

SUD OUEST
www.sudouest.fr

17 mai2010

De belles vacances pour les jeunes du Centre

Pendant les vacances de printemps, les jeunes Sabrais ont été gâtés : les footballeurs étaient une semaine à Paris pour la Fraternity Cup, le groupe de l'école élémentaire en contact avec leurs correspondants espagnols ont passé trois jours pleins à El Arenal, les petits et les plus grands (4/11 ans) du centre de loisirs de l'ACL n'ont pas chômé une minute.

À l'instigation de Nicole Saulais, l'équipe des 13/14 ans de l'UAS foot a rencontré une centaine de jeunes venus du monde entier, Palestiniens et Israéliens, Norvégiens et Franciliens, Camérounais et Sénégalais, Argentins et Guyanais... À noter que certaines délégations n'ont pu être présentes à cause du nuage de cendres.

Logés à l'Auberge de jeunesse de Pantin, ils ont visité Paris, sont allés au Stade de France avec Bernard Lama, ont joué au foot au gymnase Japy dans le 11e arrondissement. Ce tournoi amical n'a été qu'un alibi pour faciliter les échanges entre jeunes dans une formidable ambiance. Si les Sabrais passaient pour les « campagnards » (parce que plus âgés), ils étaient répartis par deux dans les autres équipes, s'efforçant de faire jouer leurs petits équipiers. Ce séjour qui a beaucoup plu à tous les jeunes sera dorénavant une expérience marquante dans leurs réflexions sur l'avenir.

Echanges et découverte

Le groupe « espagnol » de l'école élémentaire a découvert la Sierra de Gredos, fait connaissance avec leurs correspondants arenalos. Ce furent confidences et échanges à n'en plus finir : découverte en montagne d'un puits à neige, congélateur à l'ancienne de glace pour l'été ; désolation, analogue à celle de l'après-tempête Klaus, du désastre causé par le grand incendie qui a fait deux victimes l'an dernier. Sabres et El Arenal, communes jumelées, auront connu une année 2009 tragique.

Les enfants du centre de loisirs de l'ACL ont eu des vacances très occupées. Beaucoup de jeux bien sûr, cuisine de pâtisseries pour les goûters, fabrication de petits « trébuquets » construits avec Jean Beaudoin, artiste musicien gascon qui adore aussi inventer des instruments mécaniques à rêves et à sons...

Ces différentes activités ont été possibles grâce aussi au partenariat des collectivités (commune, Conseil général, organismes d'État, CCHL...) ou de sociétés privées (Crédit agricole, Groupama).

L'interview

▶ Bruno Solo hier, à la rédaction de *Metro*.

Parrain de l'association La Voix de l'enfant, Bruno Solo était hier le rédac' chef d'un jour de *Metro* pour la sortie du single "Hymne", avec Sofia Essaidi et Natasha St Pier Rencontre avec un artiste engagé

BRUNO SOLO "J'AVAIS ENVIE DE M'INVESTIR"

A quand remonte votre engagement auprès de la Voix de l'enfant ?
Ça fait une dizaine d'années que je suis engagé dans la lutte contre la pédocriminalité, et plus particulièrement l'inceste. Car 80 % des agressions sexuelles sur des enfants se font au sein de leur propre famille. Quand on m'a contacté pour être parrain de La Voix de l'enfant, je me suis rendu compte que sans être directement concerné, on connaît tous quelqu'un qui l'est ou l'a été à un moment de sa vie.

Avez-vous hésité à vous investir ?
J'avais envie de m'investir pour des actions concrètes. Or La voix de l'enfant a travaillé avec les gouvernements de gauche comme de droite, créé des unités médico-judiciaires où l'on recueille la parole de l'enfant une bonne fois pour toutes, jusqu'à la fin de l'enquête. Au fur et à mesure, j'ai rencontré des gendarmes, des anciennes victimes, j'ai aussi vu des images intolérables. Une fois surmontée l'émotion, j'ai accepté d'aller sur le terrain, mais aussi d'en parler dans les médias pour faire passer des idées difficiles.

Cette façon de s'engager, c'est une seconde nature ?
Petit, j'étais sur les épaules de mon père en Mai 1968 ! Je viens plutôt d'une famille libertaire, mais pas communiste comme j'ai pu l'entendre dire. Je lui dois d'être curieux, si bien que je ne m'interdis rien. Maintenant, j'avoue que cet engagement me pèse parfois. On me sollicite beaucoup, or c'est plus facile de dire oui que de dire non.

Cet engagement se poursuit-il dans vos choix de carrière ?
En tant que producteur, je n'ai jamais fait un programme dont je ne sois pas fier. Je ne ferai jamais de téléréalité par exemple. En revanche, en tant qu'acteur, je ne m'impose pas de limites. J'ai passé des essais pour jouer Sarkozy dans le prochain film de Xavier Durringer, c'est dire ! Il a choisi Denis Podalydès, mais je ne regrette pas puisque j'ai joué Pierre Mendès France dans un téléfilm de Laurent Heynemann, qui sera diffusé sur France 2 en fin d'année.

JÉRÔME VERMELIN
WWW.METROFRANCE.COM

Bio express

- **1964** Naissance de Bruno Lassalle à Paris.
- **1990** Fait la connaissance d'Yvan Le Bolloc'h sur le plateau de Télé Zèbre.
- **1993** Débute au cinéma dans *Tom est tout seul*, de Fabien Onteniente.
- **1996** Joue dans *La vérité si je mens*.
- **2001** Début de la série *Caméra Café* sur M6, qui sera vendue dans le monde entier et donnera lieu à deux films au cinéma.
- **2006** Joue dans le drame *Mon colonel*.
- **2010** Publie *Les Anecdotes les plus drôles au cinéma*. Le 25 août, il sera à l'affiche de *600 kilos d'or pur*, avec Clovis Cornillac.
- **www.lavoixdelenfant.org**

aufeminin.com

25 janvier 2010

Séisme Haïti : Le point sur l'adoption avec la Voix de l'enfant

Alors que de nombreux appels à la mobilisation se font entendre pour que les enfants haïtiens, dits «orphelins» soient adoptés, la Voix De l'Enfant appelle à la raison et au respect des enfants et de leurs familles.

Ne confondons pas urgence et précipitation. S'il est vrai que les premiers secours doivent être apportés dans les plus brefs délais pour sauver un maximum de vies, il n'en est pas de même pour le devenir d'un enfant.

Il faut avant toute chose l'accueillir, le protéger, le temps de rechercher ses parents ou un membre de sa famille. Un enfant errant seul, après une catastrophe naturelle, n'est pas systématiquement un orphelin.

De plus, n'oublions pas qu'à Haïti, comme dans de nombreux pays, la «famille élargie» joue un rôle essentiel au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui a perdu ses parents.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant, avec ses partenaires locaux met tout en oeuvre pour lutter contre l'abandon. Une maman, une famille à qui l'on donne accès au micro crédit, au parrainage, n'abandonnera pas son enfant. C'est son coeur, c'est sa richesse, c'est la vie. Il y a là une urgente nécessité d'assurer des conditions de vie décentes à chaque famille, dans le respect de leur culture.

N'aggravons-nous pas les traumatismes de ces enfants, en les sortant de leur pays dans la précipitation alors qu'ils ont vécu un drame, qu'ils ont souffert et ont été sauvés avec de nombreux autres enfants.

L'expérience passée lors du Tsunami ou au Soudan témoigne des difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les enfants qui ont été déracinés sans garantie qu'ils n'avaient plus d'attache. Avant toute adoption, qui doit être l'ultime recours, il est essentiel de s'assurer que toutes les solutions ont été épuisées.

Enfin, rappelons que dans ces situations, aucun enfant ne choisit son destin et qu'il est de notre responsabilité d'adulte de le protéger lorsqu'il est en danger, quel qu'il soit, où qu'il soit.

Si nous nous mobilisons pour accueillir des enfants haïtien, ne devons-nous pas le faire alors pour les enfants victimes en Afghanistan, au Darfour, au Proche Orient et dans de nombreuses autres régions du monde ? Mobilisons-nous pour que « l'Humanité donne à l'enfant, le meilleure d'elle-même » (Nations Unies, 21 novembre 1959).

Martine Brousse - Directrice de la Voix de l'Enfant

PARIS MATCH

Vendredi 12 novembre 2010

Le drame du petit Christopher

Le corps de Christopher, ce petit garçon de 9 ans qui avait disparu le 29 octobre vers 17 heures après avoir fugué du Centre départemental de l'enfance de Champhol (Eure-et-Loir), a été retrouvé vendredi matin. Sa famille et des associations dénoncent des négligences.

Deux semaines que les enquêteurs le recherchaient. D'après une information Europe 1 depuis confirmée par le parquet de Chartres, le corps sans vie de Christopher, ce garçon de 9 ans qui s'était enfui du Centre départemental de l'enfance de Champhol (Eure-et-Loir), a été retrouvé près d'un cours d'eau à Saint-Prest, à une dizaine de kilomètres au Nord de Chartres. A midi et demi, les sites de « L'Echo Républicain » et de « La république du centre » annonçaient pour leur part qu'«un corps d'enfant» avait été retrouvé dans la même commune, en restant plus prudent : «Tout porte à croire, même si à cette heure il n'y a pas de confirmation officielle, qu'il s'agit de Christopher», écrivait le premier. D'après les premiers éléments de l'enquête, la thèse de la chute accidentelle serait privilégiée. De plus amples informations devraient être révélées les jours à venir.

Le 29 octobre dernier, Christopher avait réussi à échapper à la surveillance de l'éducatrice qui l'avait sous sa responsabilité, en prenant le vélo d'un autre pensionnaire du foyer qui héberge des jeunes placés sur décision de justice. Immédiatement, d'importants dispositifs avaient été déployés pour tenter de retrouver ce petit garçon décrit comme « fragile psychologiquement ». Pompiers, policiers et gendarmes ont été mobilisés pour partir à sa recherche, appuyés par des plongeurs, des chiens, et un hélicoptère qui a survolé la zone tout le week-end, équipé d'une caméra thermique.

Un appel à témoins a été lancé jusqu'en région parisienne et en Haute-Normandie, avec la photo du garçonnet brun d'1,40 mètres. Le parquet de Chartres a ouvert en fin de semaine dernière une information judiciaire pour disparition inquiétante. Dimanche dernier, les habitants de la commune se sont même mobilisés pour ratisser les alentours. Mais en vain. Si des témoins ont dit l'avoir aperçu, dans diverses communes d'Eure-et-Loir, seule sa bicyclette a été retrouvée à côté de la déchetterie de la commune, située à quelques kilomètres de Chartes.

« L'enfant oublié »
Sa mère, Valérie, et sa grand-mère, Martine, soupçonnent le centre, où il est placé depuis sa naissance –comme ses frères et soeurs- de maltraitances. «Il n'était pas heureux dans ce centre, il avait été tabassé», avait déclaré Martine, dans les colonnes du «Journal du dimanche».

En septembre, Valérie avait fait un signalement au juge après avoir constaté la présence de bleus sur le corps de son fils. En outre, Valérie avait dénoncé cette semaine sur i>Télé le peu de précautions prises par l'établissement, citant pour exemple le portail, qui resterait la plupart du temps ouvert selon elle. Certaines associations pointent également le manque de réactivité des autorités. Martine Brousse, directrice de l'association La Voix de l'enfant, consacrée eux enfants en détresse, a ainsi fait part de sa «colère», de son «indignation» face à cet «enfant oublié».

« C'était sa quatrième fugue, donc on a considéré qu'il n'y avait pas d'urgence, (...) on n'a pas engagé ce qui aurait peut-être empêché qu'il meure », a-t-elle déploré. « Pourquoi de tels dysfonctionnements avec les moyens qu'on a aujourd'hui?», s'est-elle interrogée. Selon elle, « C'était un enfant qui quelque part n'appartenait à personne », supposé « débrouillard », donc les autorités n'ont pas fait le nécessaire. De son côté, le personnel du centre se dédouane de toute responsabilité. Il avait fait des démarches pour placer le garçonnet dans un établissement adapté à ses « problèmes psychologiques ».

Publié sur L'Union

Maltraitance : une unité spéciale mineurs à l'hôpital

Créé le 01/12/2010 10:09

SAINT-QUENTIN (AISNE). Une unité spéciale a été créée au centre hospitalier de Saint-Quentin pour accueillir les mineurs victimes de violences ou de maltraitances. Tout est fait pour que l'audition ne soit pas vécue comme une souffrance supplémentaire par l'enfant.

QUAND l'enfant arrive à l'hôpital, victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, il n'est plus temps pour les policiers, les juges ou les médecins d'agir en amont, le mal est fait. En revanche, il leur appartient d'éviter que la jeune victime ait à subir un traumatisme supplémentaire en lui infligeant une série répétée d'interrogatoires et d'examens.
Partant de ce constat, les acteurs chargés de « recueillir la parole de l'enfant », ont décidé d'organiser l'accueil du mineur victime de maltraitances ou de violences. Le projet, mené par les différents partenaires institutionnels ou associatifs a abouti : lundi soir a été inaugurée au centre hospitalier de Saint-Quentin une unité d'audition spécialement dédiée aux mineurs victimes, l'Amiv, « un lieu unique pour une prise en charge globale ». Les interrogatoires sont menés dans un espace sécurisant, spécialement aménagé pour accueillir un public jeune et fragilisé. Le mobilier, le décor, l'environnement est pensé afin d'éviter que ce temps d'audition indispensable aux investigations et à l'enquête ne conduise à un nouveau moment de stress. Une vitre sans tain a été installée dans la pièce ; de l'autre côté, dans le local technique équipé en conséquence, les échanges sont enregistrés.
L'enfant n'est pas laissé seul face au policier ou au juge, il bénéficie de la présence d'un tiers qui peut être un travailleur social, un psychologue, ou toute autre personne désignée pour la circonstance…
Anne-Aymone Giscard d'Estaing était présente lundi soir pour l'inauguration officielle de cette 42e unité en France.

Un combat qui rassemble

Sa fondation, la Fondation de l'enfant, a contribué financièrement à l'aménagement et à l'équipement de cet espace. La présidente a rappelé le combat mené depuis plus de 35 ans en faveur de la protection de l'enfance, « les différentes formes de violences existent, elles ne diminuent pas.
Elles sont peut-être plus prises en compte », a-t-elle résumé en quelques mots. Localement, ce dispositif a également reçu le soutien de la Table ronde de Saint-Quentin.
Ses membres ont souhaité s'associer en offrant un transcripteur. Cet outil va permettre l'enregistrement et la retranscription des données en temps réel, un atout de plus dans la prise en charge judiciaire efficace de l'enfant.
Le procureur général près de la Cour d'appel d'Amiens a mis l'accent sur les statistiques communiquées pour la Picardie : 11 viols ont été enregistrés en 2009 et 24, déjà, pour 2010 et si les agressions sexuelles sont plutôt « en légère diminution », « les mauvais traitements à enfants ont beaucoup augmenté ». Une unité identique sera ouverte en 2011 dans le nouvel hôpital de Laon, a indiqué pour sa part, Martine Brouse, directrice de l'association « La Voix de l'enfant », restera Soissons.
Le professeur Olivier Jardé, du centre hospitalier d'Amiens, a dit son agacement à vivre « ces auditions multiples » imposées aux jeunes victimes. Il a par conséquent plaidé pour « un hôpital moderne », capable d'offrir une unité « de droit, de conseil et de réconfort ». L'engagement des soignants a été souligné car cette prise en charge est organisée 24h/24 et, bien sûr, le service fonctionne en permanence, « sans rendez-vous ». Enfin, pour Martine Brousse, il est paru nécessaire de redire à chacun que « l'enfant victime est d'abord un enfant souffrant avant d'être un enfant plaignant ».

Graziella BASILE

Un centre dédié aux mineurs victimes de violences

7/12/2010

Nathalie CALIMIA-DINANE

Bernard Carbon (à gauche, au premier plan), représentant sur place de la Voix De l'Enfant, dont la directrice Martine Brousse (à droite) est présente pour l'inauguration du 43e centre d'aide aux mineurs victimes de violence. Il sera géré par l'association d'Achille Palmiste, Guadav.

Le centre hospitalier Pointe-à-Pitre/Les Abymes inaugure aujourd'hui un accueil spécialement dédié aux mineurs victimes de violences.

Le centre d'accueil et d'écoute des mineurs victimes de mauvais traitement (Cemiv) ouvre officiellement ses portes aujourd'hui. Installé en milieu hospitalier, au CHU de Pointe-à-Pitre/Les Abymes, cette nouvelle permanence a pour objectif de mettre l'enfant et l'adolescent maltraité, violé... en confiance. Entendu sur décision du procureur, il est soigné, auditionné et accompagné par un personnel adapté et formé. Achille Palmiste, président de Guadav, l'association en charge du fonctionnement, est heureux de la création de cette unité : « Nous l'attendions depuis un moment.
Cela n'aurait pas été possible sans la volonté du procureur, le travail de Bernard Carbon et Martine Brousse de la Voix De l'Enfant et de l'hôpital qui a mis gracieusement ces locaux à notre disposition. »

- Inauguration ce matin

Le Cemiv est équipé d'une caméra, de micros, d'un système d'oreillette pour que les enquêteurs communiquent de part et d'autre de la vitre sans tain. La pièce pour l'audition des victimes

comprend également une table en verre afin d'observer et analyser tous les gestes. Il y a en plus des chaises, des jouets et une estrade pour que les petits soient à la même hauteur que les adultes.
Les dépositions des victimes sont enregistrées en triple exemplaires pour plus de sécurité. La gestion du Cemiv a été confiée à Guadav, l'association d'aide aux victimes, adhérente à la Voix De l'Enfant.
« L'enfant est reçu par une de nos coordinatrices, sauf flagrance, explique Achille Palmiste. Elle est le fil rouge entre les intervenants. Sa mission est de prendre les différents rendez-vous avec le médecin, la police... Les deux personnes qui seront de permanence ont été formées. »
La 43e unité de ce type est inaugurée aujourd'hui, à 11 heures.

- 45 000

Le centre d'accueil et d'écoute des mineurs victimes de mauvais traitement a nécessité des travaux d'aménagement d'un lieu d'audition et d'une salle technique. Le tout pour la coquette somme de 45 000 euros.

- Guadav (Guadeloupe accès au droit et aide aux victimes)

Depuis 2008, cette association accompagne et oriente les victimes de tous types d'infractions pénales, dans la juridiction du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre. Au programme : aide, soutien, conseils dans les démarches à engager, mais aussi échanges avec des psychologues. Depuis le 1er janvier, situé 18, quai Lefebvre, à Pointe-à-Pitre, ils reçoivent, avec ou sans rendez-vous, les justiciables du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h 30 puis de 14 heures à 16 h 30. À cela, s'ajoutent également des permanences délocalisées dans les centres sociaux et mairies relevant de la compétence du TGI de Pointe-à-Pitre (l'ensemble de la Grande-Terre, le nord de la Basse-Terre, mais aussi les îles de la Désirade et de Marie-Galante).
Pour connaître les jours et horaires de ces déplacements, il suffit de contacter le 05.90.84.22.86.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA VOIX DE L'ENFANT EN 2009

Agir pour le Cambodge
Formation hôtelière, orphelinats, parrainages. Cambodge.

Aide à l'Enfance Tibétaine
Parrainages et scolarisation. Inde et Népal.

A.I.S.P.A.S. – Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France.

Alouette
Santé, éducation, micro-crédits, accueil de jeunes filles victimes de violences sexuelles. Parrainages. Philippines.

A.M.I. – Association Marocaine Ifoulki
Programmes de santé et d'éducation. Maroc.

A.M.E.T.I.S.T – Assistance aux Malades En Traitement Intensif en Spécialité Tumorale
Soutien aux enfants atteints du cancer au sein de l'unité oncologique à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches, France.

Association Bosniaque de France
Aide à l'éducation. Bosnie, Croatie, France.

Association d'Enquête et de Médiation
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France

Association « En Parler »
Prévention de la maltraitance, information, sensibilisation. Soutien aux victimes et à leurs familles. France.

Association Janus
Missions chirurgicales. Sénégal.

Association Kareen Mane
Education, santé, parrainages. Brésil, France, Haïti, Inde, Guatemala, Madagascar, Maroc, Sahara occidental, Tadjikistan.

ATRE – Association Tricastine
Pour le respect des Enfants
Préventions des maltraitances, information, sensibilisation et accompagnement des enfants victimes. France.

Bayti
Aide aux enfants des rues, foyer d'accueil, scolarisation, réinsertion. Maroc.

Bazar Sans Frontières
Education, formation, santé. Madagascar.

Brincadeira
Programmes d'éducation et de santé auprès d'enfants avec un handicap sensoriel (sourds, aveugles). Brésil.

BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance - Lutte contre l'exploitation sexuelle et économique des enfants, actions auprès d'enfants dans la rue, en prison.

CALYSTO
Société privée ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de l'Internet

Comité Contre l'Esclavage Moderne
Lutte contre toutes formes d'esclavage moderne. France.

Comité d'Aide Médicale
Programmes médical, sanitaire et social. Angola, France, Indonésie, Mali, Népal, RDCongo, Soudan, Sri Lanka, Ukraine.

Défense des Enfants International – Mauritanie
Santé, éducation, défense des droits de l'Enfant. Mauritanie.

Dessine-Moi Un Mouton
Prise en charge des enfants touchés par le SIDA. France.

Diambars
École de football - Scolarisation. Sénégal.

Double Horizon
Scolarisation, formation. Sénégal et Philippines.

Enfants d'Ici et d'Ailleurs
Scolarisation, soins, Etat Civil et parrainages. Cameroun, France, Madagascar, Sénégal.

Enfants du Monde
Scolarisation, santé primaire, formation professionnelle. Albanie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Croatie, France, Guinée, Inde, Madagascar, Mali, Niger, Roumanie.

Enfants du Monde/Droits de l'Homme
Scolarisation, état civil, soins, enfants des rues... Afghanistan, Algérie, Colombie, France, Irak, Liban, Madagascar, Myanmar, Palestine, Soudan, SriLanka, Vietnam, Yémen...

Enfants et Développement
Scolarisation, accompagnement familial... Burkina Faso, Cambodge, France, Laos, Népal, Sri Lanka, Vietnam.

Esperanza
Santé, scolarisation et formation professionnelle. Brésil.

E.S.P.O.I.R. – Education, Santé, Partage et Ouverture sur l'Ile Rouge - Scolarisation, Programme Etat Civil. Madagascar.

F.I.C.F – Fondation Internationale Fundatia Internationale pentru Copil si Familie
Développement, éducation, santé des enfants. Roumanie.

Génération 22
Actions auprès des enfants atteints du syndrome de Di George ou micro-délétion du Chromosome 22. France.

G.P.A.S. - Groupes de Pédagogie et d'Animation Sociale - Pédagogie sociale dans la rue, médiation. France et Pologne.

Karuna
Programmes d'éducation et santé. Tibet, Inde, Népal, Bhoutan.

Krousar Thmey
Programmes éducatif, social et culturel. Cambodge.

LAUREUS France
Identifier, sélectionner et financer des actions permettant l'insertion sociale par le sport, en Afrique du Sud.

L'Ecole dans le Ciel
Scolarisation. Inde (Ladakh).

L'Enfant Bleu –Enfance Maltraitée Normandie
Prise en charge psychologique et juridique des victimes de maltraitances, prévention, formation, UMJ. France.

La Cause des Enfants
Lutte contre les maltraitances. France.

La Chance aux Enfants
Programmes culturels : ateliers ludo-éducatifs... France.

La Chaîne de l'Espoir
Missions chirurgicales auprès d'enfants
dans le monde.

La Maison de Sagesse
Aide d'urgence, programmes éducatifs, culturels.
Afghanistan, Brésil, Congo-Braz., Ethiopie...

Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix
Lutte contre les maltraitances, UMJ. France.

Les Amis de Bait Ham
Programmes éducatifs et formation professionnelle pour
jeunes en difficulté issus de l'immigration. Israël.

Les Enfants de Noé
Aide aux enfants déshérités et formation professionnelle.
Brésil, France.

Les Enfants du Danube
Animation dans des orphelinats et dans des centres pour
enfants abandonnés, handicapés et maltraités. Slovaquie.

Les Enfants, le Jeu et l'Education (E.J.E)
Centres éducatifs dans camps de réfugiés. Palestine.

Fondation Anouk
Association Suisse

Papi, Mamie...et Moi ?
Association française

Maison de la Médiation
Lieu d'accueil et de dialogue entre jeunes et adultes
en conflit. France.

Maison des Droits de l'Enfant / Eurosocial
Promotion et développement des droits de l'enfant. France.

Mani Football Forever
Défense des droits des jeunes footballeurs Africains France,
Cameroun.

Moradia Associação Civil
Foyer d'accueil et réinsertion d'enfants des rues. Brésil.

Nobody's Children Foundation
Lutte contre les maltraitances. Pologne.

Association Notre-Dame du Sacré Cœur
Foyer d'accueil pour enfants en difficulté. France.

Fondation Paint A Smile
Peinture et décoration de services hospitaliers pour redonner
un sourire aux enfants malades.

Parcours d'Exil
Accompagnement thérapeutique et insertion sociale et
professionnelle d'enfants victimes dans leur pays d'origine de
tortures et autres violences. France.

Parole et Justice
Accompagnement, information, prévention et sensibilisation
aux maltraitances. France.

Valued Citizens Initiative
Associtaion Sud-Africaine

Entr'Aide
Association française

Planète Enfants
Formation, lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle, enfants des rues. Népal.

Première Urgence
Aide d'urgence, réhabilitation de structures de santé. Corée-Nord, Erythrée, Géorgie...

Rencontres Jeunes et Handicaps
Sensibilisation au handicap / situations à risques. France.

Solidarité Enfance Roumanie
Maison d'accueil, formation, prévention. Roumanie.

Solidarité France Brésil
Santé, éducation et formation dans les favelas. Brésil.

Solidimey
Accompagnement scolaire, activités sportives et culturelles. Paris, 18ème.

SOS Enfance en Danger
Lutte contre les maltraitances : sensibilisation, prévention, groupes de paroles, UAMJ. France.

SOS Enfants
Education, formation professionnelle, santé, Etat Civil, parrainages. Algérie, Angola...

Sport Sans Frontières
Education des enfants par le sport et formation. Afghanistan, Bolivie, France, Inde, Kosovo, Maroc, Sénégal, Sri Lanka.

Terre de Vie
Santé, éducation, parrainage. Bangladesh, Bénin, Cameroun Equateur, Honduras, Liban, Mali, Pérou, Sénégal, SriLanka, Togo.

Potentielle
Mise en place et gestion de projets individuels pour soutenir des enfants en difficulté. France.

Tête en l'Air
Accompagnement d'enfants et leur famille en neurochirurgie information des professionnels. France.

Umuseké
Promotion d'une culture de paix. Rwanda.

Un Enfant par la Main
Aide médicale, alimentaire, accès à l'eau, scolarisation... Angola, Bolivie, Brésil, Equateur, Ethiopie, Gambie, Guatemala Honduras, Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Ouganda, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, VietNam...

Un Enfant, Une Promesse
Soutien éducatif et psychosocial aux enfants des camps de réfugiés. Gaza, Cisjordanie et Liban.

Voix De l'Enfant Nabeul
Aide les enfants abandonnés et mères célibataires. Tunisie

Volontariat
Education, formation professionnelle, santé, accompagnement familial, parrainages. Inde.

Projet de Charte commune
aux Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier
pour les enfants victimes
de violences sexuelles et autres maltraitances

Considérant que les enfants victimes de violences sexuelles et/ou de maltraitance physique ou psychologique nécessitent une attention particulière notamment en raison de leur vulnérabilité et de leur fragilité sociale;

Estimant que les enfants constituent une population fragile, dépendante, désarmée devant les agressions qu'ils subissent de la part d'adultes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la sphère familiale et nécessitent d'une prise en charge judiciaire, médicale et sociale adaptée à leur condition ;

Rappelant que l'enfant victime est un enfant souffrant avant d'être un enfant plaignant ;

Ayant à l'esprit d'une part, l'article 706-52 du Code de procédure pénale, introduit par la loi du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs, prévoit que l'audition d'un mineur victime d'une infraction sexuelle devra faire l'objet d'un enregistrement audiovisuel ;
Et d'autre part, la circulaire du 2 mai 2005 valorisant «la mise en place de structures spécifiques qui permettent au sein d'un lieu unique de prendre en charge les mineurs victimes tant sur l'aspect médical que celui de l'enregistrement audiovisuel de leur audition (…)» ;

Convaincue que les révélations de l'enfant victime doivent être recueillies dans les meilleures conditions possibles et dans un lieu serein, sécurisant et aménagé à cet effet ;

La Voix De l'Enfant a initié et soutenu, depuis plus de 10 ans, la création de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances (UAMJ*).

C'est dans ce cadre et dans un souci constant d'apporter aux enfants en souffrance une écoute et une prise en charge adaptée, que les professionnels qui interviennent au sein de ces Permanences et Unités d'Accueil, adhèrent à la présente Charte qui énonce les principes et les bonnes pratiques suivantes :

PRINCIPES

Les UAMJ, lieu spécifique et sécurisant, sont une des réponses appropriées aux besoins de l'enfant victime et des professionnels ;

Unité de lieu, de temps et d'action, les UAMJ sont des lieux pluridisciplinaires adaptés aux conditions de recueil de la parole et d'audition de l'enfant victime et à sa prise en charge ;

* Qu'elles soient dénommées « AMIV », « APED », « PAPED », « UAED », « UMJS », « UMJ », ou autre, nous désignerons ci-après les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires : UAMJ.

Elles sont un outil que s'approprient les professionnels en charge de la manifestation de la vérité et de la protection de l'enfant victime ;

L'UAMJ est un « facilitateur » de l'organisation. Elle assure la coordination des auditions, les prises de rendez vous avec les différents intervenants médico-psycho-sociaux et l'accueil ainsi que l'accompagnement du mineur victime et de sa famille.

OBJECTIFS

Les UAMJ ont pour objectifs :

d'offrir un cadre sécurisant et adapté à l'enfant pour faciliter son expression qui n'est pas toujours verbalisée,
d'éviter au mineur de nouveaux traumatismes provoqués au cours des diverses phases de l'enquête par la répétition des auditions, des expertises et des examens médicaux,
de mettre à disposition un matériel d'enregistrement audio-visuel professionnel,
de favoriser le travail pluridisciplinaire,
de concilier la prise en compte de la souffrance de l'enfant sur le plan médical, psychologique et social et les nécessités de l'enquête et/ou de l'instruction judiciaire ayant pour finalité de parvenir à la manifestation de la vérité.

MISSIONS

1. Accueil, accompagnement et prise en charge du mineur victime.

L'UAMJ est un lieu d'écoute des maux et de diagnostic de la souffrance des mineurs victimes.

L'accueil du mineur victime favorise la mise en confiance et dédramatise le lieu. Ce climat permet de libérer la parole de l'enfant,

l'accueil des parents ou des représentants légaux est aussi important car il permet d'être à leur écoute. Des conseils peuvent être donnés et des orientations proposées vers des services appropriés en particulier d'aide aux victimes ou d'accès aux soins psychologiques.

L'accompagnement permet aux professionnels d'être près de l'enfant tout au long des différentes démarches effectuées à l'UAMJ : audition, examen pédiatrique, expertises nécessaires et autres.

La prise en charge de l'enfant peut être :
=> médicale (soins et hospitalisation),
=> expertises médicale et psychologique
=> pédo psychiatrique, psychologique,
=> sociale (mesure éducative,...),

Chaque UAMJ est coordonnée par une personne « référente » dont le rôle est prépondérant dans l'accueil, l'accompagnement du mineur victime.

Cette personne garantit la cohérence de l'accueil du mineur victime à l'UAMJ.

2. Audition

L'audition peut être effectuée lors de l'enquête préliminaire ou de flagrance (enquêtes policières) ainsi qu'ultérieurement au cours de l'instruction, sur commission rogatoire du Juge d'Instruction.

L'audition d'un mineur victime doit s'effectuer systématiquement dans une UAMJ lorsque cette dernière existe dans la juridiction.

Elle doit être menée et enregistrée, uniquement par des policiers ou gendarmes volontaires, formés et régulièrement évalués.

L'enregistrement doit être utilisé autant que possible par les officiers de police judiciaire, les magistrats, les experts, les avocats afin d'éviter à l'enfant de redire ce qu'il a déjà révélé car « redire c'est revivre ».

3. Suivi

Un rendez-vous est donné par la personne référente, dans les 8 à 15 jours qui suivent l'audition du mineur; afin d'orienter, si nécessaire, selon les besoins qui ont pu apparaître après l'audition,

Une information systématique est donnée à l'équipe de l'UAMJ sur les suites données à l'audition (classement sans suite, non lieu, ouverture d'une instruction).

ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS

Chaque professionnel intervient dans son rôle et selon sa compétence. Dans le respect du rôle et de la compétence des autres intervenants, il participe à la prise en charge pluridisciplinaire, du mineur victime.

Au regard de sa fonction et dans un souci d'harmonisation des pratiques, il s'engage à :

Pour les magistrats à :

- Demander systématiquement que l'audition soit menée à l'UAMJ,
- Visionner les enregistrements avant d'entendre le mineur victime,
- Utiliser les enregistrements pour les confrontations et lors des procès,
- Faciliter aux experts et aux avocats l'utilisation des enregistrements,
- Si une seconde audition est nécessaire, la Salle d'audition doit être systématiquement utilisée,
- ……

Pour les officiers de police judiciaire à :

- Recueillir la parole de l'enfant victime à l'UAMJ,
- Procéder à une audition filmée,
- Être volontaire,
- Être formé et suivre une formation continue,
- Être évalué,
- …….

Pour les médecins (pédiatres, pédopsychiatres, médecins légistes, équipes soignantes, gynécologues,) à :

- Être formé et suivre une formation continue,
- Veiller à ce que l'expertise gynécologique ne soit pas vécue comme un nouveau traumatisme par l'enfant,
- Informer les autorités judiciaires de tout élément qui pourrait être utile à la protection de l'enfant et la manifestation de la vérité.
- ……..

Pour les psychologues et pédopsychiatres à :

- Distinguer le temps de l'accompagnement pendant l'audition et celui du soin,
- Proposer un suivi psychologique au mineur victime et l'orienter vers les services spécialisés compétents.
- Avant toute expertise, visionner les enregistrements des auditions afin de ne pas faire répéter inutilement ce que l'enfant a vécu.
- …….

Pour les assistants sociaux et éducateurs à :

- Rencontrer systématique l'enfant et la famille accompagnant
- Faire le lien avec le secteur social et la Cellule d'informations préoccupantes, en particulier lorsqu'un enfant est déjà connu des services sociaux
- Etablir un rapport sur la situation familiale de l'enfant à destination du Parquet
- Orienter vers les Associations d'Aide aux Victimes afin de proposer un accompagnement dans l'éventuelle procédure.
- ……

Afin de favoriser le regard croisé des professionnels sur la situation des enfants reçus à l'UAMJ et une prise en charge cohérente et pluridisciplinaire :

- Un temps d'échange entre les enquêteurs et la personne référente doit être systématiquement prévu après l'audition.
- L'ensemble des démarches, des examens médicaux et des expertises doivent être réalisées à l'UAMJ après l'audition, sauf avis médical contraire.

De plus,
Une réunion annuelle est organisée pour permettre l'échange entre tous les partenaires et développer les bonnes pratiques

Les intervenants participeront au moins une fois par an à un module de formation pluridisciplinaire.

Paris, le 20 novembre 2010

Rapport d'Activités rédigé par l'équipe de La Voix De l'Enfant :

Martine BROUSSE, Directrice
Jérôme BAPTISTE, Coordinateur des Programmes Internationaux
Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN, Coordinatrice des Programmes France
Odile MAURICE, Thérapeute familiale
Liliana PINAULT, Secrétaire
Guillaume MARCOUX, Coordinateur du réseau des associations membres.

Rapport d'Activités mis en page par :
Stéphanie LASSALAS, stagiaire.

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Association fédérative pour l'aide à l'enfance en détresse

La Voix De l'Enfance BP 301- 75464 Paris Cedex 10
Tél : 01 40 22 04 22 - Fax : 01 40 22 02 90

info@lavoixdelenfant.org - www.lavoixdelenfant.org